DERNIÈRE ÉDITION

# Le Monde

7, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09

QUARANTE-SEPTIÈME ANNÉE - N° 14028 – 6 F

DIMANCHE 4 - LUNDI 5 MARS 1990

– FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : ANDRÉ FONTAINE

## Transition chaotique à Managua

**LA tension qui règne au Nicaragua, après le triomphe de l'opposition aux élections du 25 février, est à la mesure de la surprise causée par la victoire de Mme Violeta Chamorro. Résultats toujours incomplets, déclarations contradictoires des dirigeants – nouveaux ou anciens –, campagnes d'intimidation ; la période de transition, qui ne prendra fin que le 25 avril prochain avec l'intronisation de la nouvelle présidente, s'annonce bien chaotique.**

**Hier murés dans leur certitude d'une impossible défaite, les dirigeants sandinistes tentent aujourd'hui de sauver ce qu'ils estiment essentiel. Le contrôle sur une armée pléthorique et « révolutionnaire », la réforme agraire ou encore les nationalisations représentent pour eux autant d'intouchables « acquis de la révolution ». Ils sont cependant divisés sur la manière de les préserver.**

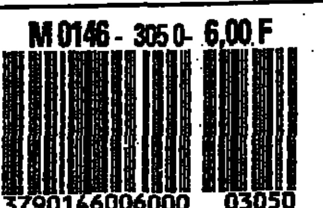
**ALORS que le président Daniel Ortega multiplie les appels au calme et les discours conciliants, d'autres responsables du régime – qui apparaissent cependant isolés – comme le ministre de l'intérieur Tomas Borge campent sur une ligne beaucoup plus intransigeante. Il en va d'ailleurs de même dans les rangs de l'ancienne opposition, pas toujours à l'abri d'un vigoureux esprit de revanche.**

**Dans ce contexte, la future présidente, qui entend bien conserver ses prérogatives – « C'est moi qui commande » a rappelé Mme Chamorro, – dispose d'un atout non négligeable. La Constitution nicaraguayenne octroie en effet au chef de l'Etat une très large marge de manœuvre, lui permet de gouverner par décrets-lois, et réduit le rôle du Parlement à celui d'une Chambre d'enregistrement. Mais ce texte interdit aussi de manière « irrévocable » la privatisation des banques, et restreint le droit à la propriété privée, autant de freins à l'action d'une équipe qui n'a jamais caché sa volonté de réformer en profondeur un système maintes fois condamné.**

**LES négociations engagées entre les deux parties peuvent permettre d'aboutir à un « modus vivendi » dans les semaines qui viennent. Mais il est permis de s'interroger sur la viabilité de cet hypothétique tandem entre un gouvernement et une opposition qui se sont affrontés pendant dix années de guerre. Cela d'autant plus que la population attend une amélioration rapide de ses conditions de vie, dont on voit mal par quel miracle elle pourrait être obtenue en dehors d'une aide extérieure.**

**A l'heure de la détente et alors que le bon déroulement des élections nicaraguayennes a été unanimement salué -et les deux « candidats » étant félicités dans la plupart des capitales étrangères, y compris par le présidium du Soviet suprême de l'URSS- l'issue de cette laborieuse transition déterminera l'avenir d'un petit pays qui depuis les débuts de la dictature Somoza n'a pas connu beaucoup de répit.**

*Lire page 4 l'article de BERTRAND DE LA GRANGE*




### Le PC soviétique menacé d'éclatement

## La « Pravda » publie les thèses des réformateurs radicaux

*Alors que les habitants de la Fédération de Russie, de l'Ukraine et de la Biélorussie s'apprêtaient à élire, dimanche 4 mars, les membres soviets locaux, la « Pravda » de samedi a publié la « plate-forme » des réformateurs radicaux, les opposants progressistes du PC. Ce texte plaide en faveur d'une conception parlementariste du parti et laisse prévoir l'éclatement du PC.*

MOSCOU

*de notre correspondant*

Il y avait queue, samedi 3 mars, au petit matin, devant les kiosques à journaux de Moscou. Pour la première fois depuis la fin des années 20, la *Pravda* vient, en effet, de publier, dans le cadre de la préparation du prochain congrès du parti, un projet de programme alternatif à celui que propose le comité central.

En soi seulement, l'événement est de taille, puisqu'il signifie que le droit de tendance est d'ores et déjà rétabli au sein du parti. Si pourtant l'intérêt des Soviétiques, alertés par les premiers bulletins radio, a été si grand, c'est que ce texte émane d'un véritable et influent courant, la « plate-forme démocratique », implanté dans cent villes et treize des quinze Républiques de l'URSS.

Officiellement formé le 20 janvier à Moscou, ce courant regroupe les animateurs de plusieurs formations informelles apparues ces dernières années, beaucoup des plus radicaux des candidats aux élections en cours dans les Républiques et de grandes figures, enfin, du nouveau Parlement fédéral.

BERNARD GUETTA

*Lire la suite page 6*

### Baisse de 40 % des commandes en 1989

## Les ventes françaises d'armes sont en forte diminution

*Conséquence du désarmement, les ventes d'armes françaises à l'étranger auraient chuté de près de 40 %, en 1989, par rapport à 1988. D'après une estimation du ministère de la défense, elles auraient été de 23 milliards de francs environ. Par ailleurs, le vice-amiral Hervé Le Pichon, chargé de l'innovation au ministère de la défense, a vivement dénoncé, vendredi 2 mars, le « lobby militaro-industriel ».*




*Lire nos informations page 16*



## L'agriculture entre culture et nature

Le vingt-septième Salon de l'agriculture s'ouvre le dimanche 4 mars, porte de Versailles à Paris, pour une semaine. Trois thèmes domineront, cette année, cette grande manifestation où sont attendus plus de sept cent mille personnes : les conséquences de la sécheresse de 1989, la pollution des eaux et la représentativité syndicale des organisations professionnelles.

Dans le cadre du Salon, un colloque consacré à « Eau et agriculture, les leçons d'une sécheresse » doit avoir lieu, le jeudi 8 mars, en présence du ministre de l'agriculture, M. Henri Nallet. Les déclarations du ministre de l'environnement, M. Brice Lalonde, sur les « agriculteurs-pollueurs » devraient y être vivement dénoncées. Les défenseurs de l'agriculture biologique, celle qui s'interdit tout recours aux produits chimiques de synthèse, y plaideront leur cause dans des conditions qui leur sont désormais plus favorables.

*Lire page 13, l'article d'ERIC FOTTORINO*

## Informatique, fantasmes et libertés

*L'informatisation de données sensibles fait l'objet de violentes attaques : c'est surtout la faiblesse des moyens de contrôle qui alimente l'inquiétude*

Les tribunaux judiciaires et administratifs peu à peu s'informatisent. Ce n'est pas nouveau. *Dans toutes les juridictions*, dès lors que le système est au point, on se réjouit de la commodité et du gain de temps qu'il apporte, dès l'ouverture d'une procédure.

Au moins depuis Joseph Fouché au XIXe siècle, la police a établi des fiches sur la population que l'Etat entendait surveiller. Les fichiers des Renseignements généraux existent depuis 1941. Ils ont été partiellement informatisés en 1982. En 1986, la direction de la surveillance du territoire (DST) et la direction générale de la sécurité extérieure (DGSE) ont obtenu le même droit. Cela n'est pas nouveau non plus, comme on le voit. Mais l'avait-on vu ? Et avait-on voulu le voir ? Sans lunettes, un myope est dans le flou. Un flou qui arrange. Lorsqu'il chausse ses bésicles, le monde apparaît plus net, et ce que le myope y voit risque de ne pas lui plaire.

C'est là que l'on découvre qu'il existe des ordinateurs, que l'on dresse dans l'ombre et sans contrôle des fiches de renseignements.

AGATHE LOGEART

*Lire la suite page 8*

## La sculpture en état de choc

*« Le corps en morceaux », une exposition spectaculaire sur la permanence du fragment en sculpture, organisée au Musée d'Orsay et dont Rodin est le pivot*

Benvenuto Cellini n'aimait pas s'occuper de restauration. Il proposa cependant à Côme de Médicis de travailler la tête, les bras et les pieds d'un marbre grec, et même d'y ajouter un aigle pour en faire un Ganymède : la qualité de chef-d'œuvre de la pièce l'incitait à « rendre service à son auteur ». Cette attitude, qui nous paraît aujourd'hui si peu respectueuse envers les *témoignages* de l'art du passé, de la Renaissance au néoclassicisme, était parfaitement normale et justifiée : le regard ne pouvait se satisfaire d'œuvres fragmentaires. Il fallait que la figure soit achevée. On « restaura » donc les statues abîmées, réinventant la beauté que devait être l'art des maîtres de la sculpture antique, et la grandeur de la pièce complète. Sans complexe, on remodela, on ajouta. Et Girardon de retailler la poitrine de la Vénus d'Arles, et de la doter de bras.

Les exemples de ce genre d'opérations de chirurgie esthétique, de greffes et de transplantations abondent. Il en est d'amusants, comme celui de la statue de Louis XII du château de Gaillon, due à Lorenzo de Mugiano (1508), et qui, mutilée à la Révolution, et réduite à un torse couvert d'une cuirasse ouvragée, fut à deux reprises complétée : une première fois par l'habile Beauvallet, qui lui mit une tête en albâtre et la main qui manquait (on en tira même un bronze) ; une seconde fois par Lange, qui lui fit des jambes, car on ne pouvait décemment exposer à Versailles, au nouveau musée des « Gloires de la France », l'effigie d'un roi réduit à un homme-tronc.

Louis XII, dérestauré au vingtième siècle, et accompagné de ses prothèses en pièces détachées, figure au copieux menu de l'étonnante exposition du Musée d'Orsay, parmi d'autres hors-d'œuvre d'époques, de nature et de saveurs diverses : ex-voto, reliquaires en forme de pied ou de main, cires anatomiques de l'ancienne collection du docteur Spitzner, moulages d'antiques et moulages sur nature ayant servi de modèles dans les ateliers de sculpture. Soit autant de morceaux d'anatomie vénérés, charcutés, préparant au plat de résistance : le fragment de corps livré par le sculpteur comme œuvre achevée.

La décision est de taille, si l'on peut dire, qui participe tout à la fois d'une évolution du goût d'une révolution du regard (orienté par les photographes) et d'une nouvelle approche (médicale et naturaliste) du corps humain, et qui nous situe au cœur d'un épisode explosif et capital de l'histoire de la sculpture. Rodin en est le héros incontesté, celui par qui le scandale arriva, pour avoir rompu avec les idéaux académiques, et pratiqué plutôt que l'art de la composition, la science du modelé, pour avoir préféré aux « *poupées inconsistantes comme glacées par la mort* » des maîtres néoclassiques, « *la vie* [qui] *anime et réchauffe les muscles palpitants des statues grecques* », dont il admirait la vérité et la force, qui passent mieux à travers certaines pièces brisées, que si l'œuvre nous était parvenue dans son intégralité. Et le maître, cité par Paul Gsell, de s'exclamer lors d'une visite au département des Antiquités du Louvre : « *Quelle élégance ! Ce jeune torse sans tête semble sourire à la lumière et au printemps mieux que des yeux et des lèvres ne le pourraient faire.* »

GENEVIÈVE BREERETTE

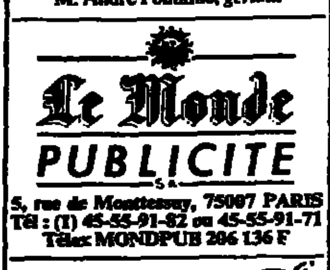
*Lire la suite page 10*



**A L'ÉTRANGER** : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 6 dr. ; Tunisie, 700 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 40 fr. ; Canada, 1,95 $ ; Antilles/Réunion, 7,20 F ; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 11 kr. ; Espagne, 180 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 180 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 2 000 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 40 f. ; Norvège, 13 kr. ; Pays-Bas, 2,50 fl. ; Portugal, 140 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 14 cs. ; Suisse, 1,80 f. ; USA (NY), 1,50 $ ; USA (others), 2 $.

Le Monde

Edité par la SARL le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du Monde »,
Société anonyme des lecteurs du Monde,
Le Monde-Entreprises,
Mme Geneviève Beuve-Méry,
M. André Fontaine, gérant.



Le Monde PUBLICITE S.A.
5, rue de Montessuy, 75007 PARIS
Tél : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

Imprimerie du « Monde » 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY



Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 42-47-99-61.

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE ou 36-15 - Tapez LM

ABONNEMENTS
11, RUE JEAN-MAZET
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 49-60-32-90

| Tarif | FRANCE | BENELUX | SUISSE | AUTRES PAYS voie normale |
|---|---|---|---|---|
| 3 mois | 365 F | 399 F | 504 F | 700 F |
| 6 mois | 720 F | 762 F | 972 F | 1 400 F |
| 1 an | 1 300 F | 1 380 F | 1 800 F | 2 650 F |

ÉTRANGER :
Par voie aérienne. Tarif sur demande.
Pour vous abonner RENVOYEZ CE BULLETIN accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus
ou par MINITEL 3615 LEMONDE code d'accès ABO
SERVICE A DOMICILE :
Pour tous renseignements : tél. : (1) 49-60-34-70
Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ, en indiquant leur numéro d'abonné.

BULLETIN D'ABONNEMENT
DURÉE CHOISIE
3 mois ☐ 6 mois ☐ 1 an ☐
Nom :
Prénom :
Adresse :
Code postal :
Localité :
Pays :
Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie. 011 MON01



Le Monde
Édité par la SARL le Monde
Gérant : André Fontaine, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
Administrateur général : Bernard Wouts
Directeur de la rédaction : Daniel Vernet
Rédacteurs en chef : Bruno Frappat, Claude Sales
RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-97-27
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 49-60-30-00
Télécopieur : (1) 49-60-30-10

# DATES

Il y a soixante-dix ans

## Horthy prend le pouvoir en Hongrie

BUDAPEST, *le 1er mars 1920.* A 10 h 25, dans l'aile sud du Parlement au bord du Danube, le président de l'Assemblée, Istvan Rakovszky, ouvre la séance. Autour du bâtiment, construit au début du siècle en s'inspirant du palais de Westminster à Londres, déambulent des détachements armés. Au moment où les députés, convoqués pour élire le régent de Hongrie, sont appelés à déposer leur bulletin de vote dans l'urne placée au milieu de la salle, trois officiers, chacun armé d'un sabre, d'un revolver et de deux grenades accrochées à la ceinture, se promènent devant le banc des ministres, vraisemblablement pour impressionner les parlementaires.

Le résultat du vote est sans surprise : 130 voix en faveur du contre-amiral Miklos Horthy, ministre de la défense, et 7 seulement pour le comte Albert Apponyi. Aussitôt la séance levée, une délégation, dirigée par l'évêque Ottokar Prohaszka, est envoyée auprès de l'élu.

Horthy avait établi son quartier général à l'hôtel Gellert, qui reste, soixante-dix ans plus tard, un haut lieu du tourisme hongrois. Surprise : le contre-amiral fait semblant de ne pas accepter le poste. Prié de se rendre au Parlement pour la prestation de serment, il demande l'élargissement de ses pouvoirs. Les palabres vont durer une heure.

Finalement, tout s'arrange. Arrivée place Kossuth, accueil par tous les notables, dont le président de l'Assemblée, qui lui dit respectueusement : *« Dictez vos conditions, nous les acceptons. »* Il est vrai que le Parlement était entouré par les partisans armés de Horthy. Beaucoup parleront par la suite de coup de force plus ou moins déguisé...

Quoi qu'il en soit, le contre-amiral Horthy devient chef d'Etat en exerçant pratiquement tous les droits monarchiques, avec une restriction : il est privé du droit de conférer des titres de noblesse. Mais – nuance – il peut créer de nouvelles dignités : d'où la fondation de l'ordre des Preux *(Vitézi Rend)*, une sorte de « noblesse de l'empire » à la hongroise, disparu en 1945...

La monarchie n'était pas abolie, seulement « suspendue » : le dernier roi, Charles IV (père du député européen Otto de Habsbourg), privé du trône, était toujours vivant. De son exil suisse, il tentera d'ailleurs à deux reprises, au début des années 20, de retrouver son royaume. Sans aucun succès, et il finira sa vie à Madère en 1922.



DOCUMENT « L'ILLUSTRATION »/DIFFUSION SYGMA

*Le 1er mars 1920, Miklos Horthy est élu régent par l'Assemblée nationale en attendant que la Hongrie se donne un nouveau roi.*

### La disparition de la flotte

Miklos Horthy peut donc régner : son histoire ne manque pas d'intérêt. Né en 1868, cinquième de neuf enfants dont le père se consacrait entièrement à l'administration de ses domaines, le futur régent réalise son rêve de jeunesse en faisant son service militaire dans la marine. A l'époque de la monarchie austro-hongroise, cette marine était l'une des plus importantes du monde. Ses unités, stationnées dans les ports adriatiques, et notamment à Fiume (aujourd'hui Rijeka), sillonnaient les mers. Le jeune Horthy partait souvent pour des voyages lointains et visitait les cinq continents. Considéré par ses supérieurs comme l'un des plus brillants officiers de sa génération, il est nommé en 1909, à l'âge de quarante et un ans, aide de camp de Sa Majesté Impériale et Royale, François-Joseph Ier.

Il a passé cinq ans auprès du souverain à Vienne, oubliant peu à peu sa langue maternelle. Peu familiarisé avec les problèmes politiques, Horthy était peut-être la dernière personne qui puisse être désignée pour jouer un rôle politique après l'écroulement de la monarchie en 1918. Promu amiral en 1917, il commandait la flotte austro-hongroise au moment de la débâcle. La guerre perdue, Horthy rentre chez lui à Kenderes, au cœur de la campagne hongroise. Très affecté par la disparition de « sa » flotte, il observe en simple spectateur le début des bouleversements qui se succèdent dans son pays natal.

Suivant de près les événements de Russie, un mouvement révolutionnaire socialiste avait pris le pouvoir en Hongrie le 31 octobre 1918. Mais le comte Mihaly Karolyi, président de la République remplaçant la monarchie, avait été rapidement débordé par le groupe communiste de Béla Kun, qui instaura la République des Conseils le 21 mars 1919. Les forces traditionnelles et conservatrices, aidées par les puissances occidentales et la Roumanie, brisèrent en cent trente-trois jours la Commune hongroise. Cette période révolutionnaire laissa de longues et douloureuses traces, bien que la contre-révolution fît encore plus de victimes... Or le chef militaire de cette contre-révolution était précisément Miklos Horthy, invité pendant l'été par le comte Gyula Karolyi, chef d'un contre-gouvernement qui s'organise dans la ville d'Arad, à former une armée nationale.

La situation du pays était chaotique, la population était terrorisée, l'avenir politique incertain. Profitant de la présence de plusieurs missions militaires occidentales (britannique, française, italienne et américaine), les Roumains, qui occupaient notamment la capitale, préparaient les négociations à venir sur les nouvelles frontières de leur pays reconstitué, comprenant la Transylvanie « récupérée ».

Des contacts diplomatiques permirent à Horthy d'arriver à Budapest pour y restaurer avec ses soldats la souveraineté hongroise. Les missions alliées avaient réussi à convaincre les occupants de quitter le territoire situé à l'est de la rivière de Tisza.

*16 novembre 1919.* Au cours d'une matinée pluvieuse, la population de la capitale accueille devant l'hôtel Gellert le contre-amiral Horthy arrivé à cheval. Le commandant en chef de l'armée nationale, vêtu de l'uniforme de la marine royale et impériale (disparue), prononce un discours très dur, pour dire que *« Budapest est une ville coupable (...) ayant laissé traîner dans la poussière les couleurs nationales, et la Sainte Couronne dans les loques rouges »*, allusion à la dictature du prolétariat, écrasée par la contre-révolution...

*Juin 1920.* Locataire du palais royal sur les collines de Buda. Son Altesse Sérénissime (c'est désormais son titre officiel) Miklos Horthy se trouve dans l'obligation d'accepter au nom de son pays le traité de paix imposé par les vainqueurs. Tous les drapeaux sont mis en berne pour « saluer » la signature du traité au Petit Trianon, dans le parc de Versailles. Aujourd'hui encore, le mot « Trianon » (que connaît chaque Hongrois) reste synonyme d'injustice, toutes opinions confondues.

Car – faut-il encore le rappeler ? – le traité priva la Hongrie des deux tiers d'un territoire millénaire. Ce qui est plus grave : trois millions et demi de Hongrois furent ainsi exclus de la mère-patrie, ce qui aggrava les antagonismes entre nations danubiennes exploités successivement par Hitler et Staline. A l'heure actuelle encore, les décisions de 1919 pèsent lourdement sur les relations hungaro-roumaines, avec ou sans Nicolae Ceausescu...

Miklos Horthy plaçait la récupération des anciens territoires hongrois au-dessus de toute autre considération. La première raison fondamentale du rapprochement de la Hongrie avec les puissances de l'Axe fut la promesse de révision du traité de Trianon, partiellement honorée par les deux « arbitrages » de Vienne en novembre 1938 (au détriment de la Tchécoslovaquie) et en août 1940 (au détriment de la Roumanie). En même temps, la Hongrie horthyste s'est éloignée des alliés occidentaux, protecteurs d'une Petite Entente (Roumanie, Tchécoslovaquie, Yougoslavie) dont elle se jugeait l'ennemi.

Pourtant, Miklos Horthy hésitait à s'attacher inconditionnellement à la politique de Hitler. L'aristocratie, dont un représentant brillant, le comte Istvan Bethlen, fut président du Conseil de 1921 à 1931, critiqua pendant – et surtout après – son règne la brutalité et l'idéologie primaire des nazis, alors que certains éléments s'agitaient en sens opposé. Il s'agissait surtout de représentants de la petite noblesse, de la petite bourgeoisie et d'officiers. Des éléments de bonne foi, auxquels le prétendu « cours national et chrétien » du pays ne donnait pas la possibilité de s'exprimer, glissèrent vers une bruyante extrême droite encouragée par l'Allemagne de Hitler.

### Un îlot de paix relative

Ainsi, les forces traditionnelles soutenant le régime horthyste offraient une résistance aux visées nazies : la droite y trouva, elle, un puissant appui extérieur. Enfin, alors que le Parti communiste embryonnaire était impitoyablement étouffé par la police, la Hongrie de l'amiral tolérait le fonctionnement de plusieurs partis d'opposition (comme celui du Parti social-démocrate, représenté au Parlement).

La Hongrie, en partie grâce à l'amiral Horthy, préoccupé de gagner du temps à tout prix et de survivre à l'orage qui ravageait l'Europe, parvenait tant bien que mal, jusqu'au printemps 1944, à demeurer un îlot de paix relative au cœur de l'Europe centrale. C'est ainsi que le pays, qui n'était pas en état de guerre avec la France, hébergea plus de mille cinq cents évadés français. Horthy refusa le passage des troupes allemandes pour l'invasion de la Pologne (septembre 1939) ; il n'accepta le passage des mêmes troupes en direction de la Roumanie que dans les wagons plombés (août 1940), et le président du Conseil Pal Teleki se donna la mort en signe de protestation lorsque, sans autorisation du régent, la Wehrmacht franchit les frontières hongroises pour attaquer la Yougoslavie (avril 1941).

Il est néanmoins exact que la Hongrie participa dès la fin du mois de juin 1941 aux opérations militaires contre l'URSS. Mais la majeure partie de ses forces ayant été anéanties durant l'hiver 1942-1943, l'armée hongroise ne fournit plus dès lors que des troupes d'occupation. A partir de 1943, il apparaît de plus en plus clairement que les Allemands risquent de perdre la guerre. Prématurés ou maladroits, les contacts pris avec les alliés occidentaux sous l'impulsion du régent furent découverts par les Allemands. Ils contribuèrent beaucoup à l'occupation de la Hongrie décidée par Hitler au moment de l'écroulement du front oriental. Retenant sous un faux prétexte Horthy à son quartier général, le Führer donna l'ordre à ses troupes, le 19 mars 1944 à l'aube, de franchir les frontières hongroises. En l'absence du régent, personne n'osa décréter la résistance armée. Du fait de l'écrasante supériorité des Allemands et de la germanophilie aveugle d'une grande partie de l'état-major hongrois d'origine souabe, cette résistance aurait sans doute été vaine.

Tout en restant officiellement l'alliée de l'Allemagne, la Hongrie subit dès lors les mêmes contraintes et les mêmes humiliations que les autres pays occupés par cette dernière. Les juifs payaient le prix le plus élevé de l'occupation avec 618 000 déportés et tués jusqu'à la fin de la guerre (sur une population juive de 825 000 personnes).

Le régent, hésitant, se laisse un temps persuader que la meilleure solution est de rester à son poste, donnant ainsi une façade de légalité à l'occupation – tel le maréchal Pétain en France. L'approche de la défaite allemande l'encourage pourtant dans une autre direction. Mais le 15 octobre 1944, au moment où le régent – en accord avec la résistance antifasciste – lisait à la radio l'ordre de cesser les hostilités contre les alliés, les Allemands intervinrent avec brutalité.

Dans une salle de bains du château royal de Buda, l'amiral signe une feuille de papier hâtivement rédigée en hongrois et en allemand par le plénipotentiaire de Hitler, annonçant son abdication et la nomination du chef des Croix-Fléchées (les fascistes hongrois) Ferenc Szalasi à la tête du pays. De cette signature dépendait le sort de son dernier enfant encore vivant, kidnappé vingt-quatre heures plus tôt par un détachement de SS dans un appartement de Pest.

Emmené en Allemagne, placé en résidence surveillée, interrogé six fois par les Américains après la fin de la guerre, Horthy ne sera jamais accusé de crimes de guerre et les autorités communistes ne demanderont pas son extradition. Le contre-amiral sans flotte, le régent du royaume sans roi, le chef d'Etat de religion protestante d'un pays dont la population, dans son immense majorité, est catholique, finira paisiblement ses jours en 1957 au Portugal, peu après l'écrasement de l'insurrection hongroise, pratiquement oublié de tout le monde...

THOMAS SCHREIBER

# ÉTRANGER



## L'unité allemande et la question des frontières

## La controverse s'intensifie entre Bonn et Varsovie

**Au lendemain de la ferme mise au point de Paris, le chancelier Helmut Kohl a riposté vendredi 2 mars en liant la reconnaissance de la ligne Oder-Neisse par un traité avec la Pologne à la renonciation formelle par Varsovie à toute réparation de guerre.**

M. François Mitterrand avait fait donner son ministre des affaires étrangères, M. Roland Dumas ; le chancelier Kohl a, lui, délégué le porte-parole du gouvernement fédéral M. Dieter Vogel pour énoncer, dans un communiqué, les conditions posées par Bonn. Certes, M. Vogel y réitère la proposition de M. Kohl suggérant que les Parlements librement élus des deux Allemagnes reconnaissent dans une résolution la frontière tracée le long de la ligne Oder-Neisse, en 1945, après la défaite nazie. Mais, cette fois-ci, le gouvernement ouest-allemand précise que ces résolutions *« doivent indiquer clairement que la déclaration du gouvernement polonais en date du 23 août 1953, renonçant à toute demande de réparations à l'égard de l'Allemagne, reste en vigueur, et que les droits des Allemands* (en Pologne) *soient régis par un traité, comme convenu entre le chancelier Kohl et le premier ministre Mazowiecki dans leur déclaration commune du 14 novembre 1989 »*.

Une fois ces conditions remplies et la résolution adoptée par les deux Parlements, ouest-allemand et est-allemand, un traité pourrait alors être conclu, en temps voulu, entre le gouvernement de l'Allemagne réunifiée et le gouvernement polonais, puis ratifié par le Parlement de l'Allemagne unie.

Ces « précisions » apportées par Bonn pourraient constituer une tentative de la part de M. Kohl pour trouver une issue à ce qui ressemble de plus en plus à une impasse. M. Vogel a affirmé à l'AFP que Bonn ne voyait *« aucune contradiction »* entre les demandes de M. Roland Dumas, qui dénonçait jeudi *« le silence lourd d'ambiguïtés »* de M. Kohl, et la position du chancelier ouest-allemand en faveur d'une déclaration parlementaire commune.

### *Le chancelier Kohl de plus en plus critiqué*

Mais la réaction de Varsovie ne s'est pas fait attendre. Conforté par le soutien de Paris, où M. Mitterrand accueillera vendredi prochain MM. Jaruzelski et Mazowiecki, ainsi que le ministre des affaires étrangères Krzysztof Skubiszewski, le gouvernement polonais a menacé, par la voix de son porte-parole Mme Malgorzata Niezabitowska, de réclamer à l'Allemagne des réparations pour le million de Polonais contraints à travailler de force pour les nazis.

*« La Pologne ne voulait pas lier à un quelconque autre problème la question de la reconnaissance par un traité de la frontière délimitée par la ligne Oder-Neisse »*, a déclaré Mme Niezabitowska à la télévision. *« Maintenant, si la partie ouest-allemande veut élargir le champ du débat, nous soulèverons le problème des réparations pour les Polonais – ils furent plus d'un million - qui ont dû effectuer des travaux forcés pour le Troisième Reich pendant la deuxième guerre mondiale »*.

Parallèlement, le premier ministre Tadeusz Mazowiecki regrettait, sur les ondes de la télévision ouest-allemande, que *« les ambiguïtés et les insinuations »* dans cette affaire risquent de nuire aux relations bilatérales, tandis que Lech Walesa appelait à la rescousse le président des syndicats ouest-allemands DGB, M. Ernst Breist, *« un ami de Solidarité »*, afin qu'il appuie, *« par son autorité personnelle et celle de son organisation »*, la position polonaise.

L'attitude du chancelier Kohl, à vrai dire, est de plus en plus critiquée un peu partout. A Bruxelles, le ministre tchécoslovaque des affaires étrangères, M. Jiri Dientsbier, a fait part de son soutien à la position polonaise. A Berlin-Est, les chrétiens-démocrates de RDA ont reproché à M. Kohl, leur *« protecteur »* ouest-allemand, de perturber les pays européens voisins en laissant planer un doute sur la frontière Oder-Neisse.

Il faut *« en finir avec l'ambiguïté »*, écrivait vendredi l'organe de ce parti, *Neues Zeit*. Recevant à Moscou - où est attendu lundi le premier ministre de RDA, M. Hans Modrow - le leader des sociaux-démocrates est-allemands, M. Ibrahim Böhme, le chef de la diplomatie soviétique Edouard Chevardnadze a souligné que la réunification allemande ne pouvait se faire sans tenir compte des revendications des Etats voisins.

En tournée dans les capitales ouest-européennes pour expliquer la position de Bonn, le ministre libéral des affaires étrangères Hans Dietrich Genscher a affirmé à Madrid, que les déclarations du chancelier Kohl étaient mal interprétées. *« Nous n'avons aucune revendication territoriale sur nos voisins »*, a-t-il martelé.

De son côté, M. Oskar Lafontaine, le dirigeant social-démocrate ouest-allemand, s'est élevé contre la vision du chancelier Kohl d'une Allemagne unifiée membre de l'OTAN. L'Allemagne unie, estime M. Lafontaine, *« doit être ancrée dans une nouvelle communauté européenne de défense »*. – *(Reuter, AFP, AP.)*

## La réunification, dans quelles conditions et à quel rythme ?

**Quel est le calendrier de l'unité allemande ? Il a suffi que le chancelier Kohl fasse référence, *jeudi 1er mars, à l'article* 23 de la Loi fondamentale (la Constitution ouest-allemande), pour que certains de ses détracteurs, qui lui reprochent ses procédés à la hussarde, crient à l'Anschluss.**

BONN

*de notre envoyée spéciale*

Le fameux article 23 de la Constitution permet théoriquement tout. Il énonce simplement que la Loi fondamentale s'applique non seulement aux Lander de la République fédérale, mais à toute autre partie de l'Allemagne qui y adhère.

A la limite, dès le lendemain des élections du 18 mars, le nouveau Parlement est-allemand pourrait, sans même que soit formé un gouvernement à Berlin-Est, sans forcément que soit organisé un référendum, adhérer de la sorte à la Loi fondamentale. La RDA disparaîtrait par fusion dans la République fédérale, qui pourrait conserver intactes sa Constitution, ses institutions nationales et ses obligations internationales.

Ce n'est pas le scénario que le chancelier a en tête, et il l'a précisé. Les conditions de l'unité seront négociées avec le futur gouverne*ment est-allemand, des mesures* transitoires peuvent être envisagées, voire des modifications de la Loi fondamentale. La particularité de l'article 23, c'est qu'il permet de proclamer l'unité avant que soient résolus tous les problèmes qui en découlent et dont les fonctionnaires des divers ministères ouest-allemands commencent à mesurer l'énormité.

Le SPD est-allemand s'est prononcé il y a une semaine pour la méthode inverse : on négocie tout entre les deux gouvernements, et on élabore une nouvelle Constitution *pour l'Allemagne unie, dont l'adop*tion populaire tient lieu d'acte unificateur. C'est la procédure dite de l'article 146, lequel déclare que la Loi fondamentale est remplaçable par toute autre Constitution librement adoptée par le peuple.

L'inconvénient de cette méthode, souligné, non seulement à la CDU mais par le Parti libéral, et même dans certains secteurs du SPD ouest-allemand, c'est – outre qu'elle remet en cause la Loi fondamentale, considérée comme un modèle de démocratie, – qu'elle peut prendre des années de laborieuses tractations et qu'elle s'accommode mal de l'impatience croissante des Allemands de l'Est.

### *L'entrée de facto dans l'OTAN*

Personne, en fait, à Bonn ne se risque à avancer un calendrier car, à la lumière de l'expérience récente, on se dit qu'il pourrait être encore une fois dicté par la rue en RDA. L'idée, à la chancellerie, est qu'on ne peut espérer endiguer l'exode constant des Allemands de l'Est que par une union monétaire rapide – la date du 1er juillet est avancée – et une proclamation d'unité assez rapide aussi, à l'automne par exemple, même si sa mise en œuvre peut *prendre un peu de temps* (dans le cas de la Sarre, souligne-t-on, le processus a pris quatre ans). On n'envisage cependant pas – ou plus – que les élections de décembre soient des élections pour toute l'Allemagne.

On fait valoir qu'il faut refaire une loi électorale, procéder au délicat exercice du découpage des circonscriptions à l'Est. Il est vraisemblable aussi que le chancelier se sent de meilleures chances dans des élections à l'Ouest que dans une consultation à laquelle seraient conviés quelques millions d'électeurs supplémentaires que les sondages disent majoritairement sociaux-démocrates. D'autres font valoir qu'il y a là une certaine incohérence, que s'il y a accord dans les grandes lignes sur les conditions de la réunification, la logique veut que soit élu un Parlement pour toute l'Allemagne et que la date de cette consultation peut d'ailleurs être repoussée jusqu'en février 1991.

On « suppose » d'autre part à la chancellerie que, sauf précipitation incontrôlable, les aspects extérieurs de la réunification seront « clarifiés » dans le cadre de la conférence à six avant la déclaration d'unité. Les plus chauds partisans d'un usage brutal de l'article 23, c'est à Washington qu'on les trouve. *« Aucun gouvernement est-allemand ne sera enthousiaste pour l'entrée dans l'OTAN »*, disait récemment un haut fonctionnaire américain.

La procédure de l'article 23 permettrait d'éviter qu'un débat se développe en Allemagne sur les questions de sécurité, *« les Allemands de l'Est,* ajoutait-il, *n'auraient pas à décider dans quelle alliance ils veulent être, ils seraient dans l'OTAN »*. L'alliance atlantique, dans cette hypothèse de réunification accélérée, se retrouverait dans la situation, provisoire mais inédite, d'héberger sur une partie de son territoire plusieurs centaines de milliers de soldats soviétiques... La conférence à six deviendrait *de facto* une conférence à cinq.

Une telle perspective rend évidemment les Soviétiques assez nerveux, et c'est une des raisons pour lesquelles on s'efforce de convaincre à Bonn qu'on ne fera pas d'usage expéditif de l'article 23.

CLAIRE TRÉAN

# PROCHE-ORIENT

## ISRAËL : le malaise au sein du Likoud

## M. Shamir doit faire face à une rébellion ouverte de la droite

**M. Itzhak Shamir va devoir faire appel à tous ses talents manœuvriers. Pressé par la gauche, confronté à une rébellion à droite, dans son parti, enfin sommé par les Etats-Unis de faire un pas en direction d'un dialogue avec les Palestiniens, le premier ministre s'apprête à passer des jours difficiles. Enjeu : l'existence du gouvernement d'union nationale Likoud-travaillistes formé il y a quatorze mois et promis à l'éclatement s'il ne parvient à surmonter ses contradictions sur la question des négociations israélo-palestiniennes.**

JERUSALEM

*de notre correspondant*

La situation ne serait pas nouvelle s'il n'y avait, cette fois, des rendez-vous à tenir, un calendrier fixé par les partenaires-adversaires travaillistes du premier ministre, et un secrétaire d'Etat, M. James Baker, qui vient de faire publiquement part de l'impatience des Etats-Unis.

Expert dans l'art de l'attentisme, M. Shamir se trouve contraint à ce qui lui déplaît le plus : agir sous la pression. Et le terrain où il est attendu est difficile : il s'agit de la mise en œuvre du projet d'élections dans les territoires occupés adopté par le gouvernement il y a dix mois.

A la demande d'Israël, les Etats-Unis et l'Egypte ont servi d'intermédiaires pour sonder *« les Palestiniens »* – comprendre : l'OLP – et savoir à quelles conditions *« ils »* donneraient leur feu vert pour discuter de ce projet et des modalités de sa mise en œuvre. Faute de vouloir négocier directement avec l'OLP et de pouvoir unilatéralement organiser des élec*tions – qui irait voter ?* –, les autorités israéliennes sont obligées d'en passer par là, par un dialogue préliminaire avec *« des »* Palestiniens. Reste à savoir lesquels.

A en croire la presse israélienne et les ministres travaillistes, les médiateurs américains et égyptiens viennent de conclure leurs démarches et de poser une série de principes.

La délégation palestinienne qui entamera les pourparlers sur le projet israélien comprendra, outre des résidents de Cisjordanie et Gaza, un délégué de *« l'extérieur »* représentant la diaspora et qui pourrait être un des Palestiniens bannis des territoires mais y disposant toujours d'une adresse. Elle comptera aussi un représentant des Palestiniens de Jérusalem – qu'il soit ou non domicilié dans la Ville sainte ; c'est le plus dur à accepter pour nombre d'Israéliens qui estiment qu'aucun secteur de Jérusalem ne fait plus partie des territoires depuis que la ville a été réunifiée et annexée.

A ces conditions, dit-on à Washington, il y aura un partenaire palestinien pour discuter avec les Israéliens de leur projet d'élections. M. Baker a dit cette semaine qu'il *« attendait une réponse du gouvernement israélien »*.

La fraction travailliste du gouvernement a répondu. Et le ministre des finances, M. Shimon Pérès, et celui de la défense, M. Itzhak Rabin, ont dit *« oui »* : ils sont disposés à dialoguer avec une délégation palestinienne ainsi formée. Ils estiment même que le gouvernement d'union nationale n'aura plus de raison d'être si M. Shamir refuse l'ouverture de ce dialogue et ils lui demandent de prendre une décision dans le courant de la semaine prochaine.

### *Un parti proche de l'hystérie*

M. Shamir, qui doit consulter ses amis ce week-end et réunir le gouvernement dimanche, n'a encore donné aucun élément de réponse, mais son parti est déjà dans un état proche de l'hystérie. M. Ariel Sharon, qui vient de quitter le gouvernement, et les ministres Itzhak Modai et David Lévy mènent la bataille au sein du Likoud. Pour eux, le mécanisme envisagé porte en germe une négociation avec des représentants déguisés de l'OLP, donc, à terme, une négociation sur un compromis territorial, voire sur *la création d'un Etat palestinien*. C'est inacceptable pour un parti qui veut, avant tout, garder les territoires.

L'argument porte, et le projet d'élections suscite un vrai malaise dans les rangs du Likoud, un malaise qui va bien au-delà des querelles de clans qui le divisent. Vingt-trois députés du Likoud, sur quarante, ont demandé à M. Shamir de venir s'expliquer à la Knesset. Des proches du premier ministre, comme le député Benny Begin, lui recommandent d'interrompre le processus en cours. Les colons menacent de manifester, la presse parle d'une rébellion ouverte de la droite contre M. Shamir.

Ce dernier dispose d'un argument-massue pour calmer ses troupes : si le gouvernement d'union nationale doit éclater, M. Pérès affirme être en mesure de prendre la tête d'une coalition restreinte travaillistes-partis religieux et d'imposer sa ligne.

ALAIN FRACHON

### *Censure préalable sur toute information concernant l'immigration soviétique*

JÉRUSALEM

*de notre correspondant*

Après avoir favorisé la plus ample couverture médiatique de l'immigration des juifs soviétiques, le gouvernement vient d'interdire la publication de toute information sur cette affaire qui n'aurait été préalablement soumise à la censure militaire.

Diffusé vendredi 2 mars, quelques heures avant le sabbat, un communiqué officiel indiquait : *« Les services de la censure militaire annoncent que toute information sur l'immigration des juifs soviétiques devra dorénavant être soumise à la censure avant publication. »* Aucune précision n'a été fournie sur la portée d'une mesure dont on ne sait, par exemple, si elle vise la publication de chiffres sur l'immigration ou la mention des filières empruntées par les nouveaux immigrants pour venir en Israël. Dans certains milieux officiels à Jérusalem, on expliquait que la décision avait pour objet d'assurer la sécurité des immigrants après que le gouvernement *« eut vent d'informations selon lesquelles des organisations arabes, et pas seulement palestiniennes, se préparaient à commettre des attentats »*.

Au début de la semaine, le député Michael Kleiner, président de la commission de la Knesset sur l'immigration, avait fait valoir que la publication régulière de chiffres sans cesse plus importants sur les arrivées de juifs soviétiques en Israël ne pouvait qu'exaspérer un peu plus encore les pays arabes et les inciter à accentuer leur campagne de pression sur l'URSS afin qu'elle mette un terme ou des limites à l'émigration. *« Pourquoi leur donner cette arme,* demandait M. Kleiner. *Pourquoi ne pas soumettre ces informations à la censure comme lors des précédentes grandes vagues d'immigration? »* Une mystérieuse « fuite » annonçant l'immigration dans les dix prochains mois de quelque 230 000 juifs soviétiques – estimation des plus spéculatives – avait tout particulièrement irrité les milieux officiels.

Pourtant, il y a encore quelques semaines, ces mêmes milieux, premier ministre en tête, clamaient haut et fort qu'il fallait s'attendre à des arrivées encore plus massives. De même M. Itzhak Shamir avait-il lui même contribué à mobiliser les pays arabes – et à exaspérer les Etats-Unis — en lançant publiquement, à la mi-janvier, qu'une grande immigration supposait un Grand Israël, c'est-à-dire de garder les territoires occupés de Cisjordanie et Gaza. Craindrait-on maintenant que la publicité faite autour de cette *alya* miracle n'ait des effets négatifs ?

AL. F.

□ **EGYPTE : trois Français disparus après l'incendie du Sheraton.** – Trois ressortissants français qui participaient à un voyage organisé sont actuellement portés disparus après l'incendie de l'hôtel Sheraton au Caire, et cinq autres ont été légèrement blessés, apprenait-on vendredi soir 2 mars au ministère français des affaires étrangères. Les vérifications effectuées ont permis de retrouver tous les autres Français dont les noms avaient été fournis par le Sheraton, ajoute-t-on au Quai d'Orsay, où l'on estime que ce bilan de trois disparus ne devrait pas s'aggraver.

## LIBAN : les affrontements entre chrétiens

## Le patriarche maronite menace d'excommunier les belligérants

**Le patriarche maronite a menacé, vendredi 2 mars, d'excommunier ceux qui mettent à *feu et à sang le « pays chrétien »* au Liban, et cette mise en garde sans précédent a aussitôt été suivie d'une pause dans les combats.**

Mgr Nasrallah Sfeir, chef spirituel de la communauté chrétienne la plus influente du Liban, a lancé cet avertissement au second jour d'une violente bataille aux portes de Beyrouth entre l'armée du général Michel Aoun et la milice chrétienne des Forces Libanaises (FL, de M. Samir Geagea).

L'armée avait repris à l'aube son offensive contre les dernières positions de la milice dans la banlieue chrétienne de Beyrouth, où sa légère progression de la veille a été stoppée par une farouche résistance, selon des témoignages concordants. Ces combats se sont accompagnés de duels d'artillerie, et les habitants des quartiers qui entourent la colline d'Achrafiyeh, le cœur du Beyrouth chrétien, transformée en camp retranché par les FL, ont été pris pendant plus de quatre heures sous les obus.

Après avoir multiplié en vain les appels au calme, le patriarche maronite est intervenu avec une fermeté exceptionnelle dans un message radiodiffusé. *« Je préviens,* a-t-il dit, *ceux qui donnent l'ordre d'ouvrir le feu et tous ceux qui leur obéissent qu'ils sont passibles d'excommunication. »* Il a accusé le général Aoun et M. Geagea – tous deux membres de la communauté maronite – de *« ne pas avoir tenu parole »*, après lui avoir promis vendredi matin de respecter un cessez-le-feu *« par pitié pour les habitants »*.

Moins d'une heure après l'intervention de Mgr Sfeir, diffusée par l'ensemble des radios du *« pays chrétien »*, les affrontements ont nettement baissé d'intensité. – *(AFP.)*

# AFRIQUE

## COTE-D'IVOIRE : manifestations contre le président au pouvoir depuis trente ans

# « Houphouët voleur, Houphouët corrompu, Houphouët démission ! »

**« On ne veut plus d'Houphouet » scandent des jeunes adolescents dans le quartier des « 220 logements », un secteur d'habitations à loyer modéré où sont logés des fonctionnaires et des étudiants. Les manifestants sont en réalité des lycéens qui ont rejoint le mouvement de leurs aînés. Dans la matinée du vendredi 2 mars, des instructions ont été données pour renvoyer les élèves à leur domicile. La situation est tendue. La veille des tracts anonymes avaient circulé annonçant une grande marche pacifique contre le régime du président Félix Houphouet-Boigny, agé de quatre-vingt quatre ans officiellement, au pouvoir depuis trente ans.**

ABIDJAN

*de notre correspondant*

Tôt vendredi matin les premiers incidents ont éclaté dans le quartier résidentiel et universitaire de Cocody . Devant le lycée technique et le Lycée classique, deux établissements « phares » d'Abidjan, les forces de l'ordre (qui avaient reçu des instructions pour réprimer « en douceur ») ont lancé des gaz lacrymogènes.

Une heure plus tard, les occupants de la rue se retrouvent près des tours administratives où la plupart des ministères sont installés. Les CRS chargent, aidés des sapeurs-pompiers qui usent de leurs lances à eau. Les fonctionnaires ont rejoints les étudiants. Ils sont alors plus d'un millier. Les bus de la « SOTRA » (transports en commun) sont stoppés par la foule exitée qui chante l'hymne national.

Les voyageurs sont invités à descendre et à se joindre avec les manifestants. « *Les travailleurs avec nous* » ; « *à bas Houphouet* » crie la foule. « *Houphouet voleur, Houphouet corrompu, Houphouet démission !* ». Du jamais entendu à Abidjan. Un jeune garçon est blessé tandis qu'un pare-brise d'autocar vole en éclat. Le cortège recule et les forces de l'ordre peuvent alors quadriller le secteur des tours administratives.

C'est ensuite à Adjamé que les manifestants se rendent. L'excitation est a son comble. Un hélicoptère blanc survole le défilé. A la mi-journée d'autres incidents sont signalés dans différents quartiers de la ville. À Treicheville, des pillards arrosent les vitrines de cailloux.

L'alerte se propage plus vite que l'éclair : les commerçants libanais baissent leur rideaux de fer. Les soldats aux bérets rouges bloquent désormais l'accès à la maison du parti unique, à deux pas du marché où les étals sont délaissés. Sur le boulevard Giscard-d'Estaing, la grande artère qui mène du centre-ville à l'aéroport, des petits groupes d'enfants entre six et douze ans font la loi à coup de pierres. Des vitrines sont brisées. Devant le super-marché « Nour Al Ayat », un responsable paskistanais s'estime heureux : « *il n'y a pas eu de pillage* ».

### *Un défi au « père de la nation »*

Cependant un européen au volant de sa voiture sans vitre constate les dégats : « *Je ne serai pas remboursé, les assurances n'ont même plus de fric ici* ». La colère de la rue a surpris tout le monde. Pour la première fois, on a entendu des slogans hostiles au président et à son régime.

M. Houphouet-Boigny continue ses concertations avec les différents syndicats après le refus catégorique de l'union générale des travailleurs d'accepter les mesures annoncées en début de semaine par le chef de l'Etat. Les fonctionnaires s'attendent à une réduction de leurs salaires de 15 à 40 % et les travailleurs du privé vont voir leur prélèvement au titre de la contibution solidarité grimper de 10 % .

Il est vrai qu'à l'époque du « miracle ivoirien », dans les années 70, ce pays s'était payé le luxe de créer des sociétés d'Etat gérées comme des entreprises privées, avec des salaires largement au-dessus de la moyenne. L'explosion de colère dans les rues d'Abidjan est le résultat d'une frustration : l'étalage du luxe devant la misère grandissante. Un défi lancé au « père de la nation ».

Vendredi soir, un communiqué du gouvernement a annoncé la fermeture jusqu'à nouvel ordre des établissements scolaires et universitaires dans les dix communes d'Abidjan et à Bingerville.

Autre mesure qui risque de maintenir la crispation chez les étudiants : la fermeture de tous les internats et des résidences universitaires. A Yopougon, la résidence universitaire d'où est partie la contestation il y a treize jours, les étudiants béninois, cap-verdiens et burkinnais ont quitté les lieux sans incidents. Après avoir « laché du lest » (baisse de moitié du prix des chambres et des tickets de restaurant, remplacement du ministre de l'enseignement secondaire et supérieur), le chef de l'Etat utilise à nouveau la fermeté.

Mais la deuxième manche s'annonce difficile pour le président ivoirien contraint par les bailleurs de fonds d'appliquer des mesures d'austérité. Les salariés ne veulent pas payer seuls la « facture » de la crise. « *Les riches doivent payer et rapatrier leur capitaux* ».

Le mauvais exemple a été donné par le président ivoirien lui-même. Il s'est déjà expliqué, sans honte, sur sa fortune personnelle placée dans des comptes en banque en Suisse. Une fortune tenue secrète et que les tracts anonymes distribués ces derniers jours estiment à 3 000 milliards de Francs CFA.

ROBERT MINANGOY

## GABON

# M. Bongo minimise les troubles dans son pays

L'Assemblée nationale gabonaise et le comité central du Parti démocratique gabonais (PDG, parti unique) réunis, vendredi 2 mars, en session extraordinaire ont adopté un projet de loi permettant de prolonger le mandat des députés de six mois.

Cette loi, présentée par le président Omar Bongo, doit permettre le report au 1er octobre des élections législatives qui avaient été initialement prévues pour le 1er avril. Un délai qui doit être utilisé pour procéder à plusieurs modifications institutionnelles préconisées par le président Bongo, dont le pays traverse une crise sociale depuis plusieurs semaines.

Malgré une diminution sensible de la tension, plusieurs foyers de mécontentement persistaient encore vendredi à Libreville. Ainsi, les cours à l'Université Omar Bongo n'ont toujours pas repris, malgré les assurances données par le rectorat. Les professeurs gabonais, mécontents de la lenteur de leurs négociations avec les autorités universitaires pour une amélioration de leur niveau de vie, ont refusé de réintègrer leurs salles de cours. Quant aux employés de l'Office du chemin de fer transgabonais (OCTRA), qui étaient en grève depuis une semaine pour des raisons salariales, tous ont repris le travail jeudi. Les internes de l'Hôpital central de Libreville ont décidé en revanche d'arrêter les soins, faute d'avoir été payés depuis décembre.

Interrogé sur la Cinq vendredi soir, le président Omar Bongo s'est montré étonné d'apprendre qu'on avait demandé sa démission. « *Je ne suis pas venu par un coup d'Etat, je ne peux partir que le jour où il y aura une élection. Si les gens ne me font plus confiance, eh bien, je m'en irai* », a-t-il déclaré.

M. Bongo a minimisé la portée des désordres dans son pays . « *Tout ceux qui se mettent dans la rue n'ont pas une raison valable pour le faire. Ils en profitent pour casser les magasins, pour voler, pour piller... Ce qui est terrible, c'est que vous, Français, quand il s'agit de l'Afrique, vous amplifiez..* » « *Je suis né optimiste et je le reste* » a conclu M. Bongo. – *(AFP, AP.)*

## AFRIQUE DU SUD : nommé vice-président de l'ANC

# M. Mandela est de nouveau aux commandes

**M. Nelson Mandela vient d'obtenir, au sein du Congrès national africain (ANC) dont il n'était que le chef historique, la place qui lui revient, celle de vice-président. Ainsi en a décidé, vendredi 2 mars, à Lusaka, en Zambie, le Comité exécutif national (NEC) du mouvement nationaliste *(nos dernières éditions du 3 mars)*. Ni plus car il n'aurait pas été convenable de déposséder de son titre de président M. Oliver Tambo, qui se remet lentement à Stockholm d'une attaque cérébrale survenu en août dernier. Ni moins, car la stature politique du « camarade Nelson » oblige *nolens, volens* ses compagnons de route à se ranger derrière lui.**

JOHANNESBURG

*de notre correspondant*

C'est donc M. Mandela qui devrait normalement être, d'une manière ou d'une autre, l'interlocuteur privilégié du gouvernement sud-africain dans les discussions à venir, à moins qu'il ne préfère demeurer en coulisse. N'est-il pas le mieux placé pour jouer avec succès ce rôle de négociateur, voire d'entremetteur, puisqu'il a appris à connaître en prison ses adversaires politiques avec lesquels il a engagé le dialogue et qu'une estime réciproque est née de ces contacts informels ?

Dans son communiqué l'ANC réitère son intention de rencontrer le président Frédérik De Klerk et se félicite de sa « *réponse positive* » à ses initiatives. A cet égard, il annonce sa décision de prendre « *immédiatement* » les contacts nécessaires avec les autorités de Pretoria (des émissaires des deux parties viennent de se voir à Londres) pour mettre au point les détails de cette rencontre. Celle-ci aura-t-elle lieu dès la mi-mars ? Toujours est-il que M. Mandela, qui est attendu au Zimbabwe et en Tanzanie, pourrait annuler son étape suédoise au chevet de M. Tambo pour rentrer en Afrique du Sud.

Quoi qu'il en soit, l'ANC va envoyer incessamment en Afrique du Sud plusieurs membres du NEC – dans lequel figurent désormais MM. Walter Sisulu et Govan Mbeki, libérés respectivement en octobre dernier et en novembre 1988 – en exil à Lusaka pour y enquêter sur la situation en cours.

D'autre part, le quartier général du mouvement nationaliste sera « *sans délai* » transféré de Lusaka à Johannesburg, et des structures régionales et locales seront mises en place « *dès que possible* ». Cette « remise à jour » de l'ANC sera onéreuse. Le coût en était estimé par ses responsables à environ 80 millions de dollars. Aussi Nelson Mandela – qui a longuement rencontré à Lusaka les représentants des Etats du Commonwealth conduits par le premier ministre malaisien, ainsi qu'une délégation de neuf membres du Congrès américain (il a reçu entre deux portes le ministre irlandais des affaires étrangères agissant en tant que porte-parole de la Communauté européenne) a profité de l'occasion pour inviter la communauté internationale à aider – «*en capital et en ressources* » le mouvement nationaliste à faire front à ces échéances.

### *Pas davantage de concessions*

Si empressé soit-il de rencontrer M. De Klerk, l'ANC a répété que cette simple prise de contact ne pourrait déboucher sur des discussions préliminaires aux véritables négociations que lorsque le gouvernement sud-africain aurait satisfait aux préconditions qu'il a posées, à savoir notamment la levée complète de l'état d'urgence et la libération de tous les détenus politiques. A cet égard, dans son communiqué, le mouvement nationaliste salue « *la grève de la faim héroïque* » que 343 prisonniers incarcérés à Robben-Island, face au Cap, ont entamée depuis le début de la semaine. « *Il ne faut pas attendre de nous que nous fassions davantage de concessions* », a averti Nelson Mandela lors d'une conférence de presse. « *Il est clair*, a-t-il même ajouté, *que le gouvernement n'est pas préparé à nous rencontrer* ».

En tout cas, l'ANC s'est employé à dissuader tous les visiteurs non africains qui ont fait le voyage de Lusaka pour rencontrer Nelson Mandela de baisser la garde à l'égard du régime de Pretoria qui, selon lui, n'a pas encore franchi le Rubicon. M. Joë Slovo, le secrétaire général du Parti communiste sud-africain, a évoqué la possibilité de renforcer les sanctions économiques si les choses restent en l'état. A la délégation américaine il a été demandé d'user de son influence pour faire annuler la visite en Afrique du Sud de M. Dan Quayle, le vice-président américain, et de forcer le Fonds monétaire international à refuser à l'Afrique du Sud un prêt de 250 millions de dollars.

De son côté, M. Chris Hani, le responsable de la branche armée du mouvement nationaliste, a précisé qu'à ses yeux la fin du « *combat* » était liée à la conclusion d'un accord de cessez-le-feu en bonne et due forme avec le gouvernement. Paroles en l'air, car, jusqu'à preuve du contraire, la lutte armée n'a jamais eu de véritable consistance en Afrique du Sud si ce n'est quelques campagnes d'attentats.

Pour sa part, M. De Klerk a souligné, lors d'un récent entretien télévisé, qu'il souhaitait mettre un terme au « *two men show* », c'est-à-dire ses face-à-face avec Nelson Mandela et étendre le champ des discussions à venir à « *toutes les forces représentatives du pays* ». Cette perspective ne manque pas d'inquiéter certains responsables de l'ANC qui craignent de voir ce mouvement de libération, fer de lance de la lutte contre l'apartheid, se diluer en une banale organisation politique appelée à siéger à la table de négociations aux côtés d'autres organisations du même genre.

Du moins les parties en présence reconnaissent-elles aujourd'hui la nécessité de battre le fer quand il est chaud, d'engager de manière irréversible le processus qui doit conduire à la création d'une « *nouvelle Afrique du Sud* » afin de prendre de vitesse les « radicaux » de tout poil adeptes de la manière forte.

JACQUES DE BARRIN

## NIGER

# Important remaniement ministériel

Le président du Niger, le général Ali Saïbou, a procédé, vendredi 2 mars, à un large remaniement ministériel, le second en deux mois. Un nouveau premier ministre, M. Aliou Mahamidou, un cadre quinquagénaire qui dirigeait la Société nigérienne de cimenterie, a été nommé.

Autre fait notable, les ministres de l'intérieur et de l'enseignement supérieur quittent le gouvernement. Une conséquence des affrontements entre policiers et étudiants qui, il y a trois semaines, avaient fait officiellement trois morts et une dizaine selon les manifestants. La nouvelle équipe est plus nombreuse que la précédente (26 membres au lieu 23).

Le lieutenant-colonel Tanja Mamadou remplace M. Amadou Madougou à l'intérieur, M. Hamidou Sékou abandonne l'enseignement supérieur à M. Aboubakar Adamou, M. Dagra Mamadou quitte l'éducation nationale pour la fonction publique en remplacement de M. Khamed Abdoulaye, qui n'était en poste que depuis deux mois. Le nouveau gouvernement compte sept militaires et dix-huit civils, contre six militaires et seize civils dans le précédent. – *(AFP.)*

# AMÉRIQUES

## NICARAGUA : alors que certains se livrent à la violence

# Les sandinistes restent partagés devant les conséquences de leur défaite

**Près d'une semaine après les élections du 25 février et alors que les résultats définitifs ne sont pas encore connus, les autorités sandinistes continuent d'avoir quelques difficultés à admettre leur défaite, même si le président Daniel Ortega multiplie les déclarations conciliantes.**

MANAGUA

*de notre correspondant en Amérique centrale*

La composition définitive de l'Assemblée nationale n'avait toujours pas été annonée samedi 3 mars. « *Ces retards nous inquiètent au plus haut point* », affirme M. Hernaldo Zuniga, conseiller juridique de l'Union nationale d'opposition (UNO), qui a remporté les élections ; il dénonce « *la manipulation grossière des résultats au profit du FSLN* (Front sandiniste de libération nationale) ». L'UNO soupçonne le parti actuellement au pouvoir de faire des pressions sur les conseils régionaux électoraux pour modifier les résultats transmis par les bureaux de vote avant de les remettre au Conseil suprême électoral chargé d'annoncer les chiffres définitifs.

Les premières projections établies par cet organisme accordaient cinquante-deux sièges à l'UNO et trente-huit au FSLN. Selon l'un des principaux dirigeants sandinistes, le commandant Bayardo Arce, l'ancienne opposition pourrait n'avoir finalement que quarante-neuf ou cinquante sièges sur quatre-vingt-dix. Cela lui donnerait toujours la majorité absolue, mais l'éloignerait de la majorité qualifiée (60 % des sièges, soit 54 députés) nécessaire pour modifier la Constitution que les sandinistes s'étaient taillée sur mesure en 1987 et que l'UNO souhaite réviser en profondeur.

Selon M. Zuniga, certains dirigeants sandinistes chercheraient tout simplement à protéger des intérêts personnels en exerçant des pressions sur les autorités électorales. Il cite le cas de M. Rogelio Ramirez, frère de l'actuel vice-président de la République, qui figurait en bonne position sur la liste des quatorze candidats du FSLN pour la région de Granada, troisième ville du pays. Dans l'hypothèse d'une victoire sandinistes aux élections – la seule retenue par le FSLN, qui n'avait jamais voulu envisager la possibilité d'une défaite, – M. Ramirez était assuré de conserver le siège qu'il détient depuis 1984.

Avec à peine 38,2 % des suffrages pour le FSLN contre 58,2 % pour l'UNO dans le département de Granada, selon les derniers chiffres officiels, « *il devrait avoir perdu son siège*, affirme M. Zuniga, *mais il fait des pieds et de mains pour obtenir l'annulation de bulletins qui nous sont favorables et tenter ainsi de récupérer son siège* ». Simultanément, selon le conseiller de l'UNO, la campagne d'intimidation menée par certains sandinistes se poursuit dans la plupart des régions du pays pour tenter de faire comprendre aux électeurs de l'UNO qu'ils « *se sont trompés en votant en faveur de la coalition pro-yankee* ». La presse sandiniste ne cesse de prétendre que beaucoup d'électeurs ont été « *achetés* » et que certains se sont « *repentis* » depuis. Un cabinet d'avocats a même annoncé qu'il avait l'intention de demander l'annulation des « *nombreux votes* » émis dans ces conditions.

Cette offensive s'accompagne parfois de violences contre ceux qui ont appuyé l'UNO. On continue de signaler des distributions d'armes légères aux organisateurs des *turbas*, groupes fanatisés qui sèment la terreur dans certains quartiers. Ces incidents, qui ont provoqué quelques morts des deux côtés, ont incité la Conférence épiscopale à lancer un appel au calme à « *ceux qui ne sont pas satisfaits des résultats électoraux* ».

L'attitude agressive de certains sandinistes contraste avec le discours conciliant du président Daniel Ortega. Depuis qu'il a reconnu sa défaite, lundi à l'aube, M. Ortega s'est adressé à la plupart des secteurs sociaux pour les inviter à défendre les « *conquêtes de la révolution* » dans le respect de la démocratie. Il a répondu sans ambiguïté à ceux qui cherchent à disqualifier les résultats : « *Les peuples ne se vendent pas, mais ils peuvent se tromper, quitte à rectifier leurs erreurs par la suite.* » Il a donc demandé à ses partisans de poursuivre la lutte dans l'opposition en prévision des élections de 1996.

Dans les milieux sandinistes on explique les violences actuelle par les désaccords survenus entre les neuf commandants de la direction nationale du FSNL, principale source du pouvoir au Nicaragua. Alors que la plupart des commandants se seraient finalement ralliés à la position du président Ortega, le commandant Tomas Borge, qui représente la ligne cubaine, resterait opposé à la reconnaissance de la victoire de l'UNO et surtout au transfert, à partir du 25 avril, de tous les pouvoirs au nouveau gouvernement, y compris le contrôle de l'armée et le ministère de l'intérieur.

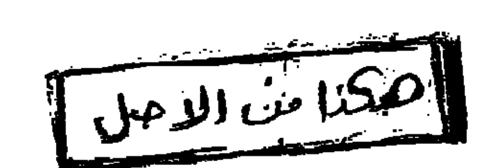
### *« la Lune et le Soleil »*

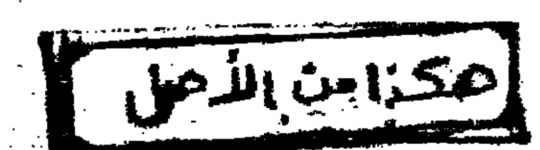
A la tête de ce ministère et de la redoutable sécurité de l'Etat, le commandant Borge dispose de moyens importants et peut créer des désordres à l'échelle nationale. A la différence de ses collègues de la direction nationale, qui sont des pragmatiques, il défend un marxisme-léninisme pur et dur, peu disposé aux compromis. Pendant la campagne électorale, il n'avait pas hésité à dire : « *L'UNO a encore moins de chance de gagner que la Lune de tomber ou le Soleil de s'éteindre.* » Il s'est lourdement trompé, de la même manière qu'il se fourvoyait en croyant, comme on peut le lire depuis dix ans à l'entrée de ses bureaux, que « *le ministère de l'intérieur est la sentinelle de l'allégresse du peuple* ».

De source sandiniste, on indique cependant que le commandant Borge est désormais « *très isolé* » et aurait perdu le contrôle sur la plupart des troupes du ministère de l'intérieur. Le fondateur du Front sandiniste serait même, dit-on, « *sur le point de donner sa démission et de se retirer à Cuba où il se consacrera à l'écriture* ».

BERTRAND DE LA GRANGE







# EUROPE

## ROUMANIE

### *Le président du tribunal qui a condamné les Ceausescu s'est donné la mort*

**Le président du tribunal militaire qui a condamné à mort les époux Ceausescu, le général Georgica Popa, s'est suicidé lors d'une période de « dépression psychique grave », a déclaré vendredi 2 mars à la presse le ministre roumain de la justice, M. Theofil Pop.**

Le général Popa s'est tiré une balle dans la tête jeudi après-midi dans son bureau du ministère de la justice, après avoir laissé une lettre à sa femme *lui* demandant pardon pour son geste, mais sans en expliquer les raisons, a précisé le ministre, qui ne croit pas à un motif lié à ses activités professionnelles. *« Nous avons découvert qu'il avait déjà eu une dépression liée à des problèmes familiaux il y a dix ans »,* a-t-il ajouté.

Le général Popa, cinquante-sept ans, était président du tribunal militaire de Bucarest depuis 1987 et il avait *« prononcé plusieurs fois la peine capitale »* avant de juger les époux Ceausescu le 25 décembre dernier, a encore dit le ministre. Ce dernier a confirmé que la voix entendue sur les enregistrements, partiellement diffusés, du procès était bien celle du général.

Quelques heures après la révélation de ce suicide, vendredi 3 mars, le procès-verbal du jugement a été rendu public, ainsi que la composition complète du tribunal, jusqu'alors *« tenue secrète pour des raisons de sécurité ».* Le vice-président était le colonel Ioan Nestor (promu quelques jours après général en même temps que le colonel Popa, président), les assesseurs populaires étaient le capitaine Corneliu Sorescu, le lieutenant-major Daniel Condrea et le lieutenant Ion Zamfir. Le procureur militaire était le commandant Dan Voinea, et le greffier l'adjudant-major Jan Tanasa.

Le jugement, qui porte le *« numéro 1 »* et la date du 25 décembre 1989, indique que le tribunal *« s'est réuni en séance publique »,* dans la garnison de Tirgoviste (80 kilomètres au nord-ouest de Bucarest). Les inculpés étaient « assistés » par les avocats commis d'office Nicolae Teodorescu et Constantin Lucescu, du barreau de Bucarest.

Selon le procès-verbal, le procureur a fait valoir que les faits reprochés (génocide, détournement du pouvoir d'Etat, actes de subversion, etc.) *« sont suffisamment notoires pour ne pas avoir besoin d'être prouvés ou démontrés »* et permettent *« de conclure que les accusés ont commis les faits reprochés ».* Quant à Mᵉ Teodorescu, il *« a affirmé que les actes et les preuves (...) sont incontestables et que les faits ont été commis dans leur totalité »,* concluant *que si le tribunal prononçait la peine de mort demandée, « ce serait juste et correspondant à la gravité des faits commis ».*

#### *Un procès à Timisoara*

A Timisoara, d'autre part, le procès de hauts responsables *de la Securitate et de la milice* s'est ouvert vendredi devant un tribunal militaire spécial chargé d'établir leur responsabilité dans la répression des manifestations de décembre. Accusés de *« complicité de génocide »,* ces fidèles de Ceausescu ont fait tirer sur la foule, fait disparaître des cadavres et des documents compromettants, et procédé à des interrogatoires *« brutaux »* de prisonniers, *selon le procureur,* le colonel Vasile Cosma.

Parmi les accusés, le crâne *rasé, tenue rayée de bagnard,* le général de la Securitate Emil Macri, chef du contre-espionnage, *fait aujourd'hui* figure de principal accusé au côté de onze colonels, après la mort (dont l'un par suicide) des généraux Constantin Nunta et Mihalea Velicu, directement chargés de la répression. Le bilan de celle-ci, avancé vendredi par le président du tribunal, le colonel Cornel Badoiu, est de 98 morts, 300 blessés et 23 disparus.

Le procès, qui devrait durer plus d'un mois, se déroule dans la salle des fêtes de la Maison de la jeunesse de Timisoara, gardée pour l'occasion par une *dizaine de chars légers,* une centaine de soldats et des tireurs postés sur les toits. Les quelque 500 places sont loin d'être toutes occupées, alors que nombreux sont ceux qui auraient souhaité pouvoir assister aux audiences.

L'accusation a insisté sur le rôle du général Macri et du colonel de la police Nicolae Chircoias dans le « vol » de 40 cadavres à la morgue de l'hôpital de Timisoara, afin de *« faire disparaître les traces du génocide ».* Ces cadavres avaient été transportés secrètement dans un camion réfrigéré jusqu'au crématorium de Buca*rest et les cendres ensuite dispersées* dans un canal (*AFP*).

## La « Pravda » et les réformateurs radicaux

*Suite de la première page*

**L'historien M. Youri Afanassiev qui est, avec M. Eltsine, l'un des deux co-présidents du groupe inter-régional des députés, est un des piliers de cette tendance qui constitue, à cette date, la tentative la plus sérieuse de fédération de l'opposition réformatrice.**

**Pour l'instant, cette opposition agit *à la fois à l'intérieur et à l'extérieur* du parti, mais c'est publiquement qu'elle affirme, dans le même temps, son intention de jeter les bases d'une nouvelle organisation si elle n'arrivait pas à faire triompher ses thèses devant le Congrès, c'est-à-dire au début de l'été. En ce sens, ce n'est pas seulement une contribution aux débats internes du parti que vient de publier la *Pravda*. C'est aussi la première déclaration publique d'une force qui pourrait être, demain, à l'origine d'un des futurs nouveaux partis politiques d'Union soviétique.**

**En présentant leur texte dans les colonnes de l'organe du comité central, les organisateurs de la « plate-forme démocratique » expliquent d'ailleurs qu'ils se *« distinguent radicalement »* du projet présenté par M. Gorbatchev, car le parti ne doit plus être un *« parti d'avant-garde »* mais un *« parti parlementaire »* comme les autres.**

#### *D'un modèle à l'autre*

Pour eux, la responsabilité essentielle de l'approfondissement de la crise *« revient au parti dirigeant ».* Non pas à tel ou tel dirigeant, mais au parti en tant que tel atteint d'une *« crise idéologique, politique, organisationnelle et morale ».*

Il faut donc, estiment les oppositionnels, *« fondamentalement réviser »* plusieurs *« représentations dogmatiques »* portant, notamment, sur la *« mission historique de la classe ouvrière »,* la *« possibilité d'un pouvoir populaire sans pluralisme politique »* et la *« primauté des intérêts collectifs sur ceux de l'individu ».* Dans le domaine politique, poursuivent-ils, les racines du mal remontent à *« l'établissement d'un système totalitaire de pouvoir dans* (le) *pays* (et à) *la transformation du PCUS en noyau de ce système monopolisant la propriété, le pouvoir, l'idéologie ».*

*« Il y a longtemps que* (ce) *PCUS n'est plus un parti politique,* poursuivent-ils, (et) *si certaines de ses couches progressistes ont lancé la Perestroïka, il ne peut pas (...) mener, dans son état actuel, les processus de restructuration à leur aboutissement logique ».* Il faut en conséquence qu'il abandonne non seulement un monopole politique qui *« conduit à sa dégradation et sa perte d'influence ».* Mais aussi le principe du centralisme démocratique et celui, surtout, de la *« partisation de toutes les fonctions dirigeantes »* de l'Etat.

En une phrase, l'objectif est de *« passer d'un modèle de parti totalitaire à un modèle démocratique de parti parlementaire agissant dans le cadre d'un système pluraliste ».* Pour les lecteurs des milliers de journaux et bulletins d'opposition qui ont fleuri ces derniers mois, pour les habitués des réunions politiques informelles et pour ceux aussi des Soviétiques *qui savent lire* entre les lignes la plate-forme que M. Gorbatchev a fait adopter par le comité central, l'idée relève déjà presque de l'évidence. Ces Soviétiques là représentent pourtant une minorité de gens, pretigieux, à l'influence chaque jour plus grande, mais peu nombreux – quelques centaines de milliers de personnes, deux millions au maximum, selon une récente estimation des *Izvestia*.

Là au contraire, c'est toute l'URSS qui à l'occasion de lire, noir sur blanc, des propos tout simplement inimaginables il y a encore très peu de temps. C'est d'un plaidoyer pour la démocratie parlementaire qu'il s'agit et en lui donnant sa caution, la *Pravda* légétimise ce point de vue.

Nette depuis que M. Gorbatchev a contraint l'appareil à accepter l'abandon du monopole politique du parti et le passage à un régime présidentiel, cette évolution a virtuellement des conséquences d'autant plus grandes que ces thèses sont maintenant développées, *devant tout le pays, par des oppositionnels* . Contrairement à M. Gorbatchev, ils peuvent, eux, s'exprimer explicitement et parce qu'ils sont des oppositionnels, ils peuvent faire croire à ce qu'ils disent – croire que la démocratie n'est plus seulement un rêve lointain mais la question à l'ordre du jour.

Et comme pour mieux en convaincre, les animateurs de la « plate-forme » expliquent que ce passage à la démocratie doit se faire en deux étapes essentielles : la transformation, d'abord, du parti qui doit abandonner les pouvoirs qu'il a usurpés et opter pour la démocratie interne et la transformation, ensuite, du paysage politique soviétique.




#### *L'éclatement du PCUS*

*« Les courants et fractions apparus lors de la* [première] *étape peuvent devenir la base de* [nouveaux] *partis politiques* (...) », écrivent ensuite les oppositionnels qui rejoignent ainsi l'idée de plus en plus répandue selon laquelle, comme dans les pays d'Europe centrale, le prochain congrès du parti sera, en fait, son dernier. Car l'avantage de l'introduction de ce droit de tendances dans un parti autrefois monolithique *n'est pas seulement* d'organiser ce qui se serait de toute manière imposé. Il est aussi de forcer les uns et les autres à formuler leurs idées et leurs propositions.

L'élection des délégués au congrès pourra ainsi se faire sur des bases claires. Compte pourra *être réellement fait des forces* respectives des conservateurs et des réformateurs. Des alliances s'imposeront entre courants les plus proches – et notamment, entre M. Gorbatchev et son opposition radicale qui dit à haute voix ce qu'il murmure et fait sans le dire.

Au bout du compte, la liberté fera apparaître qu'il y a au moins deux grands partis dans le Parti communiste soviétique et que la logique voudrait qu'ils se séparent pour jouer chacun leur carte.

*« Notre société,* écrivait cette semaine dans les *Izvestia* Mᵐᵉ Chevtsova, une historienne spécialisée dans les problèmes de *l'Europe centrale, n'a pas, ou du moins pas encore, une seule force d'opposition capable de devenir un facteur* (politique) *dominant. C'est pourquoi notre sort ultérieur dépend dans une très large mesure des processus à l'œuvre au sein du PCUS (...). La création de deux partis permettrait,* poursuivait-elle, *de créer dans notre société ce système de contre-poids qui lui est si nécessaire* (et cela) *sur la base du socialisme ».*

En tout état de cause, concluait Mᵐᵉ Chevtsora, *« la délimitation* (des courants) *au sein du parti trouvera tôt ou tard son issue logique – au cours du congrès ou tout de suite après. Il est seulement important que ce processus ne nous prenne pas au dépourvu ».*

Dirigée comme les *Izvestia* par un proche de M. Gorbatchev, la *Pravda* vient d'y veiller.

**BERNARD GUETTA**

□ **URSS : M. Grigoriants empêché de se rendre en France.** – Le dissident soviétique Sergueï Grigoriants, journaliste indépendant, a été empêché par les autorités de son pays de venir en France pour participer, au début de la semaine, au colloque de l'UNESCO sur la presse dans les pays de l'Est. M. Grigoriants a indiqué que, après lui avoir laissé entendre qu'il pourrait partir, on a finalement refusé de lui remettre son passeport.

## HONGRIE

### Le premier ministre révèle qu'un coup d'Etat a été fomenté en 1989

Le premier ministre hongrois, M. Miklos Nemeth, a affirmé, vendredi 2 mars au Parlement, que d'anciens hauts responsables du Parti communiste hongrois (PSOH) avaient projeté de renverser son gouvernement l'an dernier, avec l'appui de la Roumanie et de la Tchécoslovaquie.

M. Nemeth a déclaré au Parlement avoir reçu une lettre anonyme en novembre dernier l'informant que pour certains responsables régionaux du Parti un coup de force militaire était le seul moyen de porter un coup d'arrêt aux réformes. Selon cette lettre, dont les révélations, a-t-il dit, ont été authentifiées, des dirigeants du Parti et d'entreprises d'Etat voulaient déclencher des troubles sociaux en perturbant l'alimentation en eau et en électricité dans tout le pays.

*« Après cela, ils arrêteront les dirigeants du gouvernement. Ils comptent sur l'aide militaire de la Roumanie et de la Tchécoslovaquie voisines »,* affirmait la lettre. – (*Reuter.*)

## Un transfuge soviétique affirme que c'est bien le KGB qui a tenté d'assassiner le pape en 1981

*Après un silence de dix ans,* **depuis sa fuite d'URSS, un ancien haut responsable soviétique du KGB, M. Viktor Ivanovitch Cheimov, est apparu au grand jour, vendredi 2 mars, à Washington, fournissant notamment des détails sur la tentative d'assassinat du pape Jean-Paul II, organisée selon lui par le KGB.**

M. Cheimov, dans une conférence de presse, a affirmé que c'était bien le KGB qui avait tenté d'assassiner le pape Jean-Paul II à Rome en mai 1981. Il a précisé en avoir été informé en 1979 *alors qu'il se trouvait à Varsovie.* Un ordre reçu de Moscou, a-t-il indiqué, demandait que l'on *« obtienne le maximum d'informations sur les moyens de s'approcher physiquement du pape. » « Cela signifiait qu'ils voulaient l'assassiner »,* a-t-il ajouté.

L'ordre recommandait l'utilisation de ressortissants étrangers impossibles à lier aux services d'espionnage de l'URSS. L'ex-agent *soviétique s'est refusé* à entrer dans les détails de la tentative, et au cours de la conférence de presse il a généralement éludé les questions trop précises, évoquant la sécurité nationale des Etats-Unis.

M. Cheimov a cependant mentionné d'autres tentatives d'assassinats, parlant notamment du danseur Rudolf Noureev, qui avait fui l'URSS lors d'une tournée à Paris en 1961. Un câble à ce sujet, dont il avait eut connaissance, envisageait la possibilité de faire briser les jambes du danseur, a-t-il affirmé.

Il a également parlé d'une tentative contre un autre transfuge du KGB, M. Youri Nosenko, réfugié aux Etats-Unis en 1964. *M. Nosenko était censé mourir* empoisonné par une minuscule aiguille plantée dans le siège de sa voiture. Pour des raisons *qu'il* a déclaré ignorer, la tentative avait échoué. Soulignant qu'il ne s'agissait que de *« rumeurs »,* M. Cheimov a ajouté qu'une autre tentative contre M. Nosenko devait avoir lieu à *Paris, et il a précisé que le meurtrier* en puissance était un commissaire de police parisien.

Selon M. Cheimov, les églises orthodoxes à l'étranger sont également largement *utilisées* par le KGB, notamment en Israël, bien que dans ce cas l'infiltration *soviétique au sein du Mossad* (services secrets d'Israël) soit *« très mauvaise »,* a poursuivi *l'ancien agent soviétique.*

Dans le cas de la France, en revanche, M. Cheimov a indiqué *que les Soviétiques « n'avaient pas grande considération pour le système de codes »* des services secrets français. Il a ajouté ne pas être au courant d'une infiltration spécifique de ces services.

M. Cheimov a d'autre part révélé que pendant la période où il travaillait encore pour le KGB, les Soviétiques disposaient de *« deux sources de renseignements »* au sein du département d'Etat et que ces « taupes » supposées fournissaient des renseignements sur les orientations de la politique étrangère des Etats-Unis. – *(AFP)*

# ASIE

## Pékin proteste auprès de Paris contre un projet de radio dissidente installée sur un bateau français

**PEKIN**

*de notre correspondant*

Deux mois après l'abandon par Paris du projet de vente de frégates à Taiwan, on a reparlé de bateau entre la France et la Chine. L'ambassadeur de France à Pékin a été convoqué samedi 3 mars au ministère des affaires étrangères pour la deuxième fois depuis le début de l'année. Il s'y est vu notifier une protestation contre l'intention d'opposants chinois d'affrêter un bateau qui, depuis la mer de Chine méridionale, émettrait en direction du continent, à l'occasion du premier *anniversaire du Printemps de* Pékin.

La Chine voit dans cette initiative de la Fédération pour la *démocratie* en Chine (FDC, organisation de *« criminels recherchés par la police chinoise »*) une *« ingérence »* française *« risquant d'affecter le processus d'amélioration des relations bilatérales »*

M. Charles Malo avait reçu en 1989 quinze protestations chinoises contre l'asile donné aux dissidents fuyant la répression. La seizième, mardi dernier, mettait en garde la France contre une condamnation de la Chine à la Commission des droits de l'homme des Nations unies. Entretemps, Paris avait levé, pour ne pas se *couper de Pékin,* certaines sanctions économiques à l'encontre du continent.

**FRANCIS DERON**

**[Ce bateau, la Déesse de la démocratie, doit commencer à émettre *sur les ondes chinoises à partir de* la fin du mois d'avril. Ce projet est organisé par la FDC en association avec Actuel et quinze journaux du monde entier.]**

## VIETNAM

### La mort du prince Buu Loc

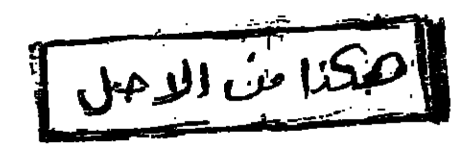
**Le prince Nguyen Phuoc Buu Loc est mort à Paris le 27 février dernier à l'âge de soixante-seize ans (*le Monde* du 3 mars).**

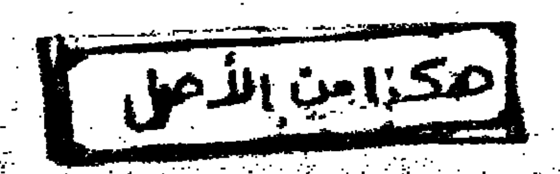
Descendant de l'empereur Gia Long et cousin de Bao Dai, docteur *en sciences économiques* et politiques, il dirigea la délégation vietnamienne lors des négociations qui aboutirent aux accords du 9 mars 1949 par lesquels la France reconnaissait l'unité et l'indépendance du Vietnam dans le cadre de l'Union française. Buu Loc était haut-commissaire du Vietnam en France quand, en octobre 1953, le souverain vietnamien le rappela pour organiser un congrès de toutes les tendances politiques du pays afin de faire face aux ambitions des frères Diem.

Buu Loc, qui avait réussi à modérer les ardeurs nationalistes des congressistes qui réclamaient l'indépendance totale, fut nommé chef du gouvernement en janvier *1954* en remplacement de Nguyen Van Tam. Nationaliste convaincu, il tenta de s'opposer à la partititon du Vietnam et négocia avec Paris les traités d'indépendance et d'association paraphés le 6 juin 1954, en pleine conférence de *Genève. Dès son retour* à Saigon, quelques jours plus tard, sa mission accomplie, Bao Dai le remplaça par Ngo Dinh Diem.

**P. de B.**









# POLITIQUE

## La préparation du congrès du PS

### Trois motions au coude à coude

Week-end studieux en perspective pour la France militante socialiste qui se réunit, samedi 3 et dimanche 4 mars, en congrès fédéraux dans l'ensemble des départements, à l'exception de Paris et de la région parisienne (1). Week-end tendu aussi, et le doigt sur la calculatrice, rue de Solférino, boulevard Saint-Germain, ou à l'hôtel de Lassay où l'on devrait savoir, dimanche soir, combien chacun pèse, ce qu'il vaut et, éventuellement, à quel prix il peut se négocier.

D'ici là, on juge, on évalue, on soupèse au vu des premiers résultats de vote parvenus. Chez les proches de M. Fabius, on revendique l'art du bon et juste calcul. Au cours d'une rencontre officieuse avec les journalistes, vendredi 2 mars, on livre les derniers chiffres officieux : *« On vous avait annoncé 27 %, vous aurez 27 % ».*

*« Les trois grosses motions sont au coude à coude, elles tiennent toutes dans un mouchoir de poche »*, explique un député fabiusien, qui se refuse toutefois à livrer son pronostic quant à l'arrivée du tiercé dans l'ordre. Les partisans de M. Fabius se disent *« raisonnablement optimistes »* quant à l'issue du scrutin et espèrent obtenir la majorité absolue ou relative dans six des dix plus grosses fédérations. Au regard des premiers résultats, qui représentent environ 30 % des militants et sept fédérations, les fabiusiens constatent qu'ils sortent *« plus fort là où ils étaient bien implantés et plus faibles là où ils étaient faiblement implantés ».*

Des chiffres, rue de Solferino, on ne souhaite pas trop en donner. M. Daniel Vaillant, secrétaire national chargé des fédérations, appelle à la *« prudence »* dans l'interprétation, en raison d'une part de la *« distorsion naturelle »* entre les résultats en voix et leur traduction en mandats, et, d'autre part, des contentieux en cours dans certaines fédérations comme l'Hérault et l'Aude. Certes, reconnaît-il, ces éléments *« ne jouent qu'à la marge »*, mais compte tenu du faible écart que tous prévoient entre les trois grandes motions, rien ne saurait être négligé. Du bout des lèvres, M. Vaillant concède toutefois que *« 30 % serait un excellent résultat ».* La prudence est encore plus grande chez les rocardiens qui prévenaient aimablement les curieux qu'aucun commentaire n'était à attendre avant dimanche après-midi.

Après les additions, les supputations. Officiellement toujours, il ne se passe rien entre les mitterrandistes. Chez les fabiusiens, qui estiment avoir largement prouvé leur volonté de synthèse, et qui se réjouissent de la bonne volonté exprimée par M. Lionel Jospin en faveur du pacte d'unité des mitterrandistes, on affirme toutefois ne rien vouloir relancer avant les assemblées de motion. Les protestations de M. Jean Poperen, contre *« l'escamotage »* d'un congrès où tout *« paraît bouclé d'avance »* parce que *« ceux qui se déchiraient à belles dents (...) se seraient déjà mis d'accord »*, ne provoquent à l'hôtel de Lassay qu'une sibylline compassion : *« Jean Poperen se sert de tous les arguments dans le sprint final pour remonter un peu, parce qu'il craint de faire moins de dix. »*

Devant les militants de la fédération de Loire-Atlantique, M. Claude Evin, ministre rocardien de la solidarité, de la santé et de la protection sociale, s'est prononcé, samedi, en faveur d'une large synthèse, qu'il juge *« possible et souhaitable pour l'image que les socialistes donnent d'eux-mêmes au pays ».*

Mais cette synthèse politique doit, selon M. Evin, *« se réaliser à Rennes. Pas ailleurs, pas avant. La synthèse politique ne peut être la reconstitution d'un ancien courant aujourd'hui disparu avant que le débat n'ait pu aller jusqu'à son terme pour l'ensemble des autres militants du parti. Il ne doit pas exister de militants à deux vitesses, (...) avec ceux de première catégorie destinés à se rassembler entre eux dans un premier temps, puis à faire l'aumône avec condescendance aux militants de deuxième catégorie, que l'on veut bien admettre dans une synthèse générale »*, a prévenu M. Evin.

**P. R.-D.**

(1) Seules les fédérations des Yvelines et de l'Essonne tenaient leur congrès ce week-end.

### Premiers résultats

Les sept motions en présence sont la motion 1 (Mauroy, Mermaz, Jospin), la motion 2 (Poperen), la motion 3 (Rocard), la motion 4 (Mélenchon-Dray), la motion 5 (Fabius), la motion 6 (Lienemann) et la motion 7 (Chevènement).

● **RHONE**

Villeurbanne (ancien fief de Charles Hernu) : motion 1 : 71,4 % ; motion 5 : 13,9 % ; motion 7 : 6,4 % ; motion 3 : 4,6 % ; motion 2 : 2,7 %. Les motions 4 et 6 ont obtenu moins de 1 % des voix.

Meyzieu (dont le maire est M. Jean Poperen) : motion 2 : 94,2 % ; motion 3 : 2,8 %. motion 1 : 1,4 %. Les autres motions ont obtenu moins de 1 % des voix.

*Bron (dont le maire est M. Jean-Jack Queyranne)* : motion 1 : 39,2 % ; motion 2 : 31,7 % ; motion 3 : 19,2 % ; motion 4 : 5 % ; motion 5 : 5 %. Les motions 6 et 7 n'ont obtenu aucune voix.

Saint-Fons (dont le maire est le sénateur Franck Sérusclat) : motion 1 : 87,5 % ; motion 3 : 9,4 % ; motion 5 : 3,1 %. Les autres motions n'ont obtenu aucune voix.

Décines : motion 2 : 53 % ; motion 1 : 41 % ; motion 3 : 3,7 % ; motion 5 : 2,3 %. Les autres motions n'ont obtenu aucune voix.

Selon des pointages effectués le 2 mars sur l'ensemble du Rhône, la motion Mauroy-Mermaz-Jospin était donnée largement en tête, avec 41 % des voix, suivie de celle de MM. Rocard (24 %) ; Poperen (19 %) ; Fabius (8 %) ; Chevènement (5 %).

● **VENDÉE**

28 mandats. Motion 1 : 27,4 % ; Motion 4 : 25,6 % ; Les motions 5 et 3 arrivent à égalité avec 22,4 %. La Nouvelle école socialiste a créé la surprise dans cette fédération en arrivant en deuxième position devant les fabiusiens et les rocardiens.

● **EURE**

29 mandats. Motion 5 : 65 % ; motion 3 : 16,7 % ; motion 4 : 6,4 % ; motion 1 : 4,6 %.

● **TERRITOIRE DE BELFORT**

37 mandats. Motion 7 : 71 % ; motion 1 : 12,75 % ; motion 5 : 11,85 % ; motion 3 : 2 %.

● **LANDES**

97 mandats. Motion 1 : 65 % ; motion 2 : 17,95 % ; motion 3 : 11,8 % ; motion 5 : 2,5 %.

## SEINE-MARITIME : le laboratoire du « socialisme scientifique » de M. Fabius

**ROUEN**

*de notre envoyée spéciale*

Le socialisme, en Seine-Maritime, est plutôt scientifique. Rien, sur les terres de Laurent Fabius, n'est laissé au hasard. Le président de l'Assemblée nationale a beau affirmer que sa méthode rose du socialisme rénové reste *« assez artisanale »*, le premier secrétaire de la fédération du parti reconnaît sans difficulté que, pour suivre, *« il faut être fort en maths »* :

A quinze jours du congrès de Rennes, on additionne plus que jamais dans la Seine-Maritime. Non pas les sept motions, dont personne ne se soucie plus qu'ailleurs. Mais les mandats et les timbres sur les cartes d'adhérents. On recompte aussi les militants (4 200, 55 % de plus en deux ans), les membres de l'association des amis du PS (20. 000 personnes) et les députés socialistes du département (dix sur douze). Mais cela, c'est par pure gourmandise.

### *Une question de maillage...*

l'heure où les « éléphants » du parti se livrent à toutes sortes de calculs sur le nom du futur premier secrétaire, le prétendant Laurent Fabius peaufine la mathématique moderne qu'il appliquerait bien au parti *« à une plus grande échelle ».* La méthode, certes, a encore quelques « faiblesses ». La droite a gardé la majorité au conseil général et Jean Lecanuet la ville de Rouen. Et, dans le parti, il reste quelque 30 % de non fabiusiens.

La méthode porte un nom : le *« maillage ».* L'expression est du premier secrétaire fédéral, M. Alain Le Vern, car l'ancien plus jeune premier ministre de France n'aime déjà pas les termes de *« clan »* ou de *« réseau ».* M. Le Vern, quarante-et-un ans, député, est un ancien directeur d'école. Il a tous les chiffres en tête : la fédération est maintenant au huitième rang national. Le ratio du nombre de militants par rapport au nombre d'habitants est de un pour trois cents dans le département. Et de un pour trente dans sa commune de Saint-Saëns, où pourtant il n'a pas « forcé ».

Le maillage consiste à tricoter serré le socialisme rénové. Se fixer d'abord des objectifs : enlever une petite municipalité au PC qui décline, puis le canton. Gagner une mairie sur la droite — c'est plus rare. Trouver de bons candidats, de préférence déjà fabiusiens, ce qui évite d'avoir ensuite à les convertir. L'ex-plus jeune recteur de France, M. Christian Bècle, quarante-neuf ans, agrégé de physique et directeur général au ministère de la recherche, est ainsi devenu maire de Canteleu, une commune de dix-huit mille habitants. Il a le préfet au téléphone quand il le souhaite, là où son prédécesseur attend encore de le rencontrer. Il y avait treize adhérents au PS lorsqu'il est arrivé fin 1986 : ils sont maintenant 155

François Zimeray, le plus jeune maire d'une commune de plus de vingt-mille habitants, a été élu, lui, à Petit-Quevilly. Vingt-huit ans, avocat parisien dans une circonscription ouvrière : trente-sept militants au départ, deux cent dix aujourd'hui. Un libéral. Il reste sept chevènementistes dans sa section, dont Pierrot, un ancien de chez Renault, militant CGT, qui se souvient avoir fait la sortie des usines en 1978 avec un tout jeune parachuté nommé Fabius. Qui n'a plus mis les pieds au parti pendant un an après avoir été accusé par le premier secrétaire fédéral de chercher la « polémique » à toujours revenir sur le socialisme et la république. Et qui affirme, tout en regardant à droite et à gauche si personne ne l'écoute, qu'être partisan de Chevènement chez Fabius reste tout de même plus facile que *« membre du PS à la CGT ».*

Gagner ensuite, de fil en aiguille, le SIVOM de l'agglomération rouennaise. Jean Lecanuet, paraît-il, ne décolère pas d'avoir dû céder la présidence du syndicat à Laurent Fabius, qui pour ne pas s'être risqué lui-même à attaquer Rouen aux dernières municipales, contourne l'objectif. Le maire est d'autant moins content que les socialistes ont repris à leur compte son projet de métro léger. Et que le fabiusien installé aux commandes, Yvon Robert, quarante-et-un ans, conseiller technique de Michel *Rocard il y a encore six mois,* prépare un projet d'agglomération et un élargissement des multiples vocations du SIVO M.

Repêcher enfin dans les filets quelques élus venus d'ailleurs . Jean-Claude Bateux était député CERES jusqu'à ce que la proportionnelle l'élimine de l'Assemblée nationale. La fédération a financé la permanence qui l'a aidé à retrouver son siège en 1988. Il a été séduit par la motion Egalité . Gérard Le Tailleur, ancien responsable de la CFDT, maire de Petit-Couronne, était rocardien. Le premier ministre reste son favori pour l'élection présidentielle mais comme il faut *« prendre des loupes pour trouver les différences »*, il ne cache pas qu'il préfère Fabius quant à la « redynamisation du PS ». Sa section pense comme lui. Petit-Couronne se trouve dans la circonscription du député Fabius mais qu'on ne lui parle pas de *« pressions ».* Il ne s'agit que d'un *« vote de cohérence »* avec la Seine-Maritime.

Le maire d'Elbeuf, René Youinou, exerce lui aussi dans la circonscription du président de l'Assemblée nationale. Il est même son suppléant. M. Youinou n'est pas rancunier . Mécanicien ajusteur mis à *la retraite anticipée par* Renault-Cléon, il salue la « politique courageuse de *modernisation* » entreprise par M. Fabius. Lui aussi a quitté Michel Rocard. Laurent Fabius a été l'instigateur d'une charte de développement économique pour la région d'Elbeuf. Il a favorisé l'importation dans « la ville aux cent cheminées » d'une structure d'accueil des personnes âgées concoctée dans les arcanes des ministères parisiens. Bref, *« il nous aide à nous positionner sur un certain nombre de procédures »* .

### *Sections « albanaises »*

A force d'additionner, une maille après l'autre, on finit par arriver, au degré zéro du parti, à des sections « albanaises ». Quatre-vingt dix neuf mandats pour l'homme fort de la région . Un mandat, un seul, pour un quelconque premier ministre, premier secrétaire du parti ou président de l'assemblée (personne n'échappe à l'albanisation, c'est un prêté en Seine-Maritime pour un rendu dans les Landes). En Seine-Maritime, jeudi 1er mars, toutes les sections n'avaient pas encore voté mais la démocratie était sauve. A Blangy, une ou deux voix s'étaient portées sur M. Rocard : un signe de *« pluralisme »* indiscutable, aux yeux de M. Le Vern. Le PS, qui se faisait une religion de discuter jusqu'à l'aube pour une virgule, serait-il devenu un parti moutonnier ? *« Ici*, comme dit François Zimeray, *on est fabiusien par capillarité ».* Tous les espoirs sont permis en ce qui concerne un conseiller municipal communiste de Canteleu. *« Fabiusien ? Il le sera »*, promet M. Bècle.

Lorsqu'ils ont été reintégrés, après quelques années d'exclusion pour cause de liste dissidente aux municipales, les rocardiens de Canteleu n'ont pas reconnu leur parti. *« On n'avait jamais dépassé la trentaine. Ils sont plus de cent-cinquante ».* Les rocardiens ont croisé un certain nombre de personnes âgées, des gens *« peu formés mais fidèles »*, qui confondent *« réunion publique et réunion de section »* et qui applaudissent le nom de Fabius *« dès qu'il est prononcé ».* Bref, une sorte de parti de masse. Avec des adhérents conviés d'abord à une visite de l'Hôtel de Lassay (gratuite, avec photo souvenir en compagnie du président — un car par semaine en moyenne). Puis recrutés quelque temps plus tard à l'occasion d'une *« opération prise de carte. ».* Un parti avec tarif-couple comme à la SNCF.

Marcel Hodiesne, psychologue scolaire, et Edith Noël, également rocardienne, ne sont pas des matheux. Ils se sont posés des questions. *« Ils s'y prennent mieux que nous, avec notre morale ringarde. Ils sont plus rigoureux. Ils ne s'embarrassent ni de scrupules ni de préjugés. Fabius a au moins dix permanents. Rocard ne nous en n'a même pas donné un ».* Le jour du vote dans la section — un samedi dans la journée, une hérésie au regard des habituelles nocturnes socialistes — Marcel Hodiesne a surpris un assesseur fabiusien qui déplaçait la main d'un militant vers la motion 5. Il en a conclu que les méthodes de surveillance *« appliquées aux municipales avec les communistes »* allaient devoir reprendre du service.

Il reste quelques rocardiens, quelques partisans de Socialisme et République et quelques poperénistes en Seine-Maritime même si personne n'a souhaité défendre la motion Jospin-Mauroy. Aucun ne conteste le leadership régional et le talent de Laurent Fabius pour régler les dossiers de mutations ou de permis de construire. Mais tous, plus ou moins ouvertement, se plaignent de l'insatiable appétit du petit personnel. Des « sbires » qui téléphonent aux indécis, qui promettent des places au conseil régional. Ils font état de *« pressions »* sur un cadre d'une entreprise publique ou sur des élus. *« Il ne faudra plus rien demander à Fabius »* .

### *Désarroi*

Paranoïa de minoritaires, comme le disent les fabiusiens ? Pour le député rocardien Dominique Gambier, le président de l'Assemblée veut *« un parti de supporteurs, tout le monde le doigt sur la couture du pantalon. Il y a une volonté d'adhérer à sa personne ».* Réponse du premier secrétaire fédéral : *« Gambier ? Si j'avais voulu, il n'aurait pas été élu. On aurait suscité une candidature contre lui »* ...

Michel Bérégovoy, député poperéniste, frère d'un ministre de l'économie signataire de la motion Fabius, est encore davantage en proie au désarroi. La bataille a fait rage entre les alliés majoritaires d'hier pour le contrôle de la section de Rouen. M. Bérégovoy n'a pas eu accès au fichier, traitement autrefois réservé aux pestiférés rocardiens. Il a dû se débrouiller pour envoyer lui-même aux militants des offres de service pour défendre la motion Poperen et seules quelques rares sections l'ont invité. *« Personne n'est anti-Fabius. On demande seulement à avoir un peu plus d'expression ».* Et, soupirant : *« Ailleurs, d'autres font peut-être la même chose. Peut-être même mes amis ? Jean Poperen ? »*

Une lutte fratricide, cette bataille de Rouen. La fédération ne cache pas qu'elle a besoin d'une victoire pour organiser la prochaine campagne des municipales. Poperenistes et fabiusiens avaient recruté dans l'ombre de nouveaux adhérents. *In extremis*, chacun a dévoilé ses cartes. Michel Bérégovoy, avec 58 mandats, avait remporté la première manche (38 pour Fabius). Il y a eu des retournements, des trahisons. Au dernier moment, on s'est aperçu que les timbres correspondant aux mandats poperenistes n'avaient pas été commandés à temps à Paris par le trésorier de section poperéniste. Oubli ? La commission nationale du contentieux a été saisie par le chef de file de l'ex-CERES, Noël Caru qui aimerait bien savoir qui a payé une année de parti à des militants n'ayant que quelques semaines d'ancienneté. La rue de Solférino, que plus rien ne semble choquer, même la miraculeuse multiplication des timbres en Seine Maritime, a demandé deux décomptes.

Le laboratoire « artisanal » de M. Fabius en Seine-Maritime est, on le voit, une affaire bien gérée. Pour le président de l'Assemblée nationale, si la démocratie peut être améliorée *« sur des points précis »*, ses services ne doivent pas hésiter à s'en préoccuper. Mais en fin de compte, *« le juge de paix, c'est l'électeur ».* M. Fabius vient régulièrement sur ses terres mais il n'y possède qu'un appartement au Grand-Quevilly, ville dont il est resté l'adjoint. Il a déjà chargé l'un de ses sabras d'aller évaluer du côté de l'Orne et de la Manche les possibilités de tricoter de nouvelles mailles. Fabius, comme dit l'un de ses admirateurs, c'est un grand professionnel : *« quand il n'est pas là, il est quand même présent »* .

**CORINE LESNES**

## LIVRES POLITIQUES

**ANDRÉ LAURENS**

### *La géographie dans l'Histoire*

AVEC la perspective de la réunification des deux Etats qui la composent et la divisent, l'Allemagne s'apprête à renouer avec sa géographie. Une géographie récente, puisque l'unité allemande n'a guère plus d'un siècle, et instable car elle a été bouleversée après la première et la seconde guerre mondiale par des amputations de territoires et une division de fait.

Si la France se réfère volontiers à son passé historique de vieille entité nationale, l'Allemagne est davantage portée à se situer dans l'espace continental. Cela l'a conduite aux errements que l'on sait avec le nazisme. Ils lui ont coûté très cher, sans pour autant la guérir de son angoisse « spatiale » : il suffit de consulter une carte de l'Europe, d'y constater l'emprise des blocs militaires pour comprendre que le territoire allemand reste le champ de bataille désigné en cas de malheur.

Cependant, des changements historiques se dessinent qui nous renvoient à l'étude du terrain. Aussi l'essai de Michel Korinman sur la manière dont les Allemands ont « pensé » leur géographie tombe-t-il à point. L'auteur a intitulé son ouvrage *Quand l'Allemagne pensait le monde* et un sous-titre précise *Grandeur et décadence d'une géopolitique.* Dans sa préface, Yves Lacoste rappelle le discrédit qui pesa sur ce terme de « géopolitique », vulgarisé en Allemagne après la première guerre mondiale, perçu ensuite comme s'il désignait une science proprement allemande et une composante de l'idéologie nazie. La géopolitique a survécu à l'anathème, ne serait-ce, comme le souligne Yves *Lacoste, que parce qu'elle s'est* appliquée à d'autres théâtres d'opérations où la géographie a eu à connaître de l'inextricable imbrication des rapports de forces politiques, militaires et stratégiques.

Michel Korinman dit que l'Allemagne est *« terre de géographes »* — de *« professeurs de géographie »*, précise Yves Lacoste — depuis le dix-huitième siècle. Kant a enseigné la géographie et cette discipline s'est enrichie des apports de savants allemands (Büsching, Humboldt, Ritter et, plus directement liés à la géographie politique et la géopolitique, Ratzel et Haushofer) ; elle s'est surtout appuyée sur un enseignement scolaire et universitaire largement diffusé en Prusse au début du dix-neuvième siècle. A ce titre, la géographie a contribué idéologiquement à l'unification nationale et, après le redécoupage des frontières imposé par le traité de Versailles, elle a entretenu et étayé la revendication pangermaniste.

Michel Korinman n'a pas publié un gros et savant volume pour nous conforter dans de vagues idées générales. Au contraire, son étude vise à nuancer, à situer avec précision, à éclairer les différents moments de cette relation, tantôt étroite, tantôt distante, entre la géographie, comme science, et la politique allemande. Ainsi constate-t-il que les orientations nationalistes de l'œuvre de Friedrich Ratzel n'ont guère influencé à l'époque l'impérialisme allemand. Si influence il y a eu, elle fut de nature idéologique et plus tardive. Elle sera à son apogée après la première guerre mondiale, lorsque se développera le débat provoqué, notamment, chez les géographes par l'amputation du Reich (un septième du territoire et un dixième de la population).

L'auteur analyse en détail le changement *progressif* qui s'opère par la suite avec, en particulier, la publication de la *Revue de géopolitique* et les thèses du général et géographe Karl Haushofer. Il le décrit en le replaçant dans l'environnement politique et diplomatique de l'époque : à la complexité du décor correspond un foisonnement d'idées dans le milieu des géographes.

De ce tableau très riche, très fouillé, deux impressions ressortent. La première est produite par l'évocation des manœuvres diplomatiques dans lesquelles baignaient les esprits allemands : l'Allemagne se cherchait et restait introuvable. S'il y a une Europe à fuir absolument, c'est bien celle-là : cette Europe du dépeçage, de l'hypocrisie et du malaise !

La seconde impression est celle qu'inspire la dérive intellectuelle qui peut s'opérer sous l'attrait et — bientôt — la pression d'une idéologie totalitaire. On en a plusieurs exemples. En l'espèce, Michel Korinman expose de manière implacable cette déviation de l'esprit qui a pris un tour tragique dans la famille Haushofer et qui a paru condamner la géopolitique en général, parce que, dans sa conception allemande, elle s'était compromise avec le nazisme et que, peut-être, elle avait plus cherché à « penser » le monde qu'à le comprendre.

Si, d'une manière plus théorique, on s'intéresse aux facteurs qui font agir les Etats, on se reportera au manuel de politique internationale que publie Philippe Moreau Defarges. Le jeu des relations internationales s'organise, explique l'auteur, autour de trois motivations de base : *la survie, la puissance et* l'identité. A partir de là et d'exemples pris dans l'histoire contemporaine et l'actualité, Philippe Moreau Defarges étudie l'environnement des Etats, les composantes de leurs politiques extérieures, les moyens de leur action et l'organisation actuelle du système international.

S'agissant de l'Allemagne et de son leader politique actuel, Helmut Kohl — dont on pressent qu'il n'a pas l'intention de jouer un rôle effacé dans la période historique à laquelle il est confronté, — il est possible de s'informer à la source. En effet, Joseph Rovan présente une sélection des discours et une biographie du chancelier qui éclairent la personnalité de ce dirigeant, au moment où il engage une partie allant bien au-delà de sa simple reconduction aux élections fédérales de décembre 1990.

▶ *Quand l'Allemagne pensait le monde*, de Michel Korinman, Fayard, 413 pages, 170 francs ; *la Politique internationale*, de Philippe Moreau Defarges, Hachette, 380 pages, 130 francs ; *L'Europe est notre destin*, de Helmut Kohl, présentation de Joseph Rovan, Editions de Fallois, 361 pages, 140 francs.

# SOCIÉTÉ

# La polémique sur l'informatisation des «données sensibles»

## *Le monde politique est divisé et plusieurs associations ont décidé d'introduire des recours devant le Conseil d'Etat*

**Après le tollé suscité par la publication au *Journal officiel* de deux décrets autorisant la police et la justice à stocker des données sensibles – appartenance politique, origine raciale, opinions philosophique ou religieuse (*le Monde* du 3 mars) – la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) a annoncé qu'elle réunirait, lundi 5 mars à 15 heures, une conférence de presse au siège de la commission de Paris.**

**D'ores et déjà, la CNIL, qui a approuvé ces décrets, explique qu'elle a agi dans un souci de *transparence et a voulu introduire*, pour la première fois, des garanties dans la constitution de fichiers restés jusqu'à présent dans l'ombre. Il ne s'agit, en aucune façon, pour la CNIL, de mettre en place un fichage systématique de la population.**

**Si le monde politique est divisé sur la question, les organisations syndicales, les mouvements de défense des droits de l'homme protestent avec *vigueur et certains ont décidé* d'introduire des recours devant *le Conseil d'Etat* pour demander l'annulation de textes jugés contraires aux libertés.**

## *Les arguments de la CNIL*

**Dans le texte qu'elle a *adressé au Monde*, la CNIL expose la démarche qu'elle a adoptée dans l'examen des dossiers présentés soit par les autorités de police, soit par les juridictions.**

*En ce qui concerne les* fichiers de police, la CNIL a incité le gouvernement à jouer la transparence : ainsi a-t-elle écarté l'application de l'article *20 de la loi du 6 janvier* 1978 pour le fichier des renseignements généraux et le fichier central du terrorisme. Cet article autorise le gouvernement à ne pas publier les actes réglementaires créant certains traitements intéressant la sûreté de l'Etat, la défense et la sécurité publique. Dans ce dernier cas, la loi se contente d'une publication au *Journal officiel* de la liste des décrets créant ces fichiers. Tel a été le cas pour les fichiers de la DST, de la DGSE et de la DPSD (1), pour *lesquels* un décret du 7 mars 1986, publié au *Journal officiel* du 8 mars suivant, s'est borné à énumérer ces trois fichiers sans plus ample précision sur les personnes concernées, ni sur les *informations mises en mémoire*, ni sur les conditions d'accès ou de conservation. Cette application de la loi, à l'époque, n'a pas été relevée.

*Pour les fichiers des renseignements généraux et du terrorisme*, la CNIL *n'a pas voulu* jouer de cette facilité. Elle a souhaité que toutes les caractéristiques du traitement mis en œuvre soient portées à la *connaissance du public*. Elle avait d'ailleurs auparavant, dès 1981, rejeté la demande du gouvernement de prendre un décret unique pour une trentaine *de fichiers gérés par le* ministère de l'intérieur ou le ministère de la défense.

A l'occasion de l'examen des dossiers des renseignements généraux et du fichier du terrorisme, elle a apporté des restric*tions sur un certain nombre de* points : les critères d'inscription sur les deux fichiers ont été précisés de manière que les inscriptions des personnes ne soient pas étrangères à la mission du fichier et que les informations *alors consignées soient* pertinentes au regard de la finalité poursuivie : ainsi a-t-elle demandé que ne puissent figurer sur ces fichiers que les per*sonnes ayant apporté un soutien actif* à la violence ou les personnes entretenant ou ayant entretenu des relations *directes* et *non fortuites* avec celles-ci ; *elle a précisé que les informa*tions sensibles de l'article 31 ne pourraient être des clefs d'entrée dans le fichier ; elle a limité l'accès de ces fichiers à des fonctionnaires habilités à l'interroger, l'habilitation étant *personnelle*, temporaire et révocable ; elle a enfin prévu une mise à jour de ces fichiers ainsi que des dossiers manuels auxquels ils renvoient, selon une *procédure contrôlée par elle.*

### *Juridictions et procédures*

Cette procédure a été effectivement mise en place : elle a déjà fonctionné plusieurs fois et à conduit à des suppressions d'informations ou à des des*tructions de dossiers papier.* Pour ces fichiers, la somme des personnes qui y sont inscrites est très inférieure à 1 p 1 000 de la population.

Il n'est donc pas question d'un fichage systématique des *personnes vivant en France.* Au surplus, des informations « sensibles » ne figurent évidemment pas sur chaque fiche. Ces fichiers ne permettent pas de constituer des fichiers raciaux, politiques, syndicaux. Au contraire, le travail mené avec le ministère de l'intérieur a permis un encadrement de ces applications et a constitué donc un progrès.

Quant aux juridictions, celles-ci ont eu recours à l'informatique depuis une dizaine d'années, pour assurer, par *exemple*, le suivi des procédures, l'édition des actes de procédure, le contrôle des délais de l'instruction... Il peut arriver que, en raison de la nature des litiges, des informations relevant de l'article 31 soient alors mentionnées (actions en diffamation, contestations relatives aux droits syndicaux, au droit d'asile...). A ces informations n'ont accès, tant que la procédure est en cours, que les parties, leurs mandataires, les magistrats et les greffiers. La CNIL veille, *par ses* prescriptions *et* ses contrôles, au respect des règles de sécurité et de confidentialité.

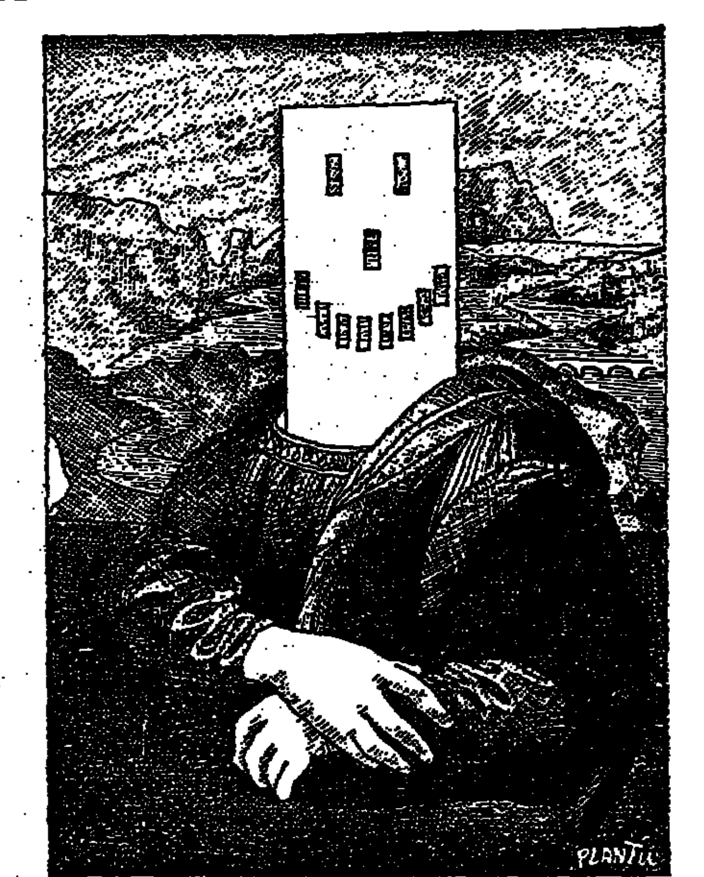
Compte tenu du caractère occasionnel des saisines des juridictions, les fichiers de procédure *ne peuvent pas davan*tage servir de base à un ciblage racial ou politique des Français.

Après avoir posé le principe du recueil de l'accord exprès des *intéressés avant la mise en* mémoire de ces informations sensibles, le législateur a prévu une procédure de dérogation par décret en Conseil d'Etat après avis conforme de la CNIL pour des *« motifs d'intérêt public »*. La sécurité publique et le service de la justice, pour lesquels ces fichiers sont des outils, relèvent de l'intérêt public.

*Le procès fait à la CNIL est* dénué de fondement. Contrairement à ce qui a pu se dire ici ou là, la commission n'a pas donné un feu vert au fichage des Français. Les décrets, qui ont soulevé tant d'émotion, ont été au contraire pris à la fois pour donner un cadre à un contrôle nécessaire de certains fichiers et pour informer le public, de manière qu'il puisse faire valoir *ses droits en saisissant la Com*mission des abus ou même des dérives qui pourraient l'inquiéter. La CNIL ne peut, en effet, faire respecter à elle seule la loi du *6 janvier 1978* ; le citoyen doit l'y aider.

**LOUISE CADOUX**
*vice-président délégué de la Commission nationale de l'informatique et des libertés.*

(1) *Direction de protection et* de la sécurité de la défense (ex-sécurité militaire).




## Le monde politique divisé

Mme Simone Veil, ancienne présidente de l'Assemblée européenne : *« Je suis absolument stupéfaite que de telles indications puissent être portées sur des imprimés administratifs, et encore plus que ces données puissent être informatisées. On image l'usage qui aurait pu être fait de tels fichiers sous l'Occupation. (...) Il s'agit d'une démarche de caractère raciste qui porte atteinte aux droits de la personne. On pourrait aussi supposer que soient aussi fichés certains handicaps physiques. C'est inadmissible. »*

M. Charles Pasqua, ancien ministre de l'Intérieur, président du groupe RPR du Sénat : *« Il faut remonter à Vichy pour retrouver des précédents. Le gouvernement ne peut pas vouloir une chose et son contraire : d'une part, défendre les Droits de l'Homme (il y a un secrétariat d'Etat pour cela) et, d'autre part, accepter la mise en fiche d'une partie de la population. Si on ne peut pas soupçonner MM. Rocard ou Arpaillange de vouloir utiliser un tel fichier abusivement, on ne sait pas entre les mains de qui il sera demain. On pourra dresser les listes des musulmans, puis des protestants, des catholiques pratiquants, des juifs. On débouche sur un système absolument délirant. La lutte contre le terrorisme n'a rien à voir avec le caractère ethnique ou les opinions religieuses ou philosophiques des gens. »*

M. Yves Galland, président du Parti radical : *« Ce texte est condamnable au plan des libertés. S'il avait été proposé par le gouvernement de Jacques Chirac, l'actuelle majorité aurait parlé de réminiscence fasciste et le président de la République aurait, comme à son habitude, émis des réserves morales fondamentales. Améliorer la sécurité est une priorité nationale. Pour le faire, il y a d'autres moyens que de ficher les Français en fonction de leurs origines ethnique, religieuse ou politique ».*

M. Jean-Jack Queyranne, porte-parole du PS : *« Le parti socialiste est vivement inquiet et a demandé aux ministres concernés des explications sur l'esprit de leur démarche. Un tel système de fichage généralisé ne peut exister dans un état de droit. Tous ceux qui sont attachés aux libertés individuelles et au respect de l'état de droit expriment leurs inquiétudes.*

M. Claude Cheysson, ancien ministre socialiste des relations extérieures : *« Voici donc que par deux décrets il est maintenant autorisé d'enregistrer la race et la religion et l'appartenance politique d'un grand nombre de Français. Cela évoque des souvenirs redoutables. Je voudrais savoir la finalité. On nous dit que c'est destiné à la justice. Y aurait-il des races aggravantes, des opinions politiques atténuantes ? Que reste-t-il de l'inspiration socialiste dans un gouvernement qui systématise la distinction entre les religions et les races et qui formalise la discrimination ».*

M. Jacques Toubon, député RPR de Paris : *« Je n'arrive pas à imaginer comment le gouvernement a pu laisser passer un texte qui me paraît profondément et réellement dangereux et qui est contraire au principe de non discrimination ».*

Robert Pandraud, ancien ministre RPR de la sécurité : *« M. Joxe sait bien qu'il ne peut y avoir de bonne police sans fichiers comme il n'y en a pas sans informateurs. Je ne peux que me réjouir que la commission Informatique et libertés ait donné à la police et aux services de sécurité les moyens de travailler. Je ne peux qu'être favorable à tout ce qui permet une légalisation de ces fichiers qui ont toujours existé. C'est une mesure de réalisme et d'efficacité. L'informatisation des fichiers est d'autant plus indispensable que les états voisins et amis sont, eux aussi, sur informatique et que la lutte contre la grande criminalité et le terrorisme passe par l'échange de fiches informatiques ».*

M. Jean-Marie Le Pen, président du Front national : *« Je ne vois aucun inconvénient à ce qu'une fiche de police me concernant porte que je suis d'origine bretonne, catholique et de droite. »*

M. Claude Lefort, membre du comité central du PCF : *« Le décret du premier ministre, Michel Rocard, constitue une atteinte extrêmement grave aux libertés individuelles et aux droits de l'homme. Il est particulièrement dangereux pour la démocratie (...) absolument contraire à la Constitution, notamment à la liberté privée. Ce décret a été pris à la sauvette, hors de tout débat au Parlement, lequel est pourtant le seul et unique compétent en matière de libertés individuelles (...). Ensemble, il faut obtenir la seule mesure possible et nécessaire : l'annulation de ce décret. »*

# Fantasmes et libertés

*Suite de la première page*

*Cela ne choque pas grand* monde quand il s'agit de surveiller telle ou telle mouvance terroriste mais qui exagèrent – au même titre que les écoutes téléphoniques – quand elles touchent à la vie privée, aux opinions aussi personnelles que secrètes consignées avec une exactitude à géométrie variable. faut-il laisser les choses en l'état et priver le myope de ses lunettes ?

*Le gouvernement, la Commis*sion nationale de l'informatique *et des libertés* (CNIL) *en ont* jugé autrement. Pour la justice, la question est relativement simple. Dès lors qu'a été admis le principe de l'informatisation des juridictions – qui est autant dans la logique du temps que celle des banques, des cabinets d'avocats ou... des journaux – il paraît évident qu'au premier stade même de la déclaration d'état civil, des *données* qualifiées de « sensibles » par le jargon informatique sont stockées.

Lorsque la procédure avance, le juge d'instruction ne pourra éviter de s'interroger et d'interroger, par exemple, la victime d'un attentat sur ses opinions, sa race, sa profession, qui ont pu faire d'elle une cible. Retrouve-t-on l'auteur, les mêmes questions seront posées. Et ces données-là aussi seront recueillies. La loi de 1978 sur l'informatique et les libertés vise à protéger les individus contre les risques que l'informatisation leur fait courir : transparence lors du stockage, accès aux informations les concernant, apurement des données erronées, des faits amnistiés, etc.

En ce qui concerne les données « sensibles », la loi s'est voulue tatillonne et a multiplié les verrous. Ces verrous manquaient jusqu'à présent. Continuer d'informatiser les juridictions sans cadre légal – donc sans contrôle et sans recours – aurait été illégal. C'est le sens du premier décret paru au *Journal officiel* du 4 février.

### *Un contexte émotionnel*

Les organisations qui ont réuni, vendredi 2 mars, une *conférence de presse au siège de* SOS-Racisme ne s'y sont pas trompées. Leur émotion, en réalité, a été beaucoup plus vive en ce qui concerne le fichier des renseignements généraux, qui fait l'objet du décret paru au *Journal officiel* du 1er mars.

SOS-Racisme, a expliqué son avocat, Me Dominique Tricaud, entend déposer un recours en annulation devant le Conseil d'Etat contre ces deux décrets *jugés « un petit peu scélérats »*. Le MRAP et la LICRA adoptent la même démarche. Harlem Désir, le président de SOS-Racisme, qui ne veut pas *« faire preuve de suspicion à l'égard des gens qui ont mis au point des décrets »*, estime qu'ils n'offrent pas de garanties suffisantes *« contre ceux qui voudraient s'en servir dans des buts attentatoires aux libertés. Quels que soient les avantages prétendus, il y a là trop de danger pour la démocratie »*. Le Syndicat de la magistrature, le Syndicat des avocats de France, la Ligue des droits de l'homme se sont *exprimés* dans *le même sens*, n'hésitant pas à expliquer qu'ils craignent un fichage général de la population.

Les tentatives de justification du ministère de l'intérieur, où l'on estime que le contrôle de ce qui, jusq'ici, était incontrôlé est en progrès, les dénégations de la CNIL, pas plus que les explications techniques ne leur apportent pas d'apaisement dans ce contexte très *« émotionnel »*. La brochure de la Ligue des droits de l'homme, *On vous fiche, ne vous en fichez pas*, publiée... en 1982, remportait, à la conférence de presse, un franc succès.

Car les craintes liées à l'informatique et aux dangers qu'elle peut faire peser sur les libertés sont anciennes. *« Le danger n'est pas l'informatique, mais l'usage qu'on en fait »*, expliquait *Me Jean Martin pour la Ligue* des droits de l'Homme. Comment, estime cet avocat, accepter que la justice et la police fichent les personnes morales, syndicats ou partis politiques ? La fiche cartonnée, manuelle est d'un usage moins commode que le fichier informatique. Quelles précautions a-t-on prises contre l'interconnexion des fichiers, ou *pour vérifier leur apurement* ? On sait bien que contrairement à la loi, des condamnations pourtant amnistiées continuent, plus longtemps que de raison, à figurer sur les casiers judiciaires que l'on ressort à l'audience à des inculpés incapables de protester parce qu'ils ne connaissent pas la loi.

### *Liberticide ou candide*

Contrairement à certains qui, emportés par un fantasme commode, s'en prennent à la CNIL – organisme qui aurait failli à sa mission et, de protecteur des libertés se serait transformé en liberticide – d'autres, plus finement, s'interrogent sur le moyens de la CNIL. Si ses intentions ne sont pas perverses, ne fait-elle pas preuve de candeur en esti*mant qu'elle peut* contrôler les décisions qu'elle concourt à faire prendre ? Les contrôles *« fréquents »* déjà effectués *« à l'improviste »* dans le fichier des Renseignements généraux suffisent-ils à rassurer ? Ce n'est pas sûr. Et c'est sans doute l'angle d'attaque le plus solide contre l'informatisation des données sensibles.

De même, on sait bien que le droit d'accès du particulier n'est pas un droit facile à exercer. Le contrôle réel et efficace de l'organisme créé à cet effet, celui plus *aisé* du citoyen pour ce qui le concerne sont les conditions de la transparence que souhaite la CNIL. Cela passe par une volonté politique.

Si ceux qui craignent la mise en coupe réglée d'une population entière, si ceux qui critiquent les nouvelles dispositions avec une hâte excessive, sans prendre le soin de lire les textes, passionnent à tort un débat qui aurait dû demeurer serein, il reste que l'on ne peut se satisfaire, dans un domaine où fantasme et réalité *se côtoient* d'aussi près, d'explications à mi-voix.

*L'informatique mal nécessaire* ? Encore faut-il faire admettre en quoi il est nécessaire et comment on a pris les précautions de faire d'un mal un bien, au bénéfice de tous.

**AGATHE LOGEART**

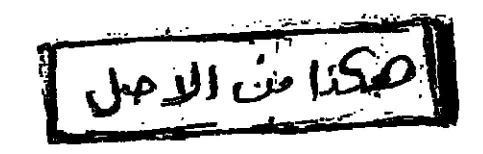
## *Les 440 000 références des RG*

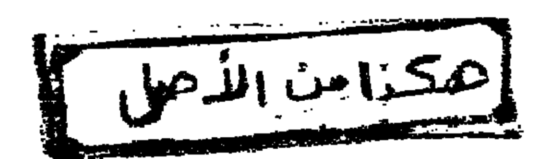
Le décret publié au *Journal officiel du 1er mars autorise les* RG à conserver en leurs fichiers des données « sensibles » sur des secteurs de la population définis de manière tout à fait extensive. Les personnes susceptibles de *« porter atteinte à la sûreté de l'Etat ou à la sécurité publique »* sont visées en premier ainsi que les citoyens *ayant entretenu des relations* avec elles. Viennent ensuite les personnes *« exerçant une influence sur les situations politique, économique ou sociale »*.

*Pour ficher ces dernières per*sonnes, il suffira que les RG estiment que des informations à leur sujet puissent *« donner aux représentants du gouvernement les moyens d'apprécier ces situations, de prévoir leur évolution et de prévenir les troubles à l'ordre public »*.

La collecte des informations d'ordre politique, social et économique correspond aux missions confiées par le législateur aux RG (ordonnance du 16 novembre 1944, modifiée par le décret du 17 *novembre* 1951 et du 14 mars 1967). Ces textes chargent les RG de la recherche et de la centralisation d'informations d'ordre politique, social et économique nécessaires à l'information du gouvernement. Autant de missions qui ont permis aux RG de consituer plusieurs types de fichiers.

Selon la CNIL, le fichier automatisé des individus contient ainsi 440 000 références (370 000 fiches sur des personnes jugées importantes sur un plan politique ; 70 000 références relatives au fichier central du terrorisme). *En outre*, le fichier manuel constitué par les RG sur les individus et les associations comprend quelque 600 000 fiches.







# SOCIÉTÉ

## JUSTICE

Jugé coupable d'inceste

### Jean-Paul Bonnemazou est condamné à quatorze ans de réclusion criminelle par la cour d'assises du Gers

Accusé d'inceste par sa fille Rachel, vingt-quatre ans (*le Monde* des 2 et 3 mars), Jean-Paul Bonnemazou, quarante-deux ans, a été condamné, vendredi 2 mars à Auch, à quatorze ans de réclusion criminelle par la cour d'assises du Gers. L'avocat général avait requis une peine de vingt ans.

La cours du Gers a finalement été plus sévère que celle des Hautes-Pyrénées en 1988, où l'accusé, qui a toujours clamé son innocence se disant *« victime d'un complot »*, avait été condamné à huit ans de prison. Les jurés d'Auch ont toutefois reconnu des circonstances atténuantes à l'accusé.

Jean-Paul Bonnemazou a persisté à l'énoncé du verdict dans ce que l'avocat général avait qualifié de *« délire bonnemazien »*, hurlant avant d'être évacué par les gendarmes : *« Je jure sur la tête de Dieu que je suis innocent. »*

*« Nous voulions que l'on sache la possibilité, pour les victimes de viols incestueux, de voir leurs droits reconnus »*, a expliqué le défenseur de Rachel. Un sentiment partagé par M[me] Martine Brousse, la présidente de l'association « Enfance et partage », – qui s'était portée partie civile – : *« Ce qui compte c'est que la parole de l'enfant soit reconnue. »*

## ENVIRONNEMENT

Incendies de forêt

### Le feu a ravagé 1 500 hectares près de Nice

Près de 1 500 hectares de forêts ou de broussailles ont été ravagés par le feu ces derniers jours dans les Alpes-Maritimes, où, vendredi 2 mars dans l'après-midi, tous les foyers avaient été maîtrisés par les quelque cinq cents pompiers présents dans le département. L'incendie le plus important a ravagé 800 hectares, dont 300 de résineux, à Roquebillière, à 50 kilomètres au nord de Nice.

M. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur, s'est rendu sur place, vendredi en fin de matinée, pour faire le point avec les services de secours. Il a insisté sur la prévention, *« élément-clé de la lutte contre les incendies »*, et s'est félicité que le feu n'ait fait aucune victime. Il a aussi rappelé l'importance de la répression, en déclarant : *« Il faut que la justice sévisse et que les criminels soient identifiés »*. Un cantonnier de vingt-trois ans a été arrêté. Soupçonné depuis plusieurs mois d'être à l'origine de plusieurs feux de forêt, il a avoué être à l'origine d'un incendie qui a ravagé 40 hectares de broussailles à Lantosque, au nord de Nice.

Menaçant de reprendre ses poursuites

### Bruxelles accuse Rome de ne pas lutter contre la pollution du Pô

*« Le gouvernement italien s'était engagé auprès de la Commission des Communautés européennes à réduire les concentrations des pesticides qui polluent les eaux du Pô. Il n'a pas dépensé une lire pour tenir cet engagement. La Commission a été roulée. »* C'est en ces termes sévères que le commissaire européen à l'environnement de la CEE, M. Carlo Ripa, a exprimé le mécontentement de Bruxelles à l'égard de l'Italie, dans une interview à l'agence Reuter.

*« Les populations croient boire de l'eau potable*, a-t-il poursuivi, *alors qu'elles continuent à consommer un liquide dont le niveau de pollution avait été jugé inacceptable il y a dix-huit mois. »*

La CEE annonce son intention de reprendre les poursuites qu'elle avait engagées contre Rome et qui avaient été suspendues à la suite des promesses italiennes de combattre la pollution du Pô.

## POINT DE VUE

### Quelles priorités ?

par Frédéric Nguyen

**Alors que le premier ministre a annoncé le 22 février (*le Monde* des 23 et 24 février) qu'il entendait faire de 1991 *« l'année de la justice »*, le syndicat de la magistrature réagit aux propositions de M. Michel Rocard.**

FACE à l'accroissement exponentiel des contentieux et à la dégradation des conditions de travail, à la lenteur des procédures et au coût exorbitant des procès, aux inquiétudes des auxiliaires de justice sur leur devenir, à la prolétarisation des juges et des fonctionnaires, à la faiblesse dérisoire du budget de la justice, aux crises successives de l'administration pénitentiaire, au contrôle de la carrière des juges par le pouvoir exécutif, le premier ministre a donc décidé de faire de la justice *« un chantier prioritaire dès 1991 »*.

Les mesures qui sont le « gage » de cette volonté sont principalement le recrutement anticipé de cent greffiers (700 emplois ayant été supprimés au cours des trois années précédentes), la création de dix emplois de magistrats pour des postes en détachement, l'augmentation des indemnités de réception des chefs de juridictions et l'extention du parc automobile. Comparé à l'effet d'annonce, quelle déception !

#### Parer au plus pressé

Au plan budgétaire, le premier ministre s'est même gardé d'annoncer une augmentation du budget de la justice (lequel ne représente que 1,36 % du budget de l'Etat) et de la chiffrer.

Il s'est contenté de parer au plus pressé afin de prévenir une *crise pouvant se traduire par des* actions syndicales comparables à celles qu'ont connues les ministères des finances et de la santé. Il a renvoyé pour l'essentiel à 1991, saluant l'action de Pierre Arpaillange pour avoir su franchir une première étape, la seconde étant sans doute réservée à une autre responsabilité.

Ce faisant, le premier ministre n'a voulu aborder aucun des deux problèmes de société dont l'absence de réponse dévalorise depuis longtemps l'image de la justice dans l'opinion : l'instruction préparatoire ; le rôle et la mission des magistrats dans la société et, partant, la définition de leur statut.

Près de vingt mois après la mise en place de la commission « justice pénale et droits de l'homme », nous ne savons toujours pas ce que veut le gouvernement en matière de réforme de l'instruction. La loi Badinter du 10 décembre 1985, instituant la collégialité, avait été votée à la quasi-unanimité par le Parlement. Faute d'avoir créé quelques dizaines d'emplois de juge, elle n'a jamais été mise en œuvre... Certains ont aujourd'hui la conviction que la méthode consistant à renvoyer à une commission pour n'avoir pas à résoudre une question difficile a été employée dans ce cas précis.

Le statut des magistrats a été octroyé il y a trente-deux ans par un acte du pouvoir exécutif : l'ordonnance du 22 décembre 1958. Depuis, jamais aucun texte n'a été soumis à l'examen de la représentation nationale sur ce sujet capital pour l'existence d'un Etat démocratique. Pourtant, de l'affaire Gordji à l'affaire Luchaire, en passant par l'amnistie en matière de fausses factures, qui peut nier que l'indépendance des magistrats n'a pas été mise à mal par le pouvoir politique, toutes tendances confondues ?

Pierre Arpaillange, qui ne voulait pas être le ministre de *« bouffons de la République »* s'était engagé à déposer un projet de loi réformant le statut de la magistrature avant la fin de l'année 1989. Il n'en a rien été. La question cruciale demeure donc : le chef de l'Etat prendra-t-il, devant l'histoire, la responsabilité de laisser, en 1995, la magistrature dans le même état de dépendance et de soumission où il l'avait trouvée en 1981 ?

▶ **Frédéric Nguyen, est secrétaire général adjoint du syndicat de la Magistrature et juge d'instruction à Paris.**

## MOTS CROISÉS

**PROBLÈME N° 5209**

HORIZONTALEMENT

I. N'aime pas le cuir. Destiné à l'alimentation. – II. Ce qu'il fallait pour mettre du propre dans ses affaires. Qui trouve facilement un emploi. – III. Susceptible d'être rejeté. Se fait étendre. Pour plus de sécurité. – IV. Note. Est en terre ou bien dans l'eau. N'a pas de « veine ». – V. Trop loin ou trop haut. Rompt le silence. – VI. Va au panier. A les boules. – VII. Privant de tout. Eurent une rapide réaction. – VIII. Avoir une lente action. C'est un début. – IX. Fait des affaires. – X. Apporte une réponse. Coupe la brioche. – XI. Absorbe beaucoup. Se fit battre. Partir à la fin. – XII. A vu naître des philosophes. Lettres de félicitations. N'est pas pour ceux qui font de grandes choses. – XIII. Reste longtemps couché. Conduit maintes personnes à se serrer la ceinture. Une bonne collection de lustres. – XIV. Fait de la représentation. Homme fort. – XV. Fit son trou. Source de rayonnements. Tombe de haut.

VERTICALEMENT

1. Ancien combattant. Est réveillé depuis un bon moment. – 2. Fait du travail au noir. Sifflait souvent. – 3. Ne s'adresse pas à n'importe qui. Nid d'aigles. N'est pas forcément de la partie. – 4. Ne va pas tarder à partir. Faites par ceux qui sont à côté de la plaque. – 5. Note. Donne du liquide. Pronom. Fut roi. – 6. Moyen d'expression. Fut sans doute responsable de certaines brûlures. Rassemblés grâce à la rafle. – 7. Qui est pleine d'os. Adapté à la construction. – 8. Qui ne donne rien. Arrivé avant les autres. Est facile à battre. – 9. Sans duvet. Qui ne risque pas de croquer sous la dent. – 10. Il n'est pas rare qu'il soit dans la purée. A donné à voir. – 11. Donc plus léger. Fait des boucles. Tel que le courant ne passe pas. – 12. Ne laisse pas tout passer. Se font rejeter. Pronom. – 13. Source de changements. Note. Se creuse pour combler un vide. – 14. Fait bouger du monde. Est souvent revenu de loin. Feras comme a fait le précédent. – 15. Groupe d'as. Possessif. Ne vont pas droit au but.

**Solution du problème n° 5208**

*Horizontalement*

I. Fan-club. – II. Ecœurées. – III. Rn. Ente. – IV. Menuisier. – V. Art. Noé. – VI. Epiées. – VII. Rua. Moule. – VIII. Ide. Crêt. – IX. Etête. – X. Os. Avinée. – XI. Eleveur.

*Verticalement*

1. Fermier. Eon. – 2. Acné. Puits. – 3. Nô. Naïade. – 4. Césure. Etal. – 5. Lu. Item. Eve. – 6. Ures. Soc. IV. – 7. Bénin. Urine. – 8. Etéocle. Eu. – 9. Isère. Etier.

GUY BROUTY

Un colloque sur le plurilinguisme

## L'Europe en trois langues

**Dans la ville italienne d'Aoste, les langues des deux versants des Alpes ont droit de cité. En vertu du statut spécial qui régit cette province autonome depuis 1948, le français et l'italien doivent être placés sur un pied d'égalité dans tous les domaines de la vie publique. C'est donc en un lieu symbolique que vient de se tenir le colloque international sur le bilinguisme.**

AOSTE

*de notre envoyée spéciale*

L'association *Le monde bilingue* et la présidence du gouvernement autonome qui organisaient cette manifestation entendent défendre la cause du plurilinguisme. Mais l'éducation bilingue n'est pas un combat simple et réveille bien des passions.

A l'origine du Monde bilingue, une poignée d'anciens résistants, bien décidés à militer en faveur de la paix. Pour que les incompréhensions mutuelles ne donnent plus jamais naissance à des conflits, ils créent en 1951 une association destinée à promouvoir l'apprentissage des langues vivantes. Quarante ans après, ils espèrent encore que leurs idéaux sortiront des classeurs dans lesquels ils ont dormi jusqu'ici : *« A l'approche de 1993, les dirigeants des pays de la Communauté se demandent quelle langue parleront les petits Européens de demain »*, remarque M. Jean-Marie Bressand, l'un des pères fondateurs du Monde bilingue dont il est aujourd'hui le responsable.

Les organisations proposent donc aux gouvernements un projet fondé sur deux grands principes. En plus de leur langue maternelle, les écoliers devraient en apprendre, dès les petites classes, une autre qui ne serait pas uniquement enseignée en tant que telle mais utilisée comme véhicule de différentes disciplines. En outre, une deuxième langue étrangère serait rendue obligatoire à l'entrée dans le secondaire. Le projet est contenu dans un manifeste voté à l'unanimité par les participants du colloque, linguistes, enseignants, présidents d'université ou représentants de différents ministères. D'autre part, ces principes ont été approuvés par la conférence des présidents d'université en avril 1989.

### Un véritable handicap

Ces dispositions éviteraient à l'Europe d'être dominée par la langue anglaise qui fait un peu figure de grand méchant loup. *« Les langues représenteront l'un des moyens les plus sûrs de défense de toutes les cultures nationales et minoritaires »*, souligne M. Augusto Rollandin, président de la région autonome de la vallée d'Aoste, avant d'ajouter que l'Europe devra *« faire face au danger d'un unilinguisme, anglais notamment, qui appauvrirait la diversité, source première de richesse »*. Le bilinguisme atteint là sa dimension politique et suscite, en passant, quelques grincements de dents.

Car les lieux où le problème se pose actuellement avec le plus de vigueur sont ceux où cohabitent deux populations de langues différentes, ou bien deux langues susceptibles d'être parlées par une même population, comme c'est le cas dans la vallée d'Aoste. Le risque d'un affaiblissement *« naturel »* de l'un des deux idiomes officiels effraie ceux qui plaident la cause des langues minoritaires. *« Le bilinguisme institutionnel risque de faire le lit de la domination d'une seule langue, même contre la volonté de ceux qui parlent cette langue devenue unique »*, affirme M. José Savoye, président de l'université Lille-2.

Certains, déjà, se plaignent que l'italien ne prenne le pas sur le français dans la Vallée d'Aoste, où les deux langues sont pourtant enseignées à parité dès l'école maternelle depuis quatre ans. Pourtant, les militants du Monde bilingue ne désarment pas. Leur propos n'est pas réservé aux seules régions sensibles, mais à l'ensemble de l'Europe où l'unilinguisme pourrait devenir, expliquent-ils, un véritable handicap.

RAPHAËLE RÉROLLE

## EN BREF

□ **L'explosion de Belfort : une tentative de suicide.** – L'explosion qui a fait deux morts et six blessés dans la nuit du jeudi 1[er] au vendredi 2 mars dans un immeuble HLM de Belfort (*le Monde* du 3 mars) est due à une tentative de suicide au gaz, selon les enquêteurs. Un habitant de l'immeuble, âgé de trente-neuf ans, a tenté de mettre fin à ses jours en ouvrant la conduite de gaz de sa cuisinière, quelques heures après le départ de sa compagne, à la suite d'une violente dispute. Il était en état d'ivresse au moment des faits. Le procureur de la République, M[me] Maud Vignau, a indiqué lors d'une conférence de presse, en présence du maire de Belfort, M. Jean-Pierre Chevènement, que des poursuites seraient engagées contre cet habitant, en traitement au centre des grands brûlés de Lyon, dès que sa santé le permettrait.

□ **PRÉCISIONS.** – A la suite de notre article consacré aux « états d'âme des juifs de France » (*le Monde* du 23 février), le Centre juif laïque, fondé à l'initiative de M. Jean Ellenstein, nous précise sa *« totale indépendance vis-à-vis de toute allégeance religieuse ou partisane et son objectif culturel des traditions humanistes juives »*. L'association Liberté et judaïsme (19, rue Lisfranc, Paris) nous signale également qu'elle est la première association laïque et humaniste en France dans la communauté juive.

# COMMUNICATION

Le développement de la télévision britannique à l'étranger

## Le Danemark, la Suède et la Norvège signent un accord de programmes avec la BBC

COPENHAGUE

*de notre correspondante*

Les sociétés de télévision nationales des trois royaumes scandinaves (Danemark, Suède et Norvège) viennent de conclure avec la BBC un accord qu'elles avaient négocié ensemble. Les trois signataires de ce contrat se sont notamment assuré ainsi le droit d'effectuer un choix prioritaire parmi les nouvelles productions de la chaîne britannique.

Pour commencer, elles ont acquis cent heures de projection parmi les programmes les plus récents de leur partenaire d'outre-Manche (séries, reportages, variétés, etc.).

*Le Danemark a été chargé de* créer à Copenhague un secrétariat qui coordonnera les relations entre la BBC et les chaînes des trois pays nordiques. *« Face à la concurrence accrue que nous rencontrons aujourd'hui*, a expliqué M. Finn Rowold, le signataire de l'accord au nom du Danemark, *il nous a paru indispensable d'établir, dans ce domaine qui est le nôtre, des plans à long terme, les plus larges et les plus souples possible, permettant à notre public de bénéficier d'émissions de qualité. »*

*Dans les capitales nordiques, on* considère cet arrangement comme un véritable succès. Les pays « frères », en effet, ont souvent bien des difficultés à collaborer de façon efficace, même dans le secteur purement culturel. Une fois ce premier pas franchi, il n'est pas exclu qu'ils profitent de cette expérience initiale pour essayer d'écouler ensuite leur propre production télévisée qui, jusqu'ici, n'a pas toujours eu les débouchés qu'elle mériterait, à cause de deux obstacles majeurs : celui de la langue (tous les films étrangers sont seulement sous-titrés en Scandinavie, alors que les productions scandinaves doivent presque toujours être doublées dans la plupart des pays qui les achètent ; et celui de leur prix très élevé, dû à des coûts de production exorbitants, qui font souvent reculer les candidats. La BBC, quant à elle, à l'intention de se développer de plus en plus à l'étranger. Le 1[er] mars, M. Michael Checkland, *directeur général de la* BBC, a indiqué que la chaîne allait créer un service mondial de télévision sur le modèle de son *World service radio*. Dans deux mois, ce nouveau service produira trois heures et demi de programmes par jour. Ces programmes seraient destinés aux chaînes câblées et par satellites mais les chaînes hertziennes d'Europe, des Etats-Unis et d'Extrême-Orient pourraient aussi les diffuser. Il reste cependant à trouver le mode de financement de ce service mondial de télévision, le gouvernement britannique ayant refusé que les 3,4 millions de livres débloquées pour trois ans aux services mondiaux de la BBC soient affectées à ce pays.

CAMILLE OLSEN

□ **Fusion de Visicâble Plus et Tonna-Vidéocom.** – Visicâble Plus, filiale de Canal Plus et de Thomson spécialisée dans le câblage d'immeubles ou de petites villes, va fusionner avec Tonna Vidéocom, le département spécialisé en vidéocommunication de Tonna Electronique, une société dont Canal Plus et la Générale des Eaux ont pris le contrôle. Le nouvel ensemble, baptisé Tonna Visicâble Plus, offrira une gamme étendue de techniques de câblage, en coaxial ou en bifilaire. Canal Plus rationalise ainsi son intervention dans le domaine du câblage, qu'il s'agisse de réseaux urbains ou d'antennes collectives.

□ **Les émissions érotiques de RTL-Plus interdites en Grande-Bretagne.** – L'autorité britannique chargée de la télévision par câble, Cable Authority, vient d'interdire la diffusion, sur le réseau câblé, des émissions de RTL-Plus. Elle accuse la *télévision* ouest-allemande de diffuser des émissions érotiques dans la matinée et à l'heure du déjeuner. Cette mesure, la première prise en Grande-Bretagne à l'encontre d'une télévision étrangère émettant par satellite, est effective dès le 1[er] mars. Mais elle ne touchera que les téléspectateurs du câble, ceux qui sont équipés d'antennes pouvant continuer à recevoir les émissions par satellite de RTL-Plus.

### Le CSA autorise Antenne Réunion

Le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) a pour la première fois autorisé, vendredi 2 mars, un projet de télévision locale outre-mer. Antenne Réunion émettra dans quelques mois, trois puis cinq heures par jour, dans ce département de l'océan Indien.

Trois dossiers de candidature (TV Run, TVB et Télé Réunion) ayant été jugés *« incomplets »* par le CSA, deux seulement restaient en lice : Télé Freedom, qui émettait déjà dans l'île sans autorisation, et Antenne Réunion, projet soutenu par des intérêts locaux (les Sucreries de Bourbon) et par la Générale des eaux. Faute d'un accord entre les deux parties, le CSA a choisi la seconde, qui devrait bénéficier d'un budget de *départ de 18 millions de francs.*

Parallèlement à cette autorisation, le CSA a lancé vendredi un appel à candidature complémentaire pour une télévision cryptée diffusant sur la même fréquence hertzienne qu'Antenne Réunion, aux heures laissées libres par cette dernière. Cette possibilité avait été évoquée en décembre dernier lors de l'audition d'Antenne Réunion devant le CSA. Les promoteurs de la chaîne avaient envisagé un partage d'antenne avec une chaîne nationale, Canal plus par exemple. Antenne Réunion a précisé vendredi dans un communiqué, que ce partenariat étant *« déterminant »* pour son équilibre financier, elle ne démarrerait ses émissions qu'au terme de ce nouvel appel à candidatures.

# CULTURE

## ARTS

### Glasgow capitale européenne pour 1990

*« Un goût de la tradition conjugué à une grande confiance en soi a permis à cette ville, qui a fait connaître au monde la révolution industrielle, de se voir attribuer cette récompense tant convoitée. »* C'est — paradoxe — dans le symbole même de l'ancienne prospérité portuaire de Glasgow, l'hôtel de ville baroque des *city chambers*, que la reine a salué la réussite d'une rénovation urbaine fécondée par la culture.

Ce titre de « capitale culturelle de l'Europe pour l'année 1990 » (1) vient de consacrer la renaissance d'une métropole de sept cent mille habitants, dévastée par la crise économique et le chômage. On la disait laide et mourante, et Glasgow a retrouvé le sourire grâce à son dynamisme artistique.

Comme l'a rappelé le lord-maire Provost, M^me Suzan Baird, en acceptant, vendredi 2 mars, le « flambeau » des mains de M. Jacques Chirac : *« Ce sauvetage n'aurait pas été possible sans un partenariat exemplaire entre le gouvernement central, les autorités locales et le secteur privé, qui a permis d'enrayer les effets du déclin économiques de l'après guerre. »* Glasgow — la travailliste — fut en effet retenue en 1987 par le gouvernement conservateur de Margaret Thatcher, battant huit autres villes britanniques candidates, dont la grande rivale, Edimbourg, pourtant réputée pour son festival annuel de théâtre.

#### *Sur les bords de la Clyde*

Une nouvelle salle internationale de concert, les galeries McLellan entièrement reconstruites, le Dôme de la Découverte, le Théâtre du Tramway ou l'Espace des Arches sous la gare centrale attestent du souci des édiles de changer l'image négative de la troisième ville du royaume, des investisseurs et de l'Angleterre chic du Sud, volontiers méprisante à son encontre.

Délaissée par l'industrie lourde et les chantiers navals, Glasgow a su miser sur la culture pour attirer les touristes sur les bords de la Clyde : sept théâtres, une dizaine de musées, deux orchestres symphoniques, une compagnie de ballets, une quarantaine de bibliothèques publiques, une nouvelle académie de musique et la fameuse école d'art... Le budget municipal des arts, qui fait vivre dix mille personnes, est l'un des plus élevés du pays.

En 1991, c'est Dublin, l'autre grande ville gaélique située dans ces îles de l'extrême Occident, qui sera « capitale européenne de la culture ».

(1) Glasgow est la sixième ville européenne et la première en Grande-Bretagne à recevoir ce titre, après Athènes, Florence, Amsterdam, Berlin et Paris.

□ **Le récital Martine Dupuy reporté.** — La *mezzo soprano* marseillaise Martine Dupuy, souffrante, a reporté le récital qu'elle devait donner salle Gaveau le lundi 5 mars. Une nouvelle date reste à fixer. Tél. : 42-33-43-00.

□ **Rectificatif.** — Gérard Depardieu est sélectionné aux césars 90 pour *Trop belle pour toi*, et non pour *Un monde sans pitié* avec Hippolyte Girardot (également en lice), comme une erreur technique le laissait entendre dans notre édition du 3 mars. La réalisatrice de *Peaux de vache* (premier film) s'appelle Patricia Mazuy, et non Lvoff, comme il était indiqué.

# Les facéties d'un détourneur

### *Les excentriques sont anglais Conrad Atkinson est anglais*

LONDRES

*de notre correspondant*

Conrad Atkinson appartient à une espèce en voie de disparition. Ce petit homme suave, chaussé de tennis, pratique en effet la malice en peinture et le détournement des objets culturels existants, un peu comme les situationnistes dans les années 60, et il cite volontiers les philosophes et sociologues français contemporains, ce qui est plutôt rare chez un Anglais.

Il a ainsi détourné à son profit, dans sa dernière exposition à Londres, la première page du guide Arts et spectacles du *Monde*, en la recouvrant de peinture dorée à l'exception d'une publicité pour Cartier. D'autres journaux américains et européens ont subi le même sort. La *Neue Zürcher Zeitung* est également oblitérée d'or, sauf la nouvelle de dernière minute annonçant la mort de Beckett.

*« Les gens reconnaissent d'emblée le format des journaux. Ils ne sont pas désorientés comme devant une peinture »*, explique Atkinson. Son exposition londonienne, à la galerie Anne Berthoud, comporte aussi des toiles sur fond noir encadrées d'une frise, portant un message rédigé à la main, qui ressemblent aux panneaux jadis en usage dans les films muets pour expliquer l'action. L'une d'elles affirme : *« Le capitalisme s'écroule à une vitesse incroyable tandis que les minorités et les femmes occupent les rues. Des morceaux de Wall Street sont vendus comme souvenirs. »*

Cette sensibilité anarchiste et impertinente a sans doute un goût rétro pour les Français. Les détournements de citations et d'événements et les aphorismes anticapitalistes appartiennent à une autre époque. Mais on sait que l'Angleterre vit à un autre rythme que le Continent, et l'auteur semble ne pas trop se soucier de ce décalage.

Conrad Atkinson a conçu en décembre dernier, à la demande du *Guardian*, une pleine page qui a paru dans le supplément culturel de ce quotidien. Totalement anachronique, elle est intitulée « Daily Consumerica », et on peut y lire des titres tels que *« M^me Thatcher annonce le lancement d'une nouvelle campagne pour envoyer les intellectuels aux champs »*, ou *« Les projets fiscaux de Reagan en contradiction avec la volonté du Saint-Esprit, affirme William Blake »* ou encore *« Mozart déclare qu'il faut davantage de rythme dans les négociations sur le désarmement. Les généraux de l'OTAN ne sont pas d'accord, mais reconnaissent que les mouvements de troupes manquent de créativité mélodique. »*

Ces facéties sont celles d'un artiste qui refuse de jouer le rôle qu'on attend de lui tout en pratiquant des tours de passe-passe intellectuels dignes d'un potache. Une toile de l'exposition londonienne explique ainsi : *« Je cherche un art qui soit éphémère comme celui qu'on trouve dans les musées. »* Conrad Atkinson n'est pourtant pas entièrement hors des circuits officiels puisqu'il a réalisé, dans le pays noir, en Cumbria, un monument à la gloire des mineurs de charbon commandé par les autorités régionales et qui a été inauguré en juin 1988 par le leader travailliste Neil Kinnock.

DOMINIQUE DHOMBRES

▶ **Galerie Anne Berthoud, 10 Clifford Street, Londres W1. Jusqu'au 10 mars.**

# La sculpture en état de choc

*Suite de la première page*

Rodin, pour qui *« les plus purs chefs-d'œuvre sont ceux où l'on ne trouve aucun déchet expressif de forme, de ligne et de couleur, mais où tout, absolument tout, se résout en pensée et en âme »*, avait, au moment de ces entretiens avec Paul Gsell — publiés en 1911, — dépassé depuis longtemps le cap des gestes réducteurs, de la recherche du mouvement et de l'expression par suppressions successives de tout l'attirail, attributs et accessoires superflus, qui faisait d'une sculpture un sujet mythologique tributaire d'une histoire et de l'Histoire. Il avait exploité systématiquement le pouvoir expressif du fragment, sa force concentrée, pour faire jaillir la vie et la sensualité des profondeurs de la chair, faire cracher au corps humain sa vérité tragique, dire *« l'être douloureux redéployé sur lui-même »* qu'il avait décelé chez Michel-Ange, premier sculpteur de l'inachevé, défiant ainsi le temps, et non plus l'Histoire, en inscrivant dans l'œuvre même le processus de création. Contre le temps destructeur.

#### *Une mise en scène coup de poing*

Dans son atelier de Meudon aux étagères et aux tiroirs pleins de moulages d'abattis, de pieds, de jambes, de bras de différentes tailles (qui n'était peut-être pas si différent, au fond, des ateliers des artistes académiques, qui, eux aussi, travaillaient leur composition à partir de moulages), Rodin, après 1900, s'employait à recoller les morceaux, les éclats accidentels et les débris, jouant sur les différences d'échelle. Rodin assemblait. Par exemple, le visage de Camille Claudel et la main de Pierre de Wissant, l'un des *Bourgeois de Calais*. L'effet est saisissant, d'une étrange beauté. Et l'on peut comprendre que la pièce ait été choisie pour faire l'affiche de l'exposition. Qui, d'ailleurs, abuse des effets !

Soit : la sculpture, art réputé difficile, n'a pas les faveurs du grand public. Cela ne justifie peut-être pas complètement la mise en scène coup de poing du « Corps en morceaux », que l'on doit à Roberto Ostinelli, fanatique du lit de fer, des bases de béton, des dalles d'ardoises et des échafaudages de rails façon Arte Povera, sur lesquels sont disposées les œuvres, souvent trop en hauteur pour permettre de les appréhender de tous côtés. Le dispositif est cinglant, c'est même du laminage. Et s'il est vrai qu'ainsi mises à l'épreuve du gril, il est des sculptures qui résistent admirablement, il en est d'autres qu'on ne voit pas, ou mal, ou bien qui sont prises dans une perspective expressionniste qui ne leur convient pas. C'est notamment le cas du torse sans pathos de Brancusi, une épure pour laquelle il aurait mieux valu un lit de roses et plus de paix. Pour Rodin, bien sûr, tout va bien. Pour Maillol, pour Bourdelle aussi, quand les morceaux choisis relèvent de l'action.



*Jambes de Pollux (Italie, seizième siècle)*

Cette présentation qui, éclairage et jeux d'ombres aidant, plonge le visiteur dans un climat d'Inquisition, met en évidence la force et la présence parfois diaboliques (certaines mains crispées, certaines têtes coupées) du fragment sculpté, certes, mais il n'est pas dit qu'elle lui permette de saisir toute la complexité des idées et des symboles qu'il véhicule, toute la subtilité du jeu de va-et-vient entre présence et figure de l'absence dont il est le terrain. Il se peut que ce soit là une vision par trop contemporaine de la question. L'optique de l'exposition est dix-neuviémiste, comme il se doit en la demeure, où l'on s'est gardé de trop céder à la tentation d'ouvrir le dossier du fragment en sculpture au vingtième siècle. C'est dommage, mais alors, c'était tout le Grand Palais qu'il aurait fallu investir, et non des salles d'exposition bizarrement agencées sur trois niveaux, au Musée d'Orsay. On y aurait vu, par exemple, dans la foulée de *l'Homme qui marche*, de Rodin, des œuvres de Giacometti, et dans la lignée du *Torse de l'Action enchaînée*, de Maillol, des œuvres de Boccioni. Et quantité d'autres morceaux de corps sculptés, ainsi que des fragments désincorporés, aux frontières du chaos, et des choses abstraites. Tant il est vrai que *« l'esprit moderne brise toutes les formes dans lesquelles il s'incarne »* (c'est encore Rodin qui l'a dit). Tant il est vrai que l'invention du fragment sculpté est la première étape sur le chemin de l'abstraction.

En bref on pourrait même ajouter, pour revenir au contenu de l'exposition, que c'est de l'amour de la statuaire antique, telle qu'elle nous est parvenue, en partie brisée, qu'est née la sculpture moderne ; voire de ce torse du Belvédère tant admiré, qui servit de modèle, et même devint le symbole de la sculpture, à côté de la palette pour la peinture. Comme quoi le fragment est un vieux compagnon de route du sculpteur, qui en a fait un outil de travail, s'en est saisi comme image du temps destructeur, l'a pensé comme lieu de création sans limites.

GENEVIÈVE BREERETTE

▶ **« Le corps en morceaux ». Musée d'Orsay, jusqu'au 3 juin. L'exposition sera présentée à Francfort, Schirn Kunsthalle, du 23 juin au 26 août.**

## CINÉMA

*Une lettre d'Elia Kazan*

# Traverser les frontières

**A la suite de la publication, le 17 janvier dernier, des décrets régissant la nationalité des œuvres cinématographiques, *Au-delà de la mer Egée*, le film d'Elia Kazan, qui en était encore au stade de la pré-production, s'est vu refuser la qualité de film français par le Centre national de la cinématographie. Ce refus et ses conséquences ont conduit le producteur Anatole Dauman à se retirer du film, entraînant l'arrêt du projet. De retour à Paris après un voyage aux Etats-Unis, Elia Kazan nous a adressé la lettre suivante.**

« J'ai d'abord pensé à propos de cette loi : elle ne peut pas être française. Le cinéma est un art international, et cette loi protectionniste s'inscrit dans une autre tradition, étroite d'esprit. Son propos est de protéger les travailleurs français du cinéma, et notamment les grands artistes, ceux qui justement ont le moins besoin de protection. Le résultat, en ce qui concerne ma production d'*Au-delà de la mer Egée*, c'est qu'elle va priver de travail une équipe d'excellents décorateurs, costumiers et administrateurs, tous français, ainsi que plusieurs assistants de mon directeur de la photographie grec. La scène que j'ai vue aujourd'hui au studio de Boulogne quand je suis rentré d'urgence de New-York pour retrouver mes amis m'a rappelé celle que j'ai vécue chez moi après un divorce pénible, quand j'assistai au déménagement du mobilier de mes enfants.

» Les quatre artistes principalement concernés par la loi (la loi Lang) sont un Grec d'Anatolie, moi-même, mon fils, qui est à demi-grec et enseigne l'écriture du scénario à l'université Columbia, et Nick Cage, le neveu de Francis Ford Coppola, héritier d'une grande tradition cinématographique et figure internationale. La plupart des acteurs de cette large distribution, dont 90 % sont déjà choisis et prêts à tourner, sont français, grecs, turcs, bref, européens. Le thème du film, c'est que nous devrions traverser les frontières étroites des nations pour être frères dans la foi et dans l'amour. Je ne peux m'empêcher de me demander ce que le personnel et l'équipe de tournage français, les acteurs français, mais aussi d'autres nationalités, pensent d'une loi qui leur enlève un emploi auquel ils tenaient vraiment.

» Le problème du cinéma n'est-il pas de créer des productions au lieu d'en supprimer ? L'esprit des années 90, aussi bien en art qu'en politique, c'est un esprit de fraternité, d'espoirs et de besoins communs. Le cinéma est un langage qui nous rassemble et qui est compris partout. Je vais faire ce film parce qu'il criera à tous ceux qui le verront qu'il faut abattre les fausses frontières. La France devrait en être fière, au lieu de tuer le film. Quant au problème crucial de la réduction du chômage, en quoi la mort d'une importante production peut-il servir sa cause ? Je crois que M. Jack Lang devrait prendre le temps de reconsidérer sa loi et la décision qu'il a prise. Je me demande s'il ne devrait pas lire le scénario. »

ELIA KAZAN

## MUSIQUES

# La règle de trois

### *« Rendez-vous », du trio Pied-de-Poule est un spectacle entre théâtre et musique*

Michèle, Dominique et Geneviève auraient pu être de bonnes conteuses. Celles qui évoquent la vie, le quotidien. Mais ces trois musiciennes aiment trop les mots pour les aligner sagement. Le trio Pied-de-Poule, fondé il y a quatre ans, s'est donc spécialisé dans le carambolage du théâtre et de la musique — tango, jazz ou bal musette. Dans leur dernier spectacle, *Indiscrétion*, mis en scène par Michael Lonsdale, elles jouaient des textes de Marguerite Duras, par exemple. *Rendez-vous* est plus personnel. Elles ont préféré leurs mots à elles, pour faire quelque chose qui leur appartiendrait vraiment, expliquent-elles.

Tapies derrière l'accordéon et la contrebasse, deux ombres pénètrent sur la scène en catimini. Elles ont jeté leur dévolu sur ce petit coin de verdure carré. Il n'est pas très passant, mais fera très bien l'affaire. Elles murmurent et prennent de l'assurance. Pour la propriétaire, elles s'arrangeront. La voici, justement, juchée sur des patins. Ce fantôme tendu profère des menaces graves ou suraiguës. Les deux commères ne veulent pas l'entendre. L'endroit leur plaît, et il y a de la place pour trois, le trio est formé, la blonde à l'accordéon insolent, la rousse et sa voix incroyablement élastique, la brune enfin, mangée par sa contrebasse.

Pendant une heure, les mots dégringolent, pétris par une musique inventive. Puis les trois femmes chaussent leurs patins et se fondent dans l'obscurité. Ce jeu de cache-cache caustique, entre croches et virgules, leur ressemble.

BÉNÉDICTE MATHIEU

▶ **Amandiers de Paris, samedi 3 mars, à 20 h 30. 110, rue des Amandiers, 75020. Tél. : 43-66-42-17.**

## PHOTOGRAPHIE

# Ouverture de la Biennale de Marseille

Sous le titre « D'un art l'autre » a débuté, samedi 3 mars, la première Biennale internationale de Marseille. Elle se déroule dans une vingtaine de lieux et traite de la relation de la photographie et des arts plastiques. Son budget est d'environ 2 000 000 de francs, pris en charge par la ville (1 400 000 francs), l'Etat, les Caisses d'épargne et la FNAC où, durant toute la semaine, auront lieu des débats.

La multiplication des formes prises par la création photographique contemporaine est représentée par soixante neuf artistes. Une commande publique sur le thème de l'Estaque confronte Alain Fleischer, Tom Drahos, Henry Lewis et Pascal Kern. Les créateurs danois, de Suste Bonnen à Tina Schwarz, exposent pour la première fois en France. Nancy Wilson Pajic est l'objet d'une rétrospective montée par Alain Sayag au Musée Cantini. Et le Catalan Joan Fonctuberta y dévoile ses dernières œuvres.

A côté d'expositions de groupes réunissant des auteurs incontournables (Cindy Sherman, Dieter Appelt, Duane Michals, Sandy Skoglund, Bernard Faucon, Ouka Lélé), la grande innovation est l'invitation au Centre de la Vieille Charité de treize galeries privées, nationales et internationales, qui proposent chacune un de leurs artistes. Parmi ceux-ci, Rousse (Farideh Cadot), Lynne Cohen (Samia Saouma), Pierre Mercier (Laage Salomon), Jan Groover (de Decker-Hefttler), Lewis Baltz (Michèle Chomette), Witkin (Baudouin Lebon), Jorge Ribalta (Forum), Hannah Villiger (Zabriskie).

Tous les espaces culturels de la ville sont associés à cette manifestation, du château de Servières conquis par Roselyne Pelaquier au Château d'eau, place des Moulins, envahi par Jean-François Lecourt. A l'initiative de Bernard Millet et des musées de la ville, Marseille s'affirme, avec Barcelone, comme la capitale photographique du bassin méditerranéen.

PATRICK ROEGIERS

▶ **Biennale internationale de Marseille (Photographie-Arts plastiques). Centre de la Vieille-Charité, Musée Cantini, Musée des beaux-arts, Espace d'art Ecureuil et autres lieux, du 3 mars au 23 avril. Tél. : 91-56-28-38.**

# AGENDA

## CINÉMA

### SAMEDI 3 – DIMANCHE 4 MARS

### LA CINÉMATHÈQUE

**PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)**

**SAMEDI**

Rétrospective Masaki Kobayashi : Kaseki (1975, v.o. s.t.f.), de Masaki Kobayashi, 15 h ; Héritage (1962, v.o. s.t. anglais), de Masaki Kobayashi, 19 h ; Seppuku (1962, v.o. s.t. anglais), de Masaki Kobayashi, 21 h.

### CENTRE GEORGES-POMPIDOU

**SALLE GARANCE (42-78-37-29)**

**SAMEDI**

Le Cinéma cubain : Cumbite (1964, v.o. s.t.f.), de Tomas Gutierrez Alea, 14 h 30 ; Historia de una batalla (1962, v.o. traduction simultanée), de Manuel Octavio Gomez ; Hanoi, martes 13 (1962, v.o. traduction simultanée), de Santiago Alvarez ; Maracas y bongo (1932, v.o. traduction simultanée), de Max Tosquella ; la Serpiente roja (1937, v.o. traduction simultanée), d'Ernesto Caparros, 17 h 30 ; Los Dias del agua (1971, v.o. s.t.f.), de Manuel Octavio Gomez, 20 h 30.

### VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, grande galerie, porte Saint-Eustache, Forum des Halles

(40-26-34-30)

**SAMEDI**

Les Métiers de Paris : Actualités anciennes : Actualités Gaumont, 12 h 30 ; Agents de la RATP : Conduire un tramway... en 1925 (1977) de Max Damain, Métropolis 1930 (1984) de G. Scher, Métro Jaurès, juillet 1971 (1971) de Pierre Mendel, Dernier Métro (1983) d'Alain Esmery, 14 h 30 ; Show-business : Johnny Halliday : vingt ans de rock (1980), Souvenirs, souvenirs (1986) de Ariel Zeitoun, 16 h 30 ; les Halles : les Halles, le marché (1969) de Gérard Chouchen, le Nouveau Ventre de Paris (1979) de Claude Robrini, 18 h 30 ; Chiffonniers : la Zone (1928) de Georges Lacombe, la Fille des chiffonniers (1922) d'Henri Desfontaines, 20 h 30.

### LES EXCLUSIVITÉS

**ADRÉNALINE, LE FILMS** (Fr.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

**ASTÉRIX ET LE COUP DU MENHIR** (Fr.-All.) : La Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

**LES AVENTURES DU BARON DE MUNCHAUSEN** (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

**BAGDAD CAFÉ** (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

**LA BAULE - LES PINS** (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94) ; La Gambetta, 20e (46-36-10-96).

**BLACK RAIN** (A., v.o.) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82).

**BORIS GODOUNOV** (Fr.-Esp.-Youg., v.o.) : Vendôme Opéra, 2e (47-42-97-52).

**BRÈVE HISTOIRE D'AMOUR** (Pol., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

**CARNET DE NOTES SUR VÊTEMENTS ET VILLES** (All., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

**LE CERCLE DES POÈTES DISPARUS** (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94) ; La Gambetta, 20e (46-36-10-96).

**CHACUN SA CHANCE** (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26).

**CHÉRIE, J'AI RÉTRÉCI LES GOSSES** (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; La Gambetta, 20e (46-36-10-96).

**CHET BAKER, LET'S GET LOST** (A., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; George V, 8e (45-62-41-46).

**CINÉMA PARADISO** (Fr.-It., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

**CORPS PERDUS** (Fr.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

**CRIMES ET DÉLITS** (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; La Gambetta, 20e (46-36-10-96).

**LE CUISINIER, LE VOLEUR, SA FEMME ET SON AMANT** (*) (Fr.-Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

**DÉLIT DE FUITES** (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

**LE DINDON DE LA FARCE** (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26).

**DO THE RIGHT THING** (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

**EDEN MISERIA** (Fr.-Por.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

**ENTRE CIEL ET TERRE** (A., v.f.) : La Géode, 19e (46-42-13-13).

**ET LA LUMIÈRE FUT** (Fr.-All.-It.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60).

**FAMILY BUSINESS** (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

**LE FESTIN DE BABETTE** (Dan., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

**LE GRAND BLEU** (Fr., v.f.) : Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).

**HIVER 54** (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

### LES FILMS NOUVEAUX

**LE BAL DU GOUVERNEUR.** Film français de Marie-France Pisier : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40).

**ERREUR DE JEUNESSE.** Film français de Radovan Tadic : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

**MUSIC BOX.** Film américain de Costa-Gavras, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

**NOUS NE SOMMES PAS DES ANGES.** Film américain de Neil Jordan, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

**LA VILLE ET LES CHIENS.** Film péruvien de Francisco J. Lombardi, v.o. : Latina, 4e (42-78-47-86).

**L'INCINÉRATEUR DE CADAVRES** (tchèque, v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86).

**INDIANA JONES ET LA DERNIÈRE CROISADE** (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

**L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE** (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

**ITINÉRAIRE D'UN ENFANT GATÉ** (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

**JOHANNA ET LA SORCIÈRE** (Autr., v.f.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

**LA LÉGENDE DU SAINT BUVEUR** (Fr.-It., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

**LES LIAISONS DANGEREUSES** (A., v.o.) : Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

**MAMAN** (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94).

**MAUVAIS SANG** (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

**LA MESSE EN SI MINEUR** (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

**MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS** (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

**MILOU EN MAI** (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

**MON VINGTIÈME SIÈCLE** (Hong., v.o.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04).

**MONSIEUR** (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

**NÉ UN 4 JUILLET** (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; La Gambetta, 20e (46-36-10-96).

**NÉS DES ÉTOILES** (Jap., v.f.) : La Géode, 19e (46-42-13-13).

**NIKITA** (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

**NOCE BLANCHE** (Fr.) : Pathé Français, 9e (47-70-33-88).

**NOCTURNE INDIEN** (Fr., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Le Triomphe, 8e (45-74-93-50).

**LES NUITS DE HARLEM** (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

**OLIVER ET COMPAGNIE** (A., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

**OUBLIER PALERME** (It.-Fr., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; v.f. : Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74).

**OUTRAGES** (*) (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

**PALOMBELLA ROSSA** (It., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

**PAS NOUS, PAS NOUS** (A., v.o.) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

**LE PETIT DINOSAURE ET LA VALLÉE DES MERVEILLES** (A., v.f.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (43-59-31-97) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

**LA PETITE VÉRA** (Sov., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

**QUAND HARRY RENCONTRE SALLY** (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

**QUI VEUT LA PEAU DE ROGER RABBIT ?** (A., v.f.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

**LE RENDEZ-VOUS DES QUAIS** (Fr.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).

**RETOUR VERS LE FUTUR 2e PARTIE** (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

**RIPOUX CONTRE RIPOUX** (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

**S.O.S. FANTOMES II** (A., v.f.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

**SEA OF LOVE** (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16).

**SHOCKER** (*) (A., v.f.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

**LE SILENCE D'AILLEURS** (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26).

**SIMETIERRE** (*) (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

**SOLOVKI, LE PREMIER GOULAG** (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

**SWEETIE** (A.-Austr., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

**LE TEMPS DES GITANS** (Youg., v.o.) : Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

**THE MAD MONKEY** (Esp.-A.-Fr., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26).

**THE MAHABHARATA** (Fr., v.o.) : Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88).

**UN MONDE SANS PITIÉ** (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Le Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Mistral, 14e (45-39-52-43).

**UN POISSON NOMMÉ WANDA** (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

**UNE SAISON BLANCHE ET SÈCHE** (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

**VALMONT** (Fr., v.o.) : Bretagne, 6e (42-22-57-97).

**LA VENGEANCE D'UNE FEMME** (Fr.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

**LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE** (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

**LA VIE ET RIEN D'AUTRE** (Fr.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Le Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

**LE VOLEUR DE SAVONNETTES** (It., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

## THÉATRES

**AFAG-THÉATRE (THÉATRE A DOMICILE)** (39-78-05-17). Corps à cœur : 20 h 30.

**ANTOINE - SIMONE-BERRIAU** (42-08-77-71). Adélaïde 90 : 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h 30.

**ARCANE** (43-38-19-70). L'Aménagement : 20 h 30, dim. 17 h.

**ATHÉNÉE-LOUIS JOUVET** (47-42-67-27). Salle Louis Jouvet. La Veuve (ou le Traître trahi) : 20 h 30.

**BATEAU-THÉATRE PÉNICHE DOCTEUR PARADIS** (42-08-68-89). Show-Bus : 14 h 30, dim. 14 h 30. Charli Encor : 21 h, dim. 18 h.

**BERRY** (43-57-51-55). Voyage au bout de la nuit : 18 h, dim. 21 h, lun. 20 h 30. Moa Binbin : 20 h 30.

**BOUFFES PARISIENS** (42-96-60-24). Quelque part dans cette vie : 20 h 45, dim. 15 h 30.

**BOUFFONS-THÉATRE DU XIXE** (42-38-35-53). Un caprice : 20 h 30.

### SPECTACLES NOUVEAUX

(Les jours de première et de relâche sont indiqués entre parenthèses.)

**AMOUR, FROMAGE ET DESSERT.** Sunset (40-26-46-60). Mer., jeu., sam. à 20 h (28).

**LA FAMILLE.** Théâtre de la Main-d'Or-Belle de mai (48-05-67-89). (dim. soir, lun.), 20 h 30 ; dim. à 15 h. (28).

**MICROMOCRI.** Point-Virgule (42-78-67-03). (Lun.) 21 h 30 (28).

**LES NEGROPOLITAINS.** Au bec fin (42-96-29-35). (Dim.) 23 h 15 (28).

**THÉORIQUEMENT ON S'EN SORT.** Le Grenier (43-80-68-01). (Mer., jeu., ven., sam.), 22 h (28).

**LA CRITIQUE DE L'ÉCOLE DES FEMMES, L'IMPROMPTU DE VERSAILLES.** Le Plessis-Robinson (Amphithéâtre Pablo-Picasso) (46-30-45-29). (Dim. soir, lun., mar., mer.) jeu., ven., sam. à 21 h., dim. à 17 h. (1er).

**UN FILS DE NOTRE TEMPS.** Théâtre 14 — Jean-Marie Serreau (45-45-49-77). (Dim. soir, lun.), 20 h 45 ; dim. à 17 h. (2).

**TURCARET.** Théâtre de l'Est parisien (43-64-80-80). Lun. et mar. à 20 h 30 (5).

**UN AUTEUR EN QUÊTE DE PERSONNAGES.** Palais-Royal (42-97-59-81). Lun. à 20 h 30, mar. à 14 h 30 (5).

**BING-IMAGINATION MORTE IMAGINEZ.** Théâtre Renaud-Barrault (42-56-60-70) (dim. soir, lun.) 20 h 30 ; dim. à 15 h. (6).

**LE BOURGEOIS GENTILHOMME.** Boulogne-Billancourt (Théâtre de Boulogne) (46-03-60-44) (dim. soir, lun.) 20 h 30 ; dim. à 15 h 30 (6).

**LE CAILLOU BLANC.** Essaïon de Paris (42-78-46-42) (dim. soir, lun.) salle 1, 20 h 30 ; dim. à 16 h. (6).

**LE CLAVECIN OCULAIRE.** Cartoucherie Théâtre de la Tempête (43-28-36-36) (dim. soir, lun.) 21 h ; dim. à 16 h 30 (6).

**LES DACTYLOS.** Aktéon-Théâtre (43-38-74-62) (dim., lun.) 20 h 30 (6).

**LA DANSE DE MORT.** Théâtre de la Ville (42-74-22-77) (dim. soir, lun.) 20 h 45 ; dim. à 17 h. (6).

**FEN.** Cartoucherie Atelier du Chaudron (43-28-97-04) (dim. soir, lun.) 20 h 30, dim. à 15 h 30 (6).

**LA FILLE DE RAIMBAUD.** Artistic-Athévains (48-06-36-02) (dim. soir, lun.) 20 h 30 ; sam. et dim. à 16 h. (6).

**LETTRES DE LA RELIGIEUSE PORTUGAISE.** Péniche-Opéra (42-45-18-20) (dim. soir, lun.) 20 h 30 ; dim. à 17 h. (5).

**MELITE.** Saint-Maur-des-Fossés (rond-point Liberté) (48-49-89-10) mar. à 21 h. (6).

**LA MOUETTE.** Amandiers de Paris (43-66-42-17) (dim., lun.) 20 h 30 (6).

**MUSIQUE LÉGÈRE SUR TERRAIN LOURD.** Péniche-Opéra (42-45-18-20) (dim. soir, lun.) 21 h. ; dim. à 17 h. (6).

**LA NATURE DES CHOSES.** Bobigny (Maison de la culture) (48-31-11-45) (dim. soir, lun.) Grande salle, 21 h. ; dim. à 15 h 30 (6).

**UNE ÉTOILE DANS L'ŒIL DE MON FRÈRE.** Roseau-Théâtre (42-71-30-20) (dim. soir, lun) 20 h 30 ; dim. à 16 h 30 (6).

**VENISE RUE DE GRENELLE.** Guichet Montparnasse (43-27-88-61) (dim., lun.) 19 h. (6).

**LE VOYAGE.** Théâtre 13 (45-88-16-30) (dim. soir, lun.) 20 h 30 ; dim. à 15 h. (16).

**CAFÉ DE LA GARE** (42-78-52-51). Marc Jolivet est au Café de la gare : 20 h 30. L'Héroïque Semaine de Camille Bourreau : 22 h.

**CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE** (42-78-44-45). Les Versets satiriques : 21 h, dim. 15 h 30.

**CINQ DIAMANTS** (45-80-51-31). Les Justes : 20 h 30, dim. 17 h 30.

**CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE** (45-89-38-69). Grande salle. Monsieur Badin : 20 h 30. La Galerie. Le Distrait : 20 h 30, mar. 14 h 30. La Resserre. La Passion : 20 h 30.

**COMÉDIE CAUMARTIN** (47-42-43-41). C'est dingue : 19 h 30. Quinte flush : 21 h, dim. 15 h 30.

**COMÉDIE DE PARIS** (42-81-00-11). Voltaire's Folies : 19 h et 21 h, dim. 15 h.

**COMÉDIE DES CHAMPS-ELYSÉES** (47-20-08-24). Le Plaisir de rompre et le Pain de ménage : 18 h et 21 h, dim. 15 h 30.

**COMÉDIE ITALIENNE** (43-21-22-22). La Comédie de l'amour : 20 h 30, dim. 15 h 30.

**COMÉDIE-FRANÇAISE** (40-15-00-15). L'Autre Tartuffe ou la Mère coupable : 20 h 30. ▷ Dim. Lorenzaccio : 14 h.

**CRYPTE SAINTE-AGNÈS (EGLISE SAINT-EUSTACHE)** (42-21-09-48). La Bible : une histoire nécessaire à l'homme : 14 h, 17 h et 20 h 30.

**DAUNOU** (42-61-69-14). Le Diamant rose : 21 h, dim. 15 h 30.

**DÉJAZET-T.L.P.** (42-85-30-31). Spectacle Font et Val : Bientôt l'Europe : 20 h 30.

**DEUX ANES** (46-06-10-26). Les Tonton's farceurs : 21 h, dim. 15 h 30.

**DIX-HUIT THÉATRE** (42-26-47-47). Spoutnick love : 20 h 30, dim. 16 h.

**EDGAR** (43-20-85-11). Les Babas-Cadres : 20 h 15. Nous on fait où on nous dit de faire : 22 h.

**EDOUARD-VII SACHA GUITRY** (47-42-59-92). Les Maxibules : 20 h 45, dim. 15 h.

**ELDORADO** (42-49-60-27). La Belle Otéro : 15 h et 20 h 30, dim. 15 h et 18 h.

**ELYSÉE-MONTMARTRE** (42-52-76-84). Trop tard pour pleurer : 20 h 30. La France ta fierté fout l'camp : 22 h.

**ESPACE EUROPÉEN** (42-93-69-68). Nonna : 20 h 30, dim. 14 h 30. Putinkon : 22 h, dim. 16 h 30.

**ESPACE MARAIS** (48-04-91-55). Le Jeu de l'amour et du hasard : 19 h 30, dim. 17 h. La Mouette : 21 h 30, dim. 19 h 30.

**ESSAION DE PARIS** (42-78-46-42). Cela vaut-il la peine de continuer ? : 15 h.

**FONTAINE** (48-74-74-40). Un Suédois ou rien : 17 h et 21 h, dim. 15 h 30.

**GAITÉ-MONTPARNASSE** (43-22-16-18). Un œil plus bleu que l'autre : 18 h et 21 h, dim. 15 h.

**GALERIE 55-THE ENGLISH THEATRE OF PARIS** (43-26-63-51). Who killed Agatha Christie ? : 20 h 30. ▷ Dim. Dracula : 17 h.

**GRAND THÉATRE D'EDGAR** (43-20-90-09). Histoire d'en rire : 20 h 15. Apostrophons-nous : 22 h.

**GRANDE HALLE DE LA VILLETTE (SALLE BORIS VIAN)** (42-49-77-22). La Dame de la mer et les Revenants : 18 h et 21 h.

**GUICHET MONTPARNASSE** (43-27-88-61). Passez muscade : 19 h. Divague à l'âme : 20 h 30. Le Carcan : 22 h 15.

**GYMNASE MARIE-BELL** (42-46-79-79). La Madeleine Proust à Paris : 20 h 30, dim. 15 h.

**HUCHETTE** (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. La Leçon : 20 h 30. Diablogues de sourds : 21 h 30.

**LA BRUYÈRE** (48-74-76-99). Moi, Feuerbach : 21 h, dim. 15 h.

**LA VIEILLE GRILLE** (47-07-22-11). Encore un p'tit vers : 20 h 30, dim. 16 h 30.

**LE BOURVIL** (43-73-47-84). Les Noces de l'été : 20 h 30, dim. 16 h.

**LE FUNAMBULE THÉATRE-RESTAURANT** (42-23-88-83). Mais ne te promène donc pas toute nue : 22 h 15.

**LE PROLOGUE** (45-75-33-15). Mona chérie : 21 h, dim. 15 h et 18 h.

**LUCERNAIRE FORUM** (45-44-57-34). Petite salle. La Chorale : 20 h. Théâtre noir. Le Petit Prince : 18 h 45. L'Etranger : 20 h. Huis clos : 21 h 45. Théâtre rouge. Performances : 20 h. La Terre est une pizza : 21 h 30.

**MADELEINE** (42-65-07-09). Comme tu me veux : 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h 30.

**MARAIS** (42-78-03-53). L'Avare : 20 h 45.

**MARIE STUART** (45-08-17-80). Smooch-Music : 20 h. Avec Cocteau : 22 h 15.

**MARIGNY** (42-56-04-41). Cyrano de Bergerac : 20 h 15, dim. 15 h.

**MARIGNY (PETIT)** (42-25-20-74). De Sacha à Guitry : 21 h, dim. 15 h.

**MATHURINS** (42-65-90-00). Les Palmes de M. Schutz : 17 h et 20 h 30, dim. 15 h.

**MATHURINS (PETITS)** (42-65-90-00). Les choses auraient pu mal tourner : 15 h et 18 h 30.

**MICHEL** (42-65-35-02). Vite une femme ! : 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30.

**MICHODIÈRE** (47-42-95-23). Spectacle Piaf-Cocteau : Humeur d'amour : 15 h.

**MONTPARNASSE** (43-22-77-74). Le Souper : 18 h et 21 h, dim. 15 h 30.

**MONTPARNASSE (PETIT)** (43-22-77-30). Les hommes naissent tous égo : 18 h et 21 h, dim. 15 h 30.

**NOUVEAU THÉATRE MOUFFETARD** (43-31-11-99). La Maison de Bernarda Alba : 20 h 30, dim. 15 h 30.

**NOUVEAUTÉS** (47-70-52-76). Oui patron ! : 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30.

**ŒUVRE** (48-74-42-52). Le Gardien : 20 h 45, dim. 15 h.

**PALAIS DES GLACES (PETIT PALAIS)** (48-03-11-36). Un amour de théâtre : 20 h 30 et 22 h.

**PALAIS DES GLACES (GRANDE SALLE)** (42-85-30-31). Et pendant ce temps les Japonais travaillent : 21 h.

**PALAIS ROYAL** (42-97-59-81). Un fil à la patte : 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h.

**PARIS-VILLETTE** (42-02-02-68). Entrevue au parloir : 21 h, dim. 16 h 30.

**POCHE-MONTPARNASSE** (45-48-92-97). Salle I. Vingt-quatre heures de la vie d'une femme : 18 h et 21 h, dim. 15 h. Salle II. Visite d'un père à son fils : 21 h.

**PORTE SAINT-MARTIN** (42-08-00-32). La Peste : 20 h 30, dim. 15 h.

**POTINIÈRE** (42-61-44-16). L'Œuf, à la première personne : 21 h, dim. 15 h.

**RANELAGH** (42-88-64-44). Les Marionnettes de Salzbourg : 15 h 30 et 20 h 30, dim. 15 h 30.

**RENAISSANCE** (42-08-18-50). Le Misanthrope : 20 h 45, dim. 16 h.

**ROSEAU-THÉATRE** (42-71-30-20). La Timbale : 15 h 45. L'Extraordinaire Epopée de Ferdinand Bardamu : 18 h 30. Barouf à Chioggia : 20 h 30.

**SAINT-GEORGES** (48-78-63-47). Et moi... et moi ! : 18 h et 20 h 45, dim. 15 h.

**SENTIER DES HALLES** (42-36-37-27). Vounet Super Star : 19 h 30. Les Stagiaires : 20 h 30.

**SPLENDID SAINT-MARTIN** (42-08-21-93). Bonne Pioche : 21 h.

**STUDIO DES CHAMPS-ELYSÉES** (47-23-35-10). Le Banc : 17 h 30 et 20 h 30, dim. 15 h.

**T.L.D. (LES DÉCHARGEURS)** (42-36-00-02). David Mathel : 21 h, dim. 17 h.

**TAC STUDIO** (43-73-74-47). La Nuit verticale : 20 h 30, dim. 17 h.

**THÉATRE 14 - JEAN-MARIE SERREAU** (45-45-49-77). Un fils de notre temps : 20 h 45, dim. 17 h.

**THÉATRE DE LA MAIN D'OR-BELLE DE MAI** (48-05-67-89). Arène. Congo-Océan : 20 h 30, dim. 15 h. Belle de Mai. La Famille : 20 h 30, dim. 15 h.

**THÉATRE DE PARIS** (42-80-09-30). Cats : 15 h et 20 h 30, dim. 14 h 30 et 19 h 30.

**THÉATRE DES DEUX PORTES** (43-61-24-51). L'Hiver : Chapitre 1 : 20 h 30, dim. 15 h 30.

**THÉATRE DU TAMBOUR ROYAL** (48-06-72-34). Un cœur simple ou l'intime ingénue de Félicité : 18 h 45.

**THÉATRE HÉBERTOT** (43-87-23-23). L'Idée fixe : 21 h, dim. 15 h.

**THÉATRE L'OMBRE QUI ROULE** (43-26-29-61). La Lettre brûlée : 21 h.

**THÉATRE MODERNE** (49-95-09-00). Boulimiquement Monty Python : 17 h et 21 h.

**THÉATRE MONTORGUEIL** (42-33-80-78). Une demande en mariage : 20 h 30. La Petite Phèdre : 21 h 45.

**THÉATRE NATIONAL DE CHAILLOT** (47-27-81-15). Salle Gémier. Le Malade imaginaire : 20 h 30, dim. 15 h. Salle Jean Vilar. Macbeth : 20 h 30, dim. 15 h.

**THÉATRE NATIONAL DE LA COLLINE** (43-66-43-60). Petite salle. Avant la retraite : 21 h, dim. (dernière) 16 h.

**THÉATRE PARIS PLAINE** (40-43-01-82). L'Eventail : 20 h 30, dim. (dernière) 17 h.

**THÉATRE RENAUD-BARRAULT** (42-56-60-70). Grande salle. Le Chemin solitaire : 15 h 30 et 20 h 30, dim. 15 h 30.

**TOURTOUR** (48-87-82-48). A demain, Modigliani : 19 h. François Silvant et ses Dames : 20 h 30.

**TRISTAN-BERNARD** (45-22-08-40). La Drague : 19 h et 21 h.

**VARIÉTÉS** (42-33-09-92). La Présidente : 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h.

## PARIS EN VISITES

**LUNDI 5 MARS**

« Le pilier des Nautes et la statue de l'empereur Julien », 12 h 30, 6, place Paul-Painlevé (Musée de Cluny).

Le Palais de justice en activité », 14 h 15, 2, boulevard du Palais (Tourisme culturel).

« La Conciergerie et sa nouvelle présentation », 14 h 30, 1, quai de l'Horloge.

« L'Opéra de la Bastille dans un quartier en transformation », 15 heures, devant le restaurant La Tour d'argent, place de la Bastille (Monuments historiques).

« De l'impressionnisme à l'expressionnisme. En marche vers le vingtième siècle », 14 h 30, entrée de l'Orangerie des Tuileries, place de la Concorde (L'art et la manière).

« Mystérieuse Egypte au Louvre. Vie quotidienne et symbolique des pharaons », 14 h 30, sortie métro Louvre (I. Hauller).

« Le Louvre, de la crypte à la Pyramide », 14 h 30, métro Louvre-Rivoli (M. Pohyer).

« Hôtels et jardins du Marais, place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Quinze passages insoupçonnés au cœur de Paris », 14 h 45, métro Palais-Royal, sortie rue de Rivoli (M. Banassat).

« Grands personnages du commerce de Paris qui reposent au Père-Lachaise », 14 h 45, porte principale, boulevard Ménilmontant (V. de Langlade).

« L'Opéra Garnier », 15 heures, hall d'entrée (P.-Y. Jaslet).

« Le Palais de justice », 15 heures, grille, boulevard du Palais (Paris et son histoire).

« Cités d'artistes et jardins secrets de Montmartre », 15 heures, métro Abbesses (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Collection Walter Guillaume et Nymphéas de Monet », 15 heures, Musée de l'Orangerie, place de la Concorde (Approche de l'art).

« La peinture hollandaise », 19 h 30 ; « Le paysage dans la peinture italienne », 20 heures ; la Belle Jardinière de Raphaël, 20 h 15, Musée du Louvre, espace accueil des groupes.

## CONFÉRENCES

**LUNDI 5 MARS**

Verrières-le-Buisson (salle des fêtes), 14 h 15 : « Le coût de la Révolution française », par R. Sédillot (Les lundis de Verrières).

Salle Psyché, 15, rue Jean-Jacques-Rousseau, 15 heures : « Institut Coué. Equilibre et sérénité devant la mort » (USFIPES).

4, rue de Chevreuse, 17 h 30 : « Vers une redéfinition de la notion de réfugié politique », avec A. Zolberg et D. Joly (Rencontres du CERI).

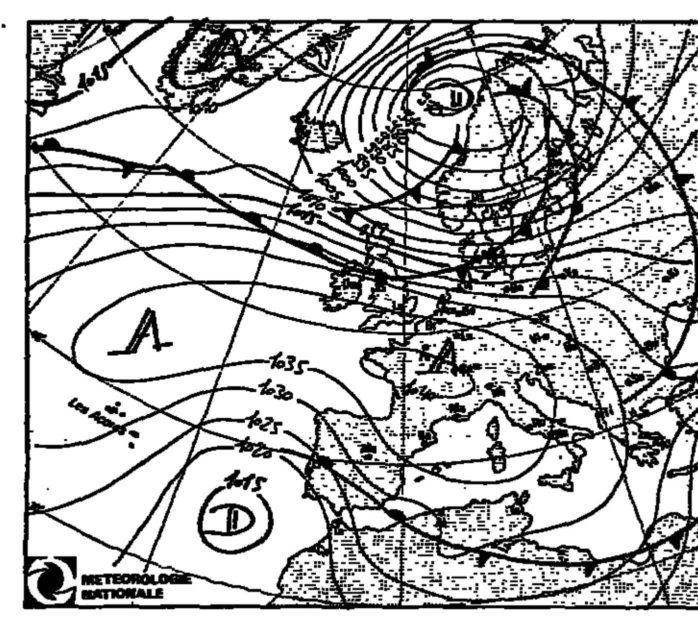
35, rue des Francs-Bourgeois, 18 h 30 : « Elisabeth II d'Autriche, impératrice errante », par le prince Paul Mourousy (Maison de l'Europe).

62, rue Saint-Antoine, 19 heures : « Le Marais » (Les lundis du patrimoine).

# AGENDA

## MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 3 MARS A 0 HEURE TU




Evolution probable du temps en France entre le samedi 3 mars à 0 heure et le dimanche 4 mars à 24 heures.

Un anticyclone de 1 045 HPA, centré sur la France, nous protège des courants perturbés d'ouest.

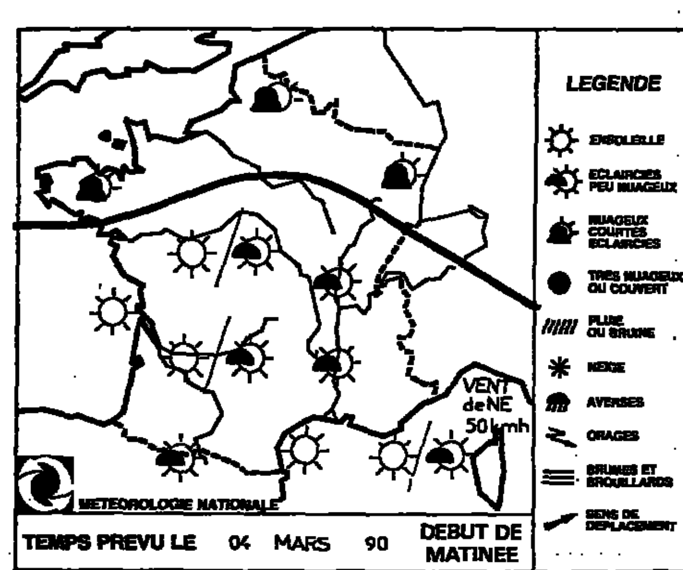
*Dimanche : beau temps froid et sec.*

Dès le début de journée, le soleil sera bien généreux sur l'ensemble du pays, malgré quelques bancs de brouillard çà et là. En mi-journée, des nuages envahiront progressivement le Nord-Pas-de-Calais puis la Picardie avant de longer les Ardennes. La journée restera bien ensoleillée partout ailleurs.

Le vent d'est, dans le golfe de Gênes, faiblira en cours de journée, les pointes atteignant encore 70 km/h le matin.

Les températures minimales resteront basses, avec de fréquentes gelées. Elles descendront de 0 à – 4 degrés, localement – 7 degrés dans l'intérieur, 2 à 6 degrés près des côtes. Les maximales atteindront 2 à 7 degrés du Nord-Est aux Alpes et au Massif central, 5 à 9 degrés du Nord au Nord-Ouest, 7 à 13 degrés ailleurs.

PRÉVISIONS POUR LE 5 MARS A 12 HEURES TU




LEGENDE
ENSOLEILLE
ECLAIRCIES PEU NUAGEUX
NUAGEUX COURTES ECLAIRCIES
TRES NUAGEUX OU COUVERT
PLUIE OU BRUINE
NEIGE
AVERSES
ORAGES
BRUMES ET BROUILLARDS
SENS DE DEPLACEMENT
VENT de NE 50 kmh
METEOROLOGIE NATIONALE
TEMPS PREVU LE 04 MARS 90 DEBUT DE MATINEE

**TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé**
Valeurs extrêmes relevées entre le 2-3-1990 à 6 heures TU et le 3-3-1990 à 6 heures TU — le 3-3-1990

FRANCE

| | | | |
|---|---|---|---|
| AJACCIO | 14 | 8 | D |
| BIARRITZ | 11 | 0 | D |
| BORDEAUX | 9 | –3 | D |
| BOURGES | 6 | –2 | D |
| BREST | 8 | 1 | D |
| CAEN | 6 | 4 | C |
| CHERBOURG | 7 | 6 | D |
| CLERMONT-FER | 4 | –6 | D |
| DIJON | 5 | –5 | C |
| GRENOBLE SMH | 4 | –2 | D |
| LILLE | 6 | –2 | N |
| LIMOGES | 4 | –2 | D |
| LYON | 7 | 0 | D |
| MARSEILLE-MAR | 11 | 2 | D |
| NANCY | 5 | 0 | C |
| NANTES | 8 | –2 | D |
| NICE | 15 | 5 | D |
| PARIS-MONTS | 6 | 3 | D |
| PAU | 9 | –1 | D |
| PERPIGNAN | 11 | 4 | D |
| RENNES | 8 | 0 | P |
| ST-ÉTIENNE | 3 | –3 | C |
| STRASBOURG | 5 | –2 | D |
| TOURS | 6 | –2 | D |
| TOULOUSE | 9 | –3 | D |
| POINTE-A-PITRE | 30 | 20 | D |

ÉTRANGER

| | | | |
|---|---|---|---|
| ALGER | 19 | 11 | C |
| AMSTERDAM | 7 | 3 | D |
| ATHÈNES | – | – | – |
| BANGKOK | 34 | 25 | N |
| BARCELONE | 12 | 4 | N |
| BELGRADE | 10 | 2 | D |
| BERLIN | 7 | –1 | N |
| BRUXELLES | 5 | 1 | A |
| LE CAIRE | 24 | 12 | D |
| COPENHAGUE | 5 | –3 | D |
| DAKAR | 19 | 17 | B |
| DELHI | 21 | 10 | D |
| DJERBA | 18 | 16 | C |
| GENÈVE | 6 | –2 | D |
| HONGKONG | 15 | 12 | C |
| ISTANBUL | – | – | – |
| JÉRUSALEM | 13 | 3 | D |
| LISBONNE | 18 | 6 | D |
| LONDRES | 9 | 0 | D |
| LOS ANGELES | 18 | 11 | C |
| LUXEMBOURG | 3 | –2 | C |
| MADRID | 11 | 0 | N |
| MARRAKECH | 16 | 10 | C |
| MEXICO | 25 | 10 | B |
| MILAN | 14 | 0 | D |
| MONTRÉAL | 6 | –4 | C |
| MOSCOU | 2 | 1 | * |
| NAIROBI | 26 | 14 | N |
| NEW-YORK | 11 | 1 | C |
| OSLO | 5 | –6 | D |
| PALMA-DE-MAJ. | 10 | 8 | N |
| PÉKIN | 8 | 0 | C |
| RIO-DE-JANEIRO | 30 | 30 | D |
| ROME | 17 | 5 | D |
| SINGAPOUR | 34 | 25 | C |
| STOCKHOLM | 2 | –5 | D |
| SYDNEY | 25 | 21 | N |
| TOKYO | 9 | 6 | P |
| TUNIS | 21 | 10 | C |
| VARSOVIE | 4 | 1 | A |
| VENISE | 14 | 1 | D |
| VIENNE | 8 | 1 | D |

| A | B | C | D | N | O | P | T | * |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| averse | brume | ciel couvert | ciel dégagé | ciel nuageux | orage | pluie | tempête | neige |

★ = TU temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

*(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)*

## RADIO-TÉLÉVISION

# Samedi 3 mars

### TF 1

20.45 Variétés : Sébastien, c'est fou !
22.20 Magazine : Ushuaïa.
23.25 Magazine : Formule sport.
0.15 Journal.
0.35 Série : Chapeau melon et bottes de cuir.
1.30 Série : Intrigues.
1.55 Feuilleton : Cogne et gagne.
2.40 Documentaire : Histoires naturelles.

### A 2

20.40 *Variétés :* Champs-Elysées.
22.30 Spécial Transantarctica.
22.40 *Série :* Les brigades du Tigre.
23.40 Journal.
0.00 *Magazine :* Lunettes noires pour nuits blanches.
1.35 *Rugby.*

### FR 3

20.50 Théâtre : Pour un oui, pour un non.
21.50 Série : Le décalogue.
22.45 Soir 3.
23.10 Documentaire : El Salvador.
0.00 Série rose : L'almanach des adresses des demoiselles de Paris.
0.30 Variétés : *The Warehouse party.*

### CANAL PLUS

20.30 Téléfilm : Lapidation à Fulham County.
22.05 Magazine : Bizarrozoom.
22.55 Sport : Boxe.
0.00 Cinéma : L'infirmière.
1.15 Cinéma : Deux. ■■
3.05 Cinéma : Le boucher. ■■
4.35 Cinéma : Les yeux de l'étranger. □

6.05 Variétés : Pierre Desproges se donne en spectacle

### LA 5

20.40 *Téléfilm :* L'étoile inconnue.
22.20 Série : Le voyageur.
22.55 *Téléfilm :* Réseau conjugal.
0.00 Journal de minuit.
*0.10 Réseau conjugal (suite).*
0.40 Série : Histoire de voyous.
2.20 L'île mystérieuse (rediff.).
3.20 Le journal de la nuit.
3.25 Série : L'aéropostale.
4.50 Histoire de voyous (rediff.).

### M 6

20.35 Téléfilm : Mon enfant, mon amour.
22.05 *Téléfilm :* L'héritière oubliée.
23.45 Magazine : Culture pub.
*0.15* Six minutes d'informations.
2.00 Variétés : Julie Piétri en concert.
2.50 Rediffusions.
4.10 Variétés : Nicole Croisille en concert.
5.00 Culture *pub* (rediff.).
5.30 Documentaire : Portrait de *Serge Reggiani.*

### LA SEPT

20.50 Théâtre : Pour un oui, pour un non. Pièce de Nathalie Sarraute, avec André Dussolier, Jean-Louis Trintignant.
21.50 Série : Le décalogue (10). De Krzysztof Kieslowski.
22.45 Soir 3.
23.10 Documentaire : El Salvador. De Peter Chappel.

# Dimanche 4 mars

### TF 1

13.25 Série : Un flic dans la Mafia.
14.20 *Série : Rick Hunter,* inspecteur choc.
15.15 Variétés : *Y a-t-il encore un coco dans le show ?*
15.45 Feuilleton : Côte Ouest.
16.35 Tiercé à Auteuil.
16.40 Dessins animés : Disney parade.
18.00 Magazine : Téléfoot.
19.00 Magazine : 7 sur 7. Invité : Constantin Costa-Gavras, réalisateur.
20.00 Journal.
20.40 Cinéma : Les fugitifs. ■■
22.15 Magazine : Ciné dimanche.
22.30 Cinéma : La grande bagarre de Don Camillo. □
0.10 Sport : *Spécial Harricana.*
*0.15 Journal.*

### A 2

13.20 Dimanche Martin.
14.55 Série : Mac Gyver.
15.50 L'école des fans.
16.35 Série : Rallye.
17.35 Documentaire : L'équipe Cousteau à la redécouverte *du monde.*
18.20 Magazine : Stade 2.
19.30 Série : Maguy.
*20.00 Journal.*
20.40 La nuit des césars 1990.
23.00 Magazine : *Haute curiosité.*

### FR 3

13.30 Magazine : Musicales.
14.30 Magazine : Sports loisirs.
17.30 Magazine : Pare-chocs.
18.00 Amuse 3.
19.00 Le 19-20 de l'information.
20.00 Série : Benny Hill.
20.35 Téléfilm : Portrait d'une *créature de rêve.*
22.15 Journal.
22.40 Magazine : Le divan.
*23.00 Cinéma :* Poil de carotte. ■■■

### CANAL PLUS

14.00 Téléfilm : *Le dernier western.*
15.30 Documentaire : Terre déchirée.
16.05 Magazine : Exploits.
16.35 Magazine : 24 heures.
17.30 Documentaire : Terre fragile.
18.00 *Cinéma : Les petites chéries.* ■

*En clair jusqu'à 20.30*

19.35 Dessins animés : *Ça cartoon.*
20.30 Cinéma : Soleil de nuit. ■
22.45 Cinéma : *Stan the flasher.* ■
23.50 Magazine : Mon Zénith à moi.

### LA 5

13.35 Téléfilm : Opération soja.
15.00 Téléfilm : *Blood commando.*
16.35 Magazine : Ciné Cinq.
16.50 Magazine : Télé-matches dimanche.
18.00 Série : Riptide.
18.50 Journal images.
19.00 Tout le monde il est gentil.
19.40 Dessin animé : Manu.
19.45 Journal.
20.30 Dessin animé : Manu.
20.40 *Cinéma : Wolfen.* ■
22.30 Magazine : Ciné Cinq.
22.40 Cinéma : Assaut. ■
*0.00 Journal de minuit.*

### M 6

13.20 Série : Cosby show (rediff.).
13.50 Série : Commando du désert.
*14.20 Série : Laramie.*
15.10 Série : Les envahisseurs.
16.15 Série : Brigade de nuit.
17.05 Série : Vegas.
18.00 Informations : M 6 express.
18.05 Série : Devlin connection.
19.00 Magazine : Culture pub.
*19.30* ▶ *Série : Murphy Brown.*
20.00 Série : Cosby show.
20.35 Cinéma : Les guerriers *de l'Apocalypse.* ■
22.25 Magazine : Sport 6.
22.30 Capital.
*22.35 Téléfilm : Minitrip.*
0.00 Six minutes d'informations.

### LA SEPT

14.30 Méthode Victor : anglais.
14.55 Téléfilm : *La femme de papier.* De Suzanne Schiffman.
16.25 Magazine : Dynamo. *De Benoît Delépine et Matthias* Sanderson.
16.55 Documentaire : *Seiji Tsutsumi* ou les vertus de la fortune. De Jean Antoine.
17.55 *Documentaire : A la* recherche du soleil. De Werner Schroeter.
19.30 *Documentaire : Tadao* Ando, architecte du silence (v.o.). *De Jean Antoine.*
20.00 Documentaire : Dance of darkness (v.o.). D'Edin Velez.
21.00 *Cinéma : Mister Boo,* détective privé. ■ Film chinois (Hongkong) de *Michel Hui (1977).*
22.35 Documentaire : Michael Hui ou le fou rire *de l'Asie.* De Jean-Luc Léon.
23.00 Documentaire : *De Pékin à Shanghaï, à la* découverte du QI. De Yolande du Luart.

## CARNET DU Monde

### Décès

– Le directeur,
Les enseignants,
Le personnel administratif,
Les étudiants
de l'UFR de sciences sociales de l'université René-Descartes-Paris-V, déplorent le décès de *leur collègue et ami*

**Abdelhak BELLEMOU,**

enlevé brutalement aux siens, à l'âge de trente-sept ans.

– M. et Mme Philippe Jacquemin,
ses parents,
*Nathalie et Emmanuel,*
ses sœur et frère,
M. Paul Depis,
M. et Mme Jacques Guilmet,
ses grands-parents,
Le professeur et Mme Noël Philippe
et leurs enfants,
M. Marc Guilmet,
M. et Mme Antoine Guilmet
et leurs enfants,
M. et Mme Olivier Guilmet
et leurs enfants,
ses oncles, tantes et cousins,
ont la douleur de faire part de la mort accidentelle de

**Laurent JACQUEMIN,**

survenue à Erevan (Arménie soviétique), le 27 février 1990, dans sa quatorzième année.

Les funérailles seront célébrées en l'église de Soucieu-en-Jarrest (Rhône), le lundi 5 mars, à 9 h 30, suivies de *l'inhumation* dans le caveau de famille, au cimetière de Soucieu.

*52, avenue des Gobelins,*
75013 Paris.
31, rue d'Enghien,
*69002 Lyon.*
18, avenue des Folies-Chailloux,
44000 Nantes.

– Montpellier. Millau. Paris.

*M. et Mme Maurice Bernard,*
Mlle Marie-Odile Marques,
M. et Mme Louis Marques,
*ses enfants,*
M. et Mme Jean-Philippe Bernard,
Nicolas, Maxime, Eric,
M. et Mme Jean-Michel Pechel,
Mlle Valérie Bernard,
Mlles Clothilde, Marie, Delphine Marques,
MM. François et Jean Marques,
ses petits-enfants et arrière-petits-*enfants,*
Mlle Marcelle Thiers,
Les familles Marques, Lebrou, Segaret,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

**M. François MARQUES,**
chevalier de la Légion d'honneur,
commissaire-priseur honoraire,

survenu le 28 février 1990, dans sa quatre-vingt-onzième année.

La cérémonie religieuse a été célébrée *en l'église de Saint-Beauzély* (Aveyron), le samedi 3 mars, à 11 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Henri et Annie Pailleux,
Hélène et Claire,
ses enfants,
Jean-Noël, Valérie et Anne-Line,
ses petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

**M. André PAILLEUX,**
ingénieur civil des mines,

survenu le jeudi 1er mars 1990, à Avallon (Yonne), à l'âge de soixante-dix-huit ans.

Le service religieux sera célébré lundi 5 mars, à 11 heures, en l'église Saint-Martin d'Avallon.

11, allée du Berger,
78310 Coignières.

– Mme Gérard Patris,
Eve et Philippe Cezard-Patris
et leur fils *Antonin,*
M. et Mme Paul Merle,
M. et Mme Maurice Patris,
Mme *Francis Patris,*
Mme Henry Patris,
Tous ses neveux, nièces,
Et *toute* la famille,
ont la douleur de faire part du décès accidentel de

**M. Gérard PATRIS,**

survenu le 28 *février* 1990, à l'âge de cinquante-neuf ans.

Ses obsèques auront lieu le mardi 6 mars, à 11 heures, en l'église de Valaire (Loir-et-Cher).

Cet avis tient lieu de faire-part.

– *La Chesnaie Films*
a la douleur de faire part de la disparition accidentelle, le 28 *février* 1990, de

**Gérard PATRIS,**
auteur et réalisateur
*de l'Anthropographe* (La SEPT).

Un service religieux aura lieu le *mardi 6 mars,* à 11 heures, *en l'église* de Valaire-les-Montils (Loir-et-Cher).

La Chesnaie,
41120 Chailles.

– Mme Fernand Pauly,
Marie-Caroline Pauly et Jean-Louis Delarras,
Emmanuelle et Delphine,
*Mme René Mariat,*
Les familles Pauly, Aubert, Ortali, Miny, Paris, Cagnone,
ont la douleur de faire part du décès, survenu le 26 février 1990, à Créteil (Val-de-Marne), de

**M. Fernand PAULY,**

leur époux, père, grand-père, gendre, parent.

Les obsèques ont eu *lieu* le vendredi 2 mars, au cimetière de Sellières (Jura).

La famille rappelle à votre souvenir son fils bien-aimé

**Laurent,**
aspirant médecin,

disparu le 6 mai 1984.

*« La mort n'est pas l'obscurité : c'est la lampe qui s'éteint lorsque le jour se lève. »*
(John Randall.)

30, boulevard Rabelais,
94100 Saint-Maur.

### Anniversaires

– Le 4 mars 1970

**Claude LAROCHE**

nous quittait.

Ceux qui l'ont connu et aimé se souviennent.

### Communications diverses

– « Peau'âme dansé », hymne à la vie, de Sarah Maia, le 5 mars à 17 heures, et le 18 mars à 19 h 30, au salon Vivre et travailler autrement, 30, quai d'Austerlitz, La Maison du soleil. Tél. : (1) 43-31-65-88.

### Soutenances de thèses

– Université Paris-I, le mercredi 7 mars à 9 heures, salle 308. Mme Odile Souville : « Actualité de la théorie de Gaston Bachelard sur l'imagination ».

– Université Paris-XII (Val-de-Marne), le mercredi 7 mars à 14 heures, salle des Thèses, bâtiment P. M. Alain Michalowicz : « Méthodes et programmes d'analyse des spectres d'absorption des rayons X (EXAFS) ».

– Université Paris-I, le mercredi 7 mars à 14 h 30, salle des Professeurs, UER de philosophie. Mme Suzana Trejos : « Le Temps dans la philosophie première de Vladimir Jankelevitch ».

– Université Paris-I, le vendredi 9 mars à 11 heures, salle 308. Mme Lydia Sapounakis-Dracakis : « La Grèce urbaine et rurale (1835-1875) : consommations et revenus ».



## EN BREF

□ **La science au 36.16, code MRT.** – Le service télématique du ministère de la recherche et de la *technologie, accessible sur le 36.16* code MRT, offre depuis quelques jours un nouveau service : après Télélab (fichier de 8 000 laboratoires universitaires et publics), Fisc-recherche (entreprises et organismes agréés au titre du crédit d'impôt recherche) et Prior *(informations sur les grands* organismes publics de recherche), la communauté scientifique y trouvera le descriptif des appels d'offres que le ministère, à raison d'une trentaine chaque année, lance pour favoriser la coopération de partenaires publics et industriels sur des programmes scientifiques et techniques. Une messagerie intégrée permet d'obtenir des informations complémentaires sur ces appels d'offres, classés par grands thèmes de recherche.

□ **Conférence *sur* le Tibet.** – Jeudi 8 mars, à 20 heures, conférence de Mme Claude B. Levenson, « Tibet : l'année du *Cheval de fer* ». Mme Levenson est journaliste et auteur de plusieurs ouvrages comme *le Chemin de Lhassa et le Seigneur du lotus blanc,* consacré au Dalaï Lama.
▶ *Fédération nationale des enseignants du yoga (FNEY),* 3, rue Aubriot. 75004 Paris. Tél. : 42-78-03-05.

□ **Conférence : « La foi en questions ».** – Le jeudi 15 mars 1990, à 20 h 30, aura lieu une conférence par Jean-Pierre Jossua, dominicain, sur le thème : « Parler de la foi aujourd'hui » à propos de deux livres récents : *la Foi en questions* (*Flammarion*) et *le Dieu de la foi chrétienne* (Cerf).
▶ **Au couvent Saint-Jacques, 20, rue des Tanneries, 75013 Paris. Métro : Glacière ou Gobelins, bus n° 21.**

L'ouverture à Paris du 27e Salon

# L'agriculture entre culture et nature

**Le 27e Salon de l'agriculture qui est organisé du 4 au 11 mars porte de Versailles, à Paris, est placé sous le signe de l'environnement. Un colloque aura lieu le 8 mars sur la gestion de l'eau, auquel participera le ministre de l'agriculture, M. Henri Nallet.**

Il y a encore un mois, le Salon de l'agriculture aurait seulement bruí des plaintes des paysans pestant contre cette sécheresse tenace qui les a poursuivis, eux, leurs bêtes et leurs semis, jusqu'au plus profond de l'hiver. Mais après les accusations ravageuses du ministre de l'environnement – déjà surnommé « Lalonde de choc » dans les campagnes – sur les agriculteurs-pollueurs, les temps et le ton ont subitement changé. Foin des caprices du ciel. Foin de la terre qu'il faudra bien, quoi qu'il arrive, remuer. L'agriculture n'aura d'yeux cette semaine que pour sa réputation souillée. Et décidée à ne pas se contenter de laver son linge sale en famille, elle débattra, publiquement, de la gestion des ressources hydriques, avec la participation (prévue de longue date) de son ministre, M. Henri Nallet...

Les professionnels sont mal remis du « coup de pied de l'âne » qu'ils estiment avoir reçu de M. Lalonde. Ils lui reprochent d'avoir, selon leur propre expression, *« mis la charrue devant les boeufs »*, condamné avant d'écouter. Mais puisqu'on est enfin sorti du non-dit, il reste à espérer que l'encre des communiqués de protestations syndicales et politiques ne sera pas la seule à couler. M. Nallet, très attendu sur la question de l'environnement, devra parler clair. Dans un salon, et sur la question de l'eau, on ne peut en demander moins. Ses récents propos sur les agriculteurs *« premiers écologistes de France »*, appuyés par son prédécesseur, M. François Guillaume, laisseront, sinon, un goût saumâtre à ceux, nombreux, qui veulent placer l'agriculture industrielle devant ses responsabilités en matière de protection de la nature.




### Limiter les nuisances

Que les exploitants agricoles ne soient pas les seuls « fauteurs » de pollution est une évidence. Comme est réelle la volonté de leurs responsables, au sein du CORPEN (Comité pour la réduction de la pollution de l'eau par les nitrates, créé en 1984), de limiter leurs nuisances. On ne peut pas oublier non plus que la directive de décembre 1988 sur les nitrates, préparée par la Commission de Bruxelles, a été rejetée par le conseil des ministres européens des Douze en novembre dernier. Jugée trop rigide, expliquait, il y a peu le maire RPR de Douai, M. Jacques Vernier, *« car elle fixait par hectare des plafonds au nombre des animaux d'élevage et aux quantités d'engrais épandables. »* Le député socialiste des Deux-Sèvres, Mme Ségolène Royal, a critiqué à son tour *« les ministres de l'environnement successifs dont le Parlement attend toujours un projet de loi sur l'usage de l'eau »*. La protégée de l'Elysée a aussi mis en cause *« les systèmes d'aide à l'agriculture »* qui ont privilégié l'intensification au détriment de méthodes culturales plus respectueuses de l'environnement.

M. Nallet ne s'est pas privé, à peine rentré du Pakistan où il accompagnait le président de la République, de désigner la politique agricole commune comme responsable de la pollution des eaux, à travers ses encouragements à la croissance des rendements. Une évolution quantitative qui, pourrait-on ajouter, s'est faite avec l'assentiment de la société. L'insouciance et l'ignorance rivalisant dans l'esprit des consommateurs. Rappelons enfin que la sécheresse exceptionnelle de l'année passée a endommagé à l'extrême le couvert végétal qui absorbe habituellement les nitrates, précipitant ces derniers de façon massive et plus rapide au fond des nappes phréatiques. En s'abattant sur des sols nus ou érodés, les quelques pluies violentes de l'hiver ont ensuite aggravé le lessivage des impuretés.

Autant de circonstances atténuantes qu'il convient d'accorder au monde agricole, dans un débat où celui-ci apparaît tour à tour comme complice et comparse, bouc émissaire, accusé et victime. Mais les faits sont là : l'agriculture pollue. Une seule question vaut qu'on s'y arrête : comment cultiver des végétaux, élever des animaux, sans craindre à chaque instant pour le biberon du bébé ou la tisane de grand-mère ?

### L'heure de la biologie?

Après trente ans de course folle aux rendements qui a, au bout du compte, vidé les campagnes, créé les excédents et dégradé l'environnement, revenir en arrière est exclu. Quand bien même certains le voudraient, au nom d'un ordre éternel des champs révolu dont ils auraient la nostalgie, la modernisation a accompli son œuvre. La France des campagnes n'a plus les moyens humains de renoncer à une agriculture industrielle au profit d'un mode d'exploitation reposant davantage sur l'individu. Depuis 1970, six cent mille fermes ont disparu. La population agricole vieillit, s'amenuise, se sent condamnée à d'autres mutations de structures et de technologies si elle ne veut pas être condamnée tout court. Pour rester à la terre, sauver leur revenu et leur part de marché face aux agricultures modernes des Etats-Unis, de Grande-Bretagne, de RFA ou des Pays-Bas, les derniers « paysans » français doivent garder le cap. Celui de la mécanisation, de l'intensification, des engrais azotés et des pesticides.

Les tenants de l'agriculture biologique (l' « A. B. ») sont convaincus du contraire. Ceux-là croient l'heure sonnée d'un retour à des méthodes culturales plus douces, tirant profit des équilibres naturels tout en les respectant ; *« utilisant le complexe universel soleil, plantes, eau, micro-organismes »*, selon la définition de M. Philippe Desbrosses, l'un de ses actifs promoteurs (1).

Reconnue en France et par la CEE depuis deux ans, l' « A. B. » s'interdit tout recours aux produits chimiques de synthèse. Il s'agit d'une agriculture extensive (forte « consommatrice » d'espaces), qui se proclame à la fois productive et rentable, autonome et économe, grâce à la valorisation accrue de la biomasse, de la fertilisation organique et des associations végétales permettant aux plantes de s'entraider. *« Céréales et légumineuses peuvent ainsi se nourrir mutuellement par échanges de sécrétions nutritives au niveau des racines »*, explique M. Desbrosses. Réfutant l'idée que l'agriculture biologique élimine toute protection contre les parasites, il préconise au contraire *« la lutte biologique intégrée, c'est-à-dire l'utilisation des prédateurs naturels contre l'ennemi de nos cultures »*.

Nul doute que le débat sur cette forme alternative d'agriculture ne peut plus être éludé, sauf à décevoir tant les exploitants lassés des méthodes classiques dont on voit les limites que les consommateurs à présent sensibilisés. Aux scientifiques de montrer que l' « A. B. » ne saurait se résumer à une question de foi, y croire ou non. Mal contrôlé, le concept « bio » peut favoriser des impostures et des abus de confiance, induire le public en erreur et desservir, finalement, la cause du monde agricole. A l'inverse, pourquoi une agriculture biologique jugée viable et améliorante resterait-elle l'apanage d'une minorité d'agriculteurs ? Sous peine d'apparaître comme un nouveau coup d'épée dans l'eau. On le voit, il devient urgent de trancher.

**ERIC FOTTORINO**

(1) Docteur en environnement, expert auprès du Parlement européen, M. Philippe Desbrosses est l'auteur du *Krack alimentaire*, éditions du Rocher, 285 p., 1989.

La construction de l'Airbus

# • La chaîne de montage de l'A-320 transférée à Hambourg
# • Le travail va reprendre à British Aerospace

**Le conseil d'administration d'Airbus Industrie, qui s'est réuni vendredi 2 mars à Toulouse, a décidé, comme on s'y attendait (*le Monde* du 3 mars), que le futur Airbus-321, version allongée de l'A-320, sera assemblé à Hambourg, en Allemagne fédérale. Il y recevra également son aménagement intérieur. Les A-330 et A-340, les futurs gros porteurs du consortium européen seront intégralement montés à Toulouse. Cette décision mécontente les syndicats d'Aérospatiale, qui ont appelé à des débrayages de protestation, et chez les élus locaux. En Grande-Bretagne, les ouvriers de deux usines de British Aerospace, qui fabrique les ailes de l'A-320, ont décidé de reprendre le travail, après quatre mois de grève (*nos dernières éditions du 3 mars*).**

LONDRES

*de notre correspondant*

Les ouvriers de deux usines de British Aerospace ont voté vendredi 2 mars en faveur de la reprise du travail après plus de quatre mois de grève. Les cinq mille travailleurs manuels de Preston et Chester, dans le nord-ouest de l'Angleterre, ont approuvé à main levée la réduction de 39 à 37 heures de la semaine de travail qui leur était proposée par la direction du constructeur aéronautique.

Le conflit qui avait affecté l'activité sur les chaînes de montage d'Airbus, à Toulouse, auxquelles British Aerospace fournit les ailes, se termine donc par une victoire des syndicats, très attachés à la réduction générale du temps de travail.

### Plus de pause-thé

La direction de British Aerospace estime que cette concession sera compensée par une augmentation de la productivité, due notamment à la suppression de la pause traditionnelle destinée à prendre le thé... La décision de reprendre le travail a été prise à une très nette majorité à Chester, mais pas à Preston, où l'assemblée a été houleuse, un certain nombre de grévistes réclamant un vote secret.

Les travailleurs manuels de l'industrie britannique avaient obtenu, dans le milieu des années 80, la généralisation de la semaine de 39 heures. Les syndicats cherchent depuis un an à passer aux 37 heures. Ils ont eu gain de cause, ces derniers mois, dans des entreprises telles que Rolls-Royce (qui fabrique des moteurs d'avion) et Vickers (qui produit notamment les sous-marins nucléaires). Le groupe Rover, dernier grand constructeur automobile *britannique, est sur le point de* céder lui-aussi.

La détermination des ouvriers de Preston et Chester a été visiblement sous-estimée par la direction de British Aerospace, qui a fini, au bout de quatre mois, par accepter la demande initiale des syndicats. Au total, une trentaine d'Airbus A-320 n'ont pu être livrés en raison de la rupture d'approvisionnement des ailes et de divers autres équipements produits en Grande-Bretagne. La perte est estimée à 300 millions de dollars (plus de 1,7 milliard de francs) par les trois associés de British Aerospace au sein du consortium européen. Ceux-ci pourraient réclamer 40 % de cette somme au constructeur britannique.

**DOMINIQUE DHOMBRES**

□ **Précision.** – Dans le portrait de Pehr G. Gyllenhammar (*le Monde* du 3 mars), le patron du groupe Volvo, il fallait bien comprendre, dans la deuxième colonne, que : *« en avril 1990, M. Gyllenhammar va confier le poste de PDG à M. Christer Zetterberg, celui-ci devant, à terme, lui succéder à la tête du groupe. « PG » restera en fait le numéro un pendant longtemps encore »*.

Afin de rendre plus efficace le géant des télécommunications

# Un rapport du gouvernement japonais propose l'éclatement de NTT

Le géant japonais des télécommunications Nippon Telegraph and Telephone Corp. (NTT) va-t-il – d'ici à 1995 – être démantelé en trois entités distinctes ? C'est en tout cas ce que préconisent les experts gouvernementaux dans le rapport définitif qu'ils ont remis vendredi 2 mars au ministère japonais des postes et télécommunications.

Les experts proposent en effet de séparer les communications locales des communications privées, chacune de ces activités étant prise en charge par une société spécialisée. Quant aux activités de téléphonie mobile, elles seraient également confiées à une troisième entité à créer.

Les experts justifient l'éclatement du conglomérat – actuellement contrôlé par l'Etat à hauteur de 65 % et en cours de privatisation depuis 1985 – par la nécessité d'assurer une concurrence plus loyale et une gestion plus efficace dans le secteur des télécommunications. Dans cette optique, les communications privées resteraient sous contrôle administratif, tandis que les deux autres entités seraient complètement privées.

Le gouvernement a jusqu'à la fin du mois de mars pour se prononcer sur ce dossier politiquement très sensible au Japon.

La direction de NTT – l'une des plus grandes entreprises mondiales avec ses 270 000 salariés – a fait savoir qu'elle restait opposée à ce projet, dont les grandes lignes avaient été tracées par un rapport intérimaire publié en octobre dernier.

## ÉTRANGER

La balance des comptes courants en janvier

# Le premier déficit mensuel du Japon depuis 1984

**Pour la première fois depuis six ans, le Japon a enregistré en janvier un déficit de ses comptes courants, a annoncé le ministère des finances du Japon, vendredi 2 mars. Le même jour, le yen a subi un nouvel accès de faiblesse sur les marchés des changes. La devise américaine a clôturé à 150,40 yens vendredi à New York. Certains redoutent que cette dévaluation du yen ne relance le gonflement des excédents japonais. Une rencontre entre le premier ministre nippon M. Toshiki Kaifu et le président américain George Bush, largement consacrée aux problèmes commerciaux, doit avoir lieu aux Etats-Unis samedi 3 et dimanche 4 mars.**

TOKYO

*correspondance*

En janvier 1989 encore, la balance japonaise des comptes courants était excédentaire de 2,51 milliards de dollars (15 milliards de francs environ). Un an plus tard, elle accuse un déficit mensuel de 636 millions. Le ministère des finances a pris soin de préciser que le déficit des paiements courants était principalement causé par le traditionnel ralentissement des exportations nippones en janvier. Celles-ci ont en efffet diminué de 4 6 % pour s'établir à 18,2 milliards de dollars, alors que les importations ont bondi de 20,8 % (à 17,1 milliards de dollars), sous la poussée de la hausse des prix du pétrole et de lourds achats de matériel aéronautique. En conséquence, l'excédent de la balance commerciale n'atteint plus que 1,07 milliard de dollars en janvier, *contre 4,88 milliards l'an dernier* à la même époque.

Autre facteur expliquant le déficit : cette année, un nombre record de Japonais (840 000 personnes) a choisi de passer les fêtes de fin d'année à l'étranger, provoquant un « trou » de 1,52 milliards de dollars dans la balance touristique.

Malgré ces explications ponctuelles, ce déficit revêt une grande portée symbolique ; il a été annoncé le jour-même où le premier ministre M. Toshiki Kaifu s'envolait pour les Etats-Unis. Au cours du week-end, il doit rencontrer à Palm Springs (Californie) le président américain George Bush – à la demande de celui-ci – pour discuter des différends commerciaux entre les deux pays. Discrète sur cette question pour ne pas gêner le parti libéral démocrate tant qu'il n'était pas assuré d'être reconduit aux affaires, lors des élections du 18 février, l'administration américaine paraît aujourd'hui décidée à rattraper le temps perdu et à militer pour l'ouverture du marché japonais. Avant son départ, le premier ministre japonais a déclaré, vraisemblablement à l'adresse des parlementaires américains : *« nous ne devons jamais oublier qu'à terme, le protectionnisme affaiblit la structure économique du pays dont il émane, et crée davantage de problème qu'il n'en résoud »*.

**BRUNO BIROLLI**

Dans la perspective de l'unification monétaire européenne

# Le double marché des changes belgo-luxembourgeois est aboli

Le franc belgo-luxembourgeois n'a plus qu'un seul taux de change. Le vendredi 2 mars, le ministre belge des finances, M. Philippe Maystadt, a annoncé la suppression avec effet immédiat du double marché des changes, qui depuis 1955 se caractérise par l'existence, en parallèle, d'un cours commercial et financier pour les francs belge et luxembourgeois (les monnaies des deux pays sont distinctes, mais liées par un taux fixe). La coexistence de ces deux cours – le premier est utilisé pour les transactions commerciales, inscrites dans la balance des transactions courantes ; le second, pour le règlement des opérations en capital – permettait de limiter les sorties de capitaux en période de tensions monétaires, puisque, automatiquement, le cours du franc financier (ou libre) s'élevait par rapport au taux commercial, réglementé.

La décision de supprimer le double marché s'imposait, à terme, en raison de l'unification monétaire européenne. Elle était naturelle, car, depuis plusieurs années, les deux cours étaient devenus presque identiques, et leur différence était généralement inférieure à 1 %, alors qu'elle était montée jusqu'à 15 % au début des années 80. Il est probable que, afin de minimiser l'impact de l'annonce sur les marchés des changes, les dirigeants belges et luxembourgeois ont profité de la période actuelle de faiblesse du mark, la devise-phare du SME, et donc de plus grande fermeté du franc belge, pour abolir les restes du marché réglementé.

L'existence de ce marché se justifiait d'autant moins que la Belgique et le Luxembourg ont entièrement libéré leurs mouvements de capitaux. Dans la plupart des pays en développement ou à économie planifiée, des taux de changes multiples coexistent avec un strict contrôle des changes.

## EN BREF

□ **Les banquiers français prudents vis à l'égard de l'Est.** – *« Les pays de l'Est ne sont pas des débiteurs fiables. »* C'est ainsi que M. Dominique Châtillon, président de l'Association française des banques et de la compagnie La Hénin, répond, dans *Libération* du 3 mars, aux invites faites par le gouvernement aux industriels français d'investir à l'Est (*le Monde* du 2 mars). Comparant la situation à *« la vague de prêts au tiers monde des années 70 »*, M. Châtillon estime que la situation de l'URSS est pire que celle du Brésil. A l'Est, aucun pays ne trouve grâce à ses yeux : *« Aucun n'a encore achevé, voire engagé, la mise en place de structures économiques et juridiques rendant possible le déblocage d'un flux d'argent important (...). Essayons de résister aux mélopées de sirène que nous chantent les pouvoirs publics »*, ajoute le président de l'AFB, qui estime qu'il ne faut pas mélanger les rôles : *« Si, pour des raisons politiques de soutien à Gorbatchev, il apparaît indispensable de fournir à ce pays des biens de première nécessité, c'est aux Etats ou à la CEE d'agir. »*

□ **230 banques créancières assignent le Pérou en justice.** – La banque américaine Citibank, agissant au nom de 230 établissements créanciers, a déposé une demande en justice afin d'obtenir du Pérou le remboursement de 3,4 milliards de dollars (20 milliards de francs environ), a annoncé, vendredi 2 mars, à Lima, le ministre péruvien de l'économie, M. César Vasquez Bazan. Le total de la dette contractée par le Pérou auprès des banques atteint 7,8 milliards de dollars. – (*AFP.*)

□ **Fonction publique : négociation salariale le 21 mars.** – M. Michel Durafour, ministre de la fonction publique, a fixé au 21 mars – c'est-à-dire après le congrès du PS – la réunion avec les organisations syndicales pour apurer l'accord salarial des années 1988 et 1989 dans le cadre de l'application de la clause de sauvegarde. Dans un communiqué, les quatre fédérations de la FEN, de la CFDT, de la FGAF (autonomes) et de la CFTC prennent « *acte* » de cette décision *« tout en considérant que cette date est trop tardive »*.

□ **Elections professionnelles : recul de la CGT à Talbot-Poissy.** – Les élections des délégués du personnel qui se sont déroulées le 1er mars dans l'usine Talbot de Poissy (Yvelines) ont été marquées par le recul de la CGT qui, tous collèges confondus, perd quatre sièges (27,9 % des suffrages, soit 5,2 points de moins qu'en 1989). Le scrutin se caractérise par une très forte participation (89,72 % de votants) et enregistre une progression de la CSL (+ 2 sièges, + 1,5 point avec 42,8 % des voix), de FO (+ 1 siège, + 1,7 point avec 13,5 %) et de la CFDT (+ 1 siège, + 1,2 point avec 6,2 %). La chute de la CGT est particulièrement forte dans le collège ouvriers où, avec 33,1 % des voix, elle recule de 6,3 points et perd 3 sièges.

# REVUE DES VALEURS

## BOURSE DE PARIS

### Semaine du 26 février au 2 mars

# Embellie ou véritable retour au calme ?

APRÈS avoir soufflé durant trois semaines, le vent de la baisse, à l'image des bourrasques d'hiver, s'est éloigné ces derniers jours des rives de la Bourse de Paris, non sans s'être retourné, comme à regret, pour faire encore un peu plier la cote.

Mais cette fois, le bilan hebdomadaire a été positif. Les boursiers ont tout de même eu très chaud. En début de semaine, la nouvelle et brutale débâcle des cours à Tokyo provoquait lundi l'amorce d'une déroute rue Vivienne (– 1,67 % à 12 heures). Mais, progressivement, le marché se ressaisissait et, devant la ferme réaction de Wall Street dans l'après-midi, il regagnait tout le terrain perdu et même un peu au-delà (+ 0,03 %). Le mouvement de reprise s'accélérait mardi (+ 1,18 %) et encore mercredi en fin de séance (+ 1,33 %). La rechute de la Bourse de Tokyo, remise sur pied dans l'intervalle, replongeait jeudi Paris dans un abîme de perplexité, forçant la place à se replier par prudence (– 0,93 %). A la veille du week-end, le marché parisien s'enhardissait derechef et remontait de 1,53 %.

Bref, d'un vendredi à l'autre, l'indice CAC-40 a monté de 3,3 % environ. C'est la deuxième hausse hebdomadaire de l'année, bien meilleure même que celle enregistrée à l'issue de la semaine à cheval sur la fin janvier et le début février. Ce score n'a pas empêché la Bourse de Paris de se situer encore à près de 7 % en dessous de son niveau du 29 décembre 1989. Quatre séances de hausse sur cinq, cela ne s'était encore jamais vu en 1990.

Manifestement, les opérateurs n'ont voulu retenir que les bonnes nouvelles. A commencer par l'optimisme de Wall Street, qui, semble-t-il, démontre, comme les experts américains s'évertuent à le prétendre, que les économies du Japon et des Etats-Unis ne sont plus liées. Et, sans le dire vraiment, beaucoup ne sont pas fâchés de voir les Japonais essuyer des revers. *« Ne vous l'avais-je pas dit ! »*, affirmait sentencieusement un spécialiste sous les colonnes. *« C'était de l'hérésie de voir la capitalisation des valeurs japonaises représenter 50 % de la capitalisation mondiale quand l'industrie de l'archipel ne représente pas même le tiers de l'industrie mondiale. »*

En matière d'expansion, Paris a également trouvé dans les chiffres publiés ces derniers jours, des motifs propres à faire taire ses craintes. Le ralentissement a été ainsi moins marqué aux Etats-Unis, où, malgré un taux de croissance tombé à 3 %, l'économie s'est révélée moins chancelante au cours du quatrième trimestre. Surtout, le dernier indice mensuel des agents d'achats américains, qui mesure le degré d'activité économique, est remonté plus vite en février (+ 48,3) qu'on ne l'escomptait après le creux de janvier (45,2).

Que dire de la France, où, contre toute attente, la croissance en 1989 a été à peine moins vigoureuse (+ 3,7 %) qu'en 1988 (+ 3,8 %). Et 1990 ne paraît pas se présenter trop mal avec une forte reprise de la consommation des ménages en janvier.

### *La croissance française vigoureuse*

A cela s'ajoute les espoirs que la forte réduction, également inattendue, du déficit commercial pour janvier (790 millions de francs contre 2,44 milliards pour décembre) ont fait naître, probablement un peu vite. Sans oublier le recul du chômage dans les pays de l'OCDE, tombé à son plus bas niveau depuis dix ans, quelques zestes de reprise à Tokyo, mais aussi de baisse des taux dans le Nouveau Monde. Et puis s'agissant encore du prix de l'argent, la Bundesbank n'a-t-elle pas respecté le *statu quo* ?

Reste que la communauté financière ne s'est tout de même pas départie de sa prudence désormais coutumière. Chat échaudé craint l'eau froide. Si des signaux encourageants ont été perçus, ne serait-ce pas des leurres ?

Certes, les avis divergent, mais beaucoup vont dans le même sens. M. Henry Kaufman, l'ancien gourou de Wall Street, tire la sonnette d'alarme en prédisant qu'avec la chute de Drexel la solidité financière des firmes américaines était au plus bas depuis la grande dépression des années 30, annonçant ainsi des années difficiles.

Les analystes boursiers américains sont également très pessimistes. Selon eux, les mauvais résultats des entreprises pour le quatrième trimestre de 1989 sont peut-être le signe avant-coureur de nouvelles plus sombres encore. D'autre part, l'annonce d'une chute des ventes de biens durables outre-Atlantique a immanquablement relancé la crainte d'une récession, qui commençait à s'éloigner.

Et ce n'est rien de dire que M. Ryutaro Hashimoto, ministre des finances japonais, s'est montré inquiet pour l'avenir. Au pays du Soleil-Levant, préoccupé veut dire alarmé.

Inutile de le préciser : en dépit des apparences, à Paris, les investisseurs ont littéralement marché sur des œufs ces derniers jours. La preuve ? Déjà assez faibles ces derniers temps, les volumes de transactions se sont réduits à une peau de chagrin avec une moyenne journalière de 1,7 milliard de francs.

Alors simple embellie ou véritable retour au calme ? Les optimistes, car il y en a, tablent, eux, comme Salomon Brothers, sur l'impact positif à attendre des capitaux japonais, qui, chassés par la crise, viendraient chercher refuge sur les places occidentales. Possible mais nullement certain.

De son côté, Mme Elaine Garzarelli, directeur de recherche chez Shearson Lehman Hutton, estime que le recoupement des indicateurs maison laisse à penser que Wall Street s'apprête bientôt à entrer dans une phase haussière pour monter, peut-être, au niveau 3 000/3 100 de l'indice Dow Jones. Quelle belle confiance !

A moins qu'il n'y ait une troisième réponse à la question que tout le monde se pose avec la poursuite de ce qui est devenu, après le minikrach dur d'octobre, le krach mou de 1990. Pour le commentateur de la société de Bourse Didier Philippe, c'est le scénario le plus plausible.

Mais la réponse est peut-être aussi dans le ciel, car on s'aperçoit, qu'une fois encore, le déchaînement des éléments a de nouveau accompagné, ou précédé, les convulsions boursières de la planète.

Peugeot a tenu la vedette au cours de la semaine écoulée (voir encadré ci-dessous). En plus des arguments développés par les analystes pour expliquer le subit engouement des investisseurs pour le titre, des rumeurs circulent sous les verrières, à écouter évidemment avec prudence. Elles *« affirment »* que la firme de Sochaux pourrait s'associer avec Fiat et/ou Toyota. Les boursiers prendraient-ils leurs désirs pour des réalités, à moins que...

ANDRÉ DESSOT

### *Bâtiment, travaux publics*

| | 2-3-90 | Diff. |
|---|---|---|
| Auxil. d'entr. | 1 006 | + 8 |
| Bouygues | 549 | + 18 |
| Ciments français | 1 370 | + 92 |
| Dumez | 829 | + 4 |
| GTM | 1 222 | – 34 |
| Immob. Phénix | 76 | + 1,50 |
| J. Lefebvre | 985 | + 3 |
| Lafarge | 328,10 | + 15,10 |
| Poliet et Chausson | 494,80 | + 9,80 |
| SCREG | 1 100 | inch. |
| SGE-SB | 229 | + 7 |

### *Mines, caoutchouc*

| | 2-3-90 | Diff. |
|---|---|---|
| Géophysique | 1 130 | + 55 |
| Imétal | 276 | + 7,40 |
| Michelin | 136,30 | + 8,70 |
| Métaleurop | 185 | + 2 |
| RTZ | 49,20 | + 0,70 |
| ZCI | 2,58 | + 0,04 |

### *Produits chimiques*

| | 2-3-90 | Diff. |
|---|---|---|
| Inst. Mérieux | 5 330 | – 20 |
| Labo. Bell | 2 420 | – 60 |
| Roussel-Uclaf | 1 965 | + 65 |
| BASF | 1 033 | + 33 |
| Bayer | 1 053 | + 53 |
| Hoechst | 1 060 | + 77 |
| Imp. Chemic. | 103 | + 3,70 |
| Norsk Hydro | 174 | + 6 |

### *Pétroles*

| | 3-3-90 | Diff. |
|---|---|---|
| BP-France | 173 | + 0,80 |
| Elf-Aquitaine | 586 | + 11 |
| Esso | 653 | + 13 |
| Exxon | 272 | + 5,50 |
| Pétrofina | 1 720 | + 20 |
| Primagaz | 811 | + 41 |
| Raffinage (Fr.de) | 201,90 | + 0,90 |
| Royal Dutch | 432,20 | + 7,70 |
| Sogerap | 490,10 | – 9,90 |
| Total | 541 | + 11 |

### *Banques, assurances*

| | 2-3-90 | Diff. |
|---|---|---|
| Bail Équipement | 319 | + 11 |
| Bancaire (Cie) | 524 | + 19 |
| Cetelem | 530 | + 33 |
| CCF | 215,50 | + 0,40 |
| CFF | 1 240 | + 19 |
| CFI | 510 | + 13 |
| CPR | 479,50 | + 12,50 |
| Chargeurs SA | 1 113 | + 43 |
| Eurafrance | 2 364 | + 63 |
| Hénin (La) | 543 | – 8 |
| Locafrance | 515 | – 17 |
| Locindus | 844 | + 9 |
| Midi | 1 200 | – 20 |
| Midland Bank | 170 | – 1 |
| OFP | 1 621 | + 41 |
| Paribas | 616 | – 19 |
| Prétabail | 1 160 | + 14 |
| Schneider | 875 | + 25 |
| Société générale | 575 | + 27 |
| Suez (Cie fin.) | 430 | + 15 |
| UCB | 243 | – 2 |

### *Filatures, textiles magasins*

| | 2-3-90 | Diff. |
|---|---|---|
| Agache (Fin.) | 1 520 | + 90 |
| BHV | 704 | – 15 |
| CFAO | 645 | – 28 |
| Damart | 3 560 | + 52 |
| DMC | 575 | + 4 |
| Galeries Lafayette | 1 685 | – 15 |
| La Redoute | 3 090 | inch. |
| Nouvelles Galeries | 695 | – 7 |
| Printemps | 569 | + 5 |
| SCOA | 40,40 | + 2,20 |

### *Mines d'or, diamants*

| | 5-1-90 | Diff. |
|---|---|---|
| Anglo-American | 187,80 | – 6,20 |
| Amgold | 564 | – 1 |
| Buf. Gold M. | 99,8 | + 3,60 |
| De Beers | 108,80 | + 4,70 |
| Drief. Cons. | 73,40 | – 2,70 |
| Gencor | 181,30 | + 0,45 |
| Harmony | 56,50 | – 3,50 |
| Randfontein | 435 | + 5 |
| Sainte-Helena | 65,50 | – 0,50 |
| Western Deep | 259 | – 9 |

### *Alimentation*

| | 2-3-90 | Diff. |
|---|---|---|
| Béghin-Say | 754 | + 18 |
| Bongrain | 2 840 | + 41 |
| BSN | 723 | + 25 |
| Carrefour | 3 230 | + 151 |
| Casino | 148,50 | + 6,50 |
| Euromarché | 3 980 | – 100 |
| Guyenne et Gasc. | 1 109 | + 40 |
| Moët-Hennessy | 4 660 | + 59 |
| Nestlé | 33 060 | + 10 |
| Occid. (Gle) | 807 | + 41 |
| Olipar-Caby | 387 | + 9 |
| Pern.-Ricard (1) | 1 136 | – 175 |
| Promodès | 3 810 | + 93 |
| St-Louis-Bouchon | 1 448 | + 28 |
| Source Perrier | 1 493 | + 3 |

### *Valeurs à revenu fixe ou indexé*

| | 2-3-90 | Diff. |
|---|---|---|
| PME 10.6 % 1976 | 99,20 | – 0,10 |
| 8.80 % 1977 | 117,60 | + 0,10 |
| 10 % 1978 | 98,50 | + 0,40 |
| 9.80 % 1978 | 98,15 | + 0,15 |
| 9 % 1979 | 96,25 | + 0,65 |
| 10.80 % 1979 | 99,76 | + 0,06 |
| 16 % 1982 | 101,31 | + 0,05 |
| CNE 3 % | 3 858 | + 8 |
| CNE bq. 5 000 F | 99,40 | + 0,05 |
| CNB Paribas 5 000 F | 100,25 | – 0,25 |
| CNB Suez 5 000 F | 100,35 | – 0,15 |
| CNI 5 000 F | 99,40 | inch. |

### *Métallurgie construction mécanique*

| | 5-1-90 | Diff. |
|---|---|---|
| Alspi | 576 | + 34 |
| Avions Dassault-B | 545 | + 29 |
| De Dietrich | 1 735 | + |
| Facom | 1 646 | – 85 |
| Fives-Lille | 390 | + 7 |
| Marine Wendel | 384 | + 4,20 |
| Penhoët | 540 | – 10 |
| Peugeot SA | 826 | + 90 |
| Sagem | 1 388 | – 71 |
| Strafor | 1 215 | + 26 |
| Valeo | 700 | + 38 |
| Vallourec | 384,20 | – 13,80 |

### *Matériel électrique*

| | 2-3-90 | Diff. |
|---|---|---|
| CGE | 544 | + 14 |
| CSEE (ex-Signaux) | 326 | + 15 |
| Générale des eaux | 2 150 | + 108 |
| IBM | 606 | + 23 |
| Intertechnique | 1 590 | + 3 |
| ITT | 322,10 | + 25,30 |
| Legrand | 3 350 | + 100 |
| Leroy-Somer | 2 101 | – 24 |
| Lyonnaise des eaux | 552 | + 28 |
| Matra | 346 | + 16 |
| Merlin-Gerin | 4 770 | + 90 |
| Moulinex | 122,40 | + 0,40 |
| PM Labinal | 1 090 | + 40 |
| Radiotechnique | 631 | + 29 |
| Schlumberger | 283,50 | + 8,50 |
| SEB | 1 100 | + 65 |
| Sextand-Avionique | 528 | – 9 |
| Siemens | 2 500 | + 10 |
| Thomson-CSF | 135 | + 5,50 |

### LES PLUS FORTES VARIATIONS DE COURS HEBDOMADAIRES (RM)

| Valeurs | Hausse % | Valeurs | Baisse % |
|---|---|---|---|
| Pernod-Ricard | + 23,6 | Salomon S.A. | – 11,4 |
| Peugeot S.A. | + 10,9 | Pechiney INTL | – 6,5 |
| Rochette (La) | + 8,6 | Skis Rossignol | – 5,1 |
| Ciments franç. | + 8,2 | Groupe Victoire | – 4,6 |
| Cetelem | + 7,7 | Majorette | – 4,6 |
| B.I.P. | + 7,3 | Axa Midi Ass. | – 4,4 |
| S.E.B. | + 6,9 | U.I.S. | – 4,4 |
| Valeo | + 6,9 | Sagem | – 4,3 |
| Sovac | + 6,7 | UFB Locabail | – 4,3 |
| MMB | + 6,4 | CEGID | – 4,3 |
| Compt. modern. | + 6,3 | CFAO | – 4,1 |
| Michelin B | + 6,3 | Essilor INTL | – 4,0 |
| Guy.-Gascogne | + 6,2 | Vallourec | – 3,9 |
| Olipar | + 6,2 | Métrologie Inter | – 3,7 |

### VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES AU RM (*)

| | Nbre de titres | Val. en cap. (F) |
|---|---|---|
| Peugeot SA | 1 562 038 | 1 200 424 396 |
| Suez Financière | 1 193 022 | 507 006 122 |
| Elf Aquitaine | 707 794 | 412 162 099 |
| B.S.N. | 419 633 | 295 653 854 |
| Saint-Gobain | 480 945 | 256 435 321 |
| Sté Générale « A » | 441 448 | 246 118 388 |
| C.G.E. | 449 413 | 241 359 488 |
| Lafarge-Coppée | 5 711 450 | 226 244 439 |
| Eaux (Gén.) | 102 866 | 214 599 090 |
| Havas | 150 660 | 212 968 942 |
| LVMH | 45 026 | 206 493 616 |
| Air liquide | 337 627 | 203 231 865 |
| CMB Packaging SA | 1 163 385 | 194 232 609 |
| Paribas | 302 289 | 191 509 033 |

(*) Du vendredi 23 février 1990 au jeudi 1er mars 1990 inclus.

# La reprise de Peugeot

Outre les rumeurs plus ou moins fantaisistes qui courent en Bourse sur les achats de titres Peugeot *(voir le bulletin de Bourse)*, un certain nombre d'analystes attribuent la forte reprise de l'action du constructeur automobile à un « rattrapage », provoqué notamment par l'annonce de l'accord Renault-Volvo. Cet accord évalue la Régie à neuf fois ses bénéfices, alors que Peugeot n'est capitalisé en Bourse qu'un peu plus de trois fois.

M. Jacques Calvet, il y a peu de temps, jugeait son titre tout à fait sous-évalué. Maintenant, nombre d'opérateurs le pensent également, d'où la reprise. Quant à une tentative de « raid » sur PSA, bien hypothétique, les analystes soulignent que la famille Peugeot détient 22,7 % du capital et 34,36 % des droits de vote, et Michelin, respectivement 5,82 % et 9,06 %, soit plus de 43 % des droits de vote et, en fait, plus de 45 % avec les « amis ».

F. R.

# *Bientôt une Bourse à Moscou?*

Soixante-dix ans après leur fermeture, les Bourses de Saint-Petersbourg (aujourd'hui Leningrad) et de Moscou vont-elles rouvrir leurs portes ? L'économiste soviétique Abel Aganbeguian, directeur de l'Institut de l'économie et considéré comme l'un des grands artisans du changement, lui, est formel. Dans cinq ans, un marché financier fonctionnera en URSS.

*« Une loi est actuellement en cours d'élaboration et sera vraisemblablement approuvée par le Soviet suprême dans un proche avenir »*, a t-il déclaré. Et d'ajouter : *« nous préparons une loi sur l'actionnariat qui devrait aboutir à la mise sur pied d'une Bourse de valeurs mobilières »*, soviétiques avant tout, bien sûr.

En attendant de voir, peut-être, réapparaître les titres d'emprunts des chemins de fer russes à la cote moscovite, la Yougoslavie, elle, a pris quelques longueurs d'avance dans le domaine financier.

### *La cote de Belgrade*

Fermée en 1941, lors de l'invasion allemande, la Bourse de Belgrade a rouvert ses portes mardi 27 février 1990 en grande pompe. Fondée en 1894, au temps du royaume de Serbie, elle a pris le nom officiel de Marché yougoslave des capitaux. Sa réouverture avait été décidée en décembre 1989 dans le cadre de la réforme du système économique lancée par le premier ministre yougoslave, M. Ante Markovic.

Des journalistes, la télévision yougoslave et des personnalités politiques étaient venus assister à cet événement historique, qui n'allait finalement durer que vingt petites minutes. Pour une première séance, ce n'est déjà pas si mal.

De fait, il a été prévu que, dans un premier temps, les activités de la Bourse yougoslave seraient modestes, quatre banques seulement ayant le droit de procéder à des transactions. Pour l'instant, trois séries d'actions du Fonds d'aide aux régions sous-développées émises par la République de Serbie sont cotées.

Mais déjà de nombreux actionnaires étrangers ont manifesté leur intérêt pour participer aux activités de la Bourse de Belgrade une fois celles-ci développées. M. Branislav Cosic, directeur par intérim de la Bourse, est formel à ce sujet. – *(AFP, Reuter.)*

## MATIF

**Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 5 janvier 1990**
Nombre de contrats : 81 276.

| COURS | ÉCHÉANCES | | | |
|---|---|---|---|---|
| | Mars 90 | Juin 90 | Sept. 90 | Déc. 90 |
| Premier | – | – | – | – |
| + haut | 98,12 | 98,30 | 98,30 | – |
| + bas | 97,70 | 98 | 98,02 | – |
| Dernier | 97,96 | 98,16 | 98,30 | – |
| Compensation | 97,96 | 98,18 | 98,24 | 98,48 |

### LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

| | | 2 janv. | 3 janv. | 4 janv. | 5 janv. |
|---|---|---|---|---|---|
| RM | 1 889 285 | 1 713 948 | 2 421 382 | 1 621 619 | – |
| Comptant R. et obl. | 11 612 927 | 9 571 908 | 10 036 954 | 8 099 203 | – |
| Actions | 382 869 | 188 499 | 534 335 | 413 173 | – |
| Total | 13 885 081 | 11 474 355 | 12 992 671 | 10 133 995 | – |
| **INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 29 décembre 1989)** | | | | | |
| Française | 88,6 | 89,9 | 90,9 | 90 | – |
| Étrangères | 91,2 | 93 | 94,2 | 94,1 | – |
| **SOCIÉTÉ DES BOURSES FRANÇAISES (base 100, 31 décembre 1981)** | | | | | |
| Indice gén. | 482,9 | 494,6 | 497,5 | 497,7 | 496,8 |
| **(base 1000, 31 décembre 1987)** | | | | | |
| Indice CAC 40 | 1 804,10 | 1 825,38 | 1 849,68 | 1 832,44 | 1 860,48 |

### MARCHE LIBRE DE L'OR

| | Cours 23-2-90 | Cours 2-3-90 |
|---|---|---|
| Or fin (kilo en barre) | 76 000 | 76 900 |
| – (kilo en lingot) | 76 150 | 75 950 |
| Pièce française (20 fr.) | 441 | 438 |
| ● Pièce française (10 fr.) | 400 | 409 |
| Pièce suisse (20 fr.) | 482 | 483 |
| Pièce latine (20 fr.) | 437 | 438 |
| ● Pièce tunisienne (20 fr.) | 438 | 431 |
| Souverain | 556 | 553 |
| ● Souverain Elizabeth II | 559 | 550 |
| ● Demi-souverain | 416 | 413 |
| Pièce de 20 dollars | 2 680 | 2 580 |
| – 10 dollars | 1 375 | 1 380 |
| ● – 5 dollars | 920 | 915 |
| – 50 pesos | 2 865 | 2 870 |
| ● – 20 marks | 557 | 550 |
| – 10 florins | 451 | 457 |
| ● – 5 roubles | 306 | 302 |

● Ces pièces d'or ne sont cotées qu'à la séance hebdomadaire supplémentaire.

## BOURSES ÉTRANGÈRES

### NEW-YORK

**En vedette : + 3,75 %**

Après deux semaines de baisse, Wall Street s'est ressaisi, si bien ressaisi même que, malgré des signes de nervosité, le marché à monter sans discontinuer. A la veille du week-end, la hausse atteignait 3,75 %.

Selon les spécialistes, New-York a délibérément joué la déconnexion avec le Japon.

Plusieurs indicateurs économiques tels que les PNB définitifs pour le quatrième trimestre et pour 1989, qui démontrent un moindre ralentissement que celui redouté ; les dépenses de consommation pour janvier (+ 0,6 %) ; l'indice des agents d'achats pour février en net progression sont constitué des facteurs d'encouragement pour prendre des positions. Mais les investisseurs ont aussi prêté une oreille attentive aux propos de M. Alan Greespan, président du Fed, optimiste sur les chances d'éviter une récession.

Les milieux financiers attendent beaucoup de la visite du premier ministre japonais, M. Kaifu, à Washington.

Indice des industrielles du 2 mars : 2660,36 (contre 2564,19 le 26 février).

| | Cours 23 fév. | Cours 2 mars |
|---|---|---|
| Alcoa | 62 3/8 | 66 5/8 |
| ATT | 38 1/8 | 40 3/8 |
| Boeing | 60 | 64 7/8 |
| Chase Man. Bank | 29 1/2 | 30 3/8 |
| Du Pont de Nemours | 37 3/8 | 39 1/4 |
| Eastman Kodak | 37 1/4 | 38 1/2 |
| Exxon | 47 1/8 | 46 3/4 |
| Ford | 44 3/4 | 47 1/8 |
| General Electric | 60 5/8 | 62 3/8 |
| General Motors | 43 3/8 | 46 1/8 |
| Goodyear | 33 | 34 |
| IBM | 102 5/8 | 104 7/8 |
| ITT | 52 3/4 | 54 1/2 |
| Mobil Oil | 61 1/4 | 61 7/8 |
| Pfizer | 56 | 61 3/4 |
| Schlumberger | 47 5/8 | 48 1/2 |
| Texaco | 57 1/4 | 59 |
| UAL Corp. (ex-Allegis) | 129 | 134 |
| Union Carbide | 23 1/4 | 22 3/8 |
| USX | 35 1/4 | 37 |
| Westinghouse | 69 1/8 | 73 5/8 |
| Xerox Corp | 51 1/4 | 53 1/8 |

### FRANCFORT

**Timide reprise**

Après la forte baisse de la semaine précédente, Francfort a évolué ces derniers jours de façon très irrégulière, mais plutôt dans le sens de la hausse. Les incertitudes sur les modalités de l'union monétaire entre les deux Allemagnes, avec le risque d'inflation, ont continué de freiner les initiatives.

Indices du 2 mars : Commerzbank, 2 208,2 (contre 2 192) ; DAX : 1 818,23 (contre 1 789,64).

| | Cours 23 fév. | Cours 2 mars. |
|---|---|---|
| AEG | 305,50 | 312 |
| BASF | 300 | 309 |
| Bayer | 301,30 | 313,70 |
| Commerzbank | 288,50 | 295,50 |
| Deutschebank | 770 | 761,50 |
| Hoechst | 303,50 | 318,50 |
| Karstadt | 622 | 632 |
| Mannesman | 347 | 346 |
| Siemens | 734,50 | 746,70 |
| Volkswagen | 548,50 | 545 |

### LONDRES

**Légère amélioration**

Malgré la persistance d'une grande nervosité, une légère amélioration s'est fait jour au London Stock Exchange en fin de semaine. Elle aurait pu être plus marquée sans la perte de popularité des conservateurs et l'annonce d'une aggravation inattendue du déficit de la balance commerciale. L'activité a été généralement faible. Les fonds d'Etats ont été déprimés.

Indices FT du 2 mars : 100 valeurs, 2 254,8 (contre 2 236,7) ; 30 valeurs 1 774,2 (contre 1 762,3) ; minesC'or, 283,5 (contre 295,6) ; fonds d'Etat, 78,60 (contre 80,15).

| | Cours 23 fév. | Cours 2 mars |
|---|---|---|
| Bowater | 442 | 436 |
| BP | 335 | 339 |
| Charter | 442 | 435 |
| Courtaulds | 364 | 360 |
| De Beers (*) | 18,50 | 18,87 |
| Glaxo | 13,50 | 13,50 |
| GUS | 14,13 | 14,13 |
| ICI | 10,37 | 10,75 |
| Reuters | 10,23 | 10,52 |
| Shell | 460 | 458 |
| Unilever | 620 | 625 |
| Vickers | 195 | 203 |

(*) En dollars.

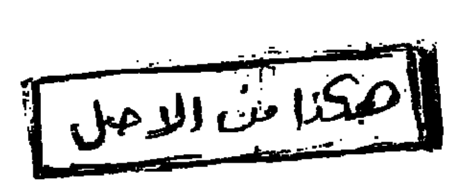
### TOKYO

**Moins 2,4 %**

Deux violentes secousses de grande amplitude (– 4,5 % lundi et – 2,2 % jeudi) ont derechef ébranlé la grande place tokyote cette semaine. Chaque fois, le marché s'est redressé. Mais il n'a pas réussi néanmoins à combler l'écart, et, à l'issue d'une mini-reprise vendredi, son retard atteignait encore 2,4 %.

Indices du 2 mars : Nikkei, 34057,567 (contre 34890,37) ; Topix, 2 541,97 (contre 2 554,31).

| | Cours 23 fév. | Cours 2 mars |
|---|---|---|
| Akai | 1 070 | 1 190 |
| Bridgestone | 1 520 | 1 540 |
| Canon | 1 550 | 1 630 |
| Fuji Bank | 3 300 | 3 200 |
| Honda Motors | 1 650 | 1 660 |
| Matsushita Electric | 2 070 | 2 130 |
| Mitsubishi Heavy | 1 020 | 1 000 |
| Sony Corp. | 7 900 | 8 350 |
| Toyota Motors | 2 320 | 2 320 |



# CRÉDITS, CHANGES, GRANDS MARCHÉS

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

FRANCFORT

LONDRES

TOKYO

## MARCHÉ INTERNATIONAL DES CAPITAUX

# La transparence d'une adjudication

L'importante adjudication du Trésor de Copenhague a été l'événement de la semaine passée sur le marché international des capitaux. Très attendue, elle s'est tenue jeudi 1er mars, permettant de lever un montant de 771 millions de dollars à un coût de quelque 65 centimes supérieur au rendement des fonds d'Etat américains de cinq ans de durée. Cette marge est tout à fait conforme aux conditions ambiantes. Le contribuable danois n'a donc pas à redouter de faire les frais de ce qui, aux yeux de nombreux critiques, a pu apparaître un moment comme une entreprise bien risquée. Mais, d'autre part, et c'est l'avis du débiteur, il est probable que le même résultat aurait pu être atteint sans passer par une formule aussi novatrice pour l'euromarché que celle d'une adjudication où les banques intéressées sont appelées à soumettre leurs offres, à indiquer *à quel prix elles* sont prêtes à acquérir des titres.

En se limitant à des comparaisons de ce genre, on pourrait être tenté de conclure à l'inutilité de cette méthode. Ce serait faire bien *peu de cas de son principal mérite*, celui d'assurer une transparence parfaite. En laissant au marché lui-même le soin de fixer le prix d'une transaction, on ne donne prise à aucun soupçon d'arbitraire. Le débiteur est le premier à bénéficier de tout ce qui contribue à renforcer l'impression d'objectivité laissée par sa transaction. Si, au contraire, il prête le flanc à des accusations de générosité ou, au contraire, de pingrerie, il risque de souffrir durement d'une réputation dont il mettra longtemps à se défaire.

Il reste que la solution de l'adjudication ne permet guère de tirer parti des possibilités d'arbitrage qui s'offrent sur un marché des capitaux. Une adjudication prend du temps à s'organiser et, dans l'incertitude où le débiteur demeure jusqu'au bout sur l'issue de l'opération et de son prix, il lui faut renoncer à tout espoir de lier dès le départ son émission à la conclusion d'un swap. Or peu nombreux sont ceux qui tiennent à conserver le produit de leur emprunt sous la forme où il a été lancé. Le cas du Danemark est *plutôt rare. Les autorités de ce* pays sont en train de remodeler leur dette extérieure. Elles cherchent à accroître la part relative des fonds qu'elles ont à rémunérer à taux fixe, ce à quoi servira leur euro-emprunt de jeudi dernier. Poursuivant ce même objectif, le Trésor de Copenhague s'apprête d'ailleurs à réduire la proportion de son endettement en dollars à taux variable, dont il envisage d'échanger une partie contre des fonds à taux fixe en deutschemarks et en francs suisses. Toutes devises confondues, il entend parvenir à terme à un équilibre entre taux fixe et taux variable. En tout, le dollar ne devrait pas servir à libeller plus du quart de la dette du pays.

La transaction danoise était confiée au groupe américain JP Morgan, dont une banque a organisé l'adjudication, une autre se chargeant du secrétariat de l'émission. Elles se partageront les *cinq points de base (ou centièmes* de point de pourcentage) qui leur reviennent spécialement sur l'ensemble de l'emprunt pour leur rôle dans cette affaire. Ces points s'ajoutent aux vingt points de base de commissions de placement.

### *La Hongrie sert 10 % d'intérêts en deutschemarks*

Depuis la suppression de la retenue à la *source sur les revenus de* placements de capitaux en Allemagne, il ne subsiste plus outre-Rhin, d'un point de vue fiscal, de distinction entre les deux compartiments du marché des obligations en deutschemarks. Les résidents allemands sont d'ailleurs invités à souscrire à tous les emprunts publics, qu'ils soient émis pour le compte de débiteurs étrangers (les euro-obligations placées sous le contrôle de la Banque centrale à Francfort, la Bundesbank) ou pour des débiteurs locaux (ils sont alors soumis à la surveillance du ministère des finances de Bonn). La situation est donc très différente de celle qui prévaut sur les marchés du franc français, où théoriquement, *les euro-obligations* sont destinées à des investisseurs étrangers, les particuliers résidant en France étant de toute façon dissuadés d'y souscrire du fait d'un traitement fiscal nettement moins favorable que celui qui s'applique aux titres en francs émis sur le marché national. Ce marché, à de très rares exceptions près, n'est ouvert qu'à des emprunteurs français.

De telles divergences ne manquent pas de se *refléter sur l'activité* primaire, celle des émissions nouvelles. C'est ainsi que l'importance de la demande d'origine allemande pour des euro-obligations en marks explique en partie que les nouvelles euro-émissions se soient, ces dernières semaines, succédé à un rythme soutenu en dépit des difficultés de la conjoncture. Rien qu'en février, alors que la perspective d'une unification monétaire entre les deux Allemagnes faisaient grimper les taux de rendement des emprunts gouvernementaux à 9 % et plus, onze euro-émissions ont vu le jour à Francfort pour 2,7 milliards de deutschemarks. Dans le même temps, à Paris, il n'y a eu que deux euro-emprunts pour 850 millions de francs.

La Banque nationale de Hongrie entend lever 200 millions de marks. On prévoit à Francfort que cet emprunt, d'une durée de sept ans, bénéficie d'une demande *importante de la part de la clientèle* privée, qui se montre très friande de taux d'intérêt élevés. Pour la première fois depuis des années, un débiteur souverain lui propose une rémunération annuelle de 10 %. Mais c'était dans un autre compartiment, celui des emprunts en écus, où elle cherchait à drainer des fonds par le truchement de la Kredietbank. Son emprunt en marks est placé sous la conduite de la Commerzbank.

CHRISTOPHE VETTER

## DEVISES ET OR

# Nouveau recul du mark et du yen

Encore une semaine très agitée sur les marchés des changes, où deux monnaies réputées « fortes », le yen et le mark, ont à nouveau faibli, tandis que le dollar et le franc français continuaient de se renforcer.

Le glissement de la monnaie japonaise, déjà sensible en début de période, s'est accéléré à la veille du week-end, avec le franchissement, vendredi, de la barre psychologique des 150 yens pour un dollar à Tokyo. Malgré les interventions massives de la Banque du Japon, 2 milliards de dollars vendus le 2 mars, et 7 à 8 milliards de francs sur la semaine. Le ministre des finances nippon, M. Ryutaro Hashimoto, s'est déclaré *« extrêmement inquiet »* des niveaux du yen par rapport au dollar, la parité actuelle étant jugée *« indésirable »* et susceptible de relancer l'inflation au Japon. Ce pays s'apprête à organiser deux réunions du Groupe des sept pays les plus industrialisés du monde (G 7), l'une officieuse et l'autre officielle, qui se tiendront à Tokyo la semaine prochaine. Sans nul doute, le G 7 se penchera à nouveau sur le problème posé par la faiblesse du yen, susceptible de creuser à nouveau le déséquilibre commercial entre le Japon et ses partenaires, puisque la dépréciation de la devise nipponne favorise les exportations du pays du Soleil-Levant.

Vendredi après-midi, les banques centrales occidentales sont intervenues assez massivement pour essayer de stopper la dérive du yen, mais en vain, puisqu'après un plus haut de 150,50 yens, le dollar ne retombait qu'à 149,70 yens. Pour la semaine qui vient, les opérateurs ne sont guère optimistes : même un relèvement du taux de l'escompte de la Banque du Japon n'empêchera pas une *nouvelle attaque* sur le yen qui souffre d'une accumulation d'iquiétudes : sur la solidité du gouvernement, sur les négociations commerciales avec les Etats-Unis, sur la reprise éventuelle de l'inflation, sur la tenue de la Bourse (très mauvaise), etc.

### *Désaccords entre MM. Poehl et Kohl*

De son côté, le mark est resté sous pression. Les déclarations contradictoires du chancelier Kohl et de M. Poehl, président de la Bundesbank, sur le calendrier et les modalités de l'union monétaire de la RFA avec la RDA, ont lourdement pesé sur la devise allemande. Les craintes d'une inflation supplémentaire et d'un alourdissement de la dette fédérale ont poussé à la hausse les rendements des obligations allemandes *(voir ci-dessous)*, ce qui reflète bien les inquiétudes des milieux financiers de Francfort. En conséquence, le mark a fléchi contre toutes les monnaies, notamment le dollar, qui est monté à 1,72 DM avant de redescendre un peu, à 1,7140 DM, en progrès de 2 % d'une semaine à l'autre. Il faut dire que la devise américaine a le vent en poupe.

En début de semaine on annonçait que la progression du produit national brut des Etats-Unis pour le quatrième trimestre 1989 était révisée en hausse à 0,9 % contre 0,5 %. Les milieux financiers ayant le sentiment que le pays a vraiment évité la récession, ce qui n'incitera pas la Réserve fédérale à abaisser encore son taux, le dollar se raffermit.

Dans toute cette affaire, le franc français a fort bien tiré son épingle du jeu, se renforçant tès nettement vis-à-vis du mark, dont le cours à Paris est redescendu à 3,3760 F, au plus bas depuis la fin de septembre 1989 (à la fin de décembre 1989, avant la dévaluation de la lire, le mark frôlait les 3,42 F). Outre la faiblesse de la devise allemande, le franc a bénéficié d'un « bon indice » des prix en janvier (+ 0,3 % ), celui de la RFA ayant *augmenté de 0,6 % pour le même* mois, et d'une forte diminution du déficit de la balance commerciale, ramené à 790 millions de francs en janvier, presque à l'équilibre, mais grâce aux exportations de matériel militaire : le déficit des *échanges industriels continue* d'augmenter.

Signalons enfin la suppression du double marché des changes en Belgique et au Luxembourg, ou coexistaient un franc commercial et un franc financier. Sa suppression était attendue, l'écart entre les deux francs, qui fut assez important dans le passé, ayant pratiquement disparu *(voir d'autre part)*.

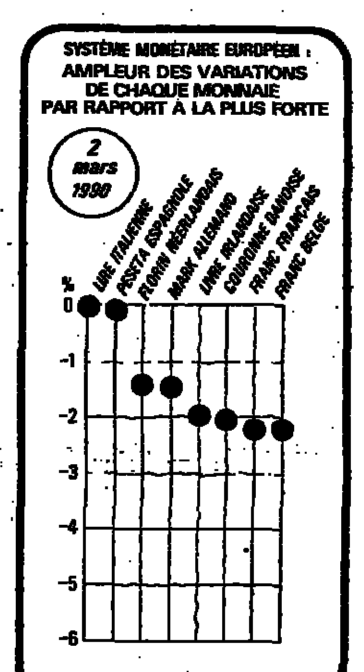
FRANÇOIS RENARD

### COURS MOYENS DE CLOTURE DU 26 FÉVRIER AU 2 MARS 1990

*(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)*

| PLACE | Livre | $ E.U. | Franc français | Franc suisse | D.mark | Franc belge | Florin | Lire italienne |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| New-York | 1,6580 | - | 17,3160 | 66,6888 | 58,5138 | 2,8169 | 51,9481 | 0,0793 |
| | 1,7080 | - | 17,6211 | 67,8426 | 59,6659 | 2,8628 | 52,9661 | 0,0806 |
| Paris | 9,5750 | 5,7750 | - | 385,13 | 337,91 | 16,2676 | 300,00 | 4,5833 |
| | 9,6929 | 5,6750 | - | 385,00 | 338,60 | 16,2468 | 300,58 | 4,5766 |
| Zurich | 2,4861 | 1,4995 | 25,9653 | - | 87,7414 | 4,2239 | 77,8961 | 1,1981 |
| | 2,5176 | 1,4740 | 25,9740 | - | 87,9474 | 4,2198 | 78,0720 | 1,1867 |
| Francfort | 2,8335 | 1,7090 | 29,5977 | 113,97 | - | 4,8140 | 88,7792 | 1,3563 |
| | 2,8626 | 1,6760 | 29,5333 | 113,70 | - | 4,7981 | 88,7712 | 1,3516 |
| Bruxelles | 58,859 | 35,50 | 6,1471 | 23,6746 | 20,7724 | - | 18,4416 | 2,8175 |
| | 59,5556 | 34,93 | 6,1550 | 23,6974 | 20,8413 | - | 18,5010 | 2,8169 |
| Amsterdam | 3,1916 | 1,9250 | 333,33 | 128,37 | 112,64 | 5,4225 | - | 1,5277 |
| | 3,2247 | 1,8880 | 332,69 | 128,08 | 112,65 | 5,4051 | - | 1,5225 |
| Milan | 2089,08 | 1260 | 218,18 | 840,28 | 737,27 | 35,4930 | 654,55 | - |
| | 2117,92 | 1240 | 218,50 | 841,25 | 739,86 | 35,4096 | 656,78 | - |
| Tokyo | 248,20 | 149,70 | 25,9221 | 99,8333 | 87,5951 | 4,2169 | 77,7662 | 0,1188 |
| | 250,90 | 146,90 | 25,9000 | 99,6608 | 87,6491 | 4,2055 | 77,8072 | 0,1185 |

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 2 mars, 3,8577 F contre 3,8631 F le vendredi 23 février.




## MATIERES PREMIERES

# Le déficit en blé résorbé

Si l'on en croit les dernières prévisions du Conseil International du blé, rendues publiques le 1er mars à Londres, la situation déficitaire, qui avait prévalu au cours des trois dernières campagnes, est en passe de s'inverser. Pour la saison 1990-1991, la production mondiale de blé devrait progresser de 15 millions de tonnes pour s'établir à 555 millions de tonnes , pendant que la consommation se situerait autour de 547 millions de tonnes.

S'agissant de la campagne 1989-1990 en cours, les stocks définitifs de blé devraient atteindre 100 millions de tonnes, leur niveau le plus faible depuis 1977-1978. Quant aux échanges mondiaux, ils atteindront 98 millions de tonnes, en deça de leur record de 106 millions enregistré en 1987-1988.

Les prévisons de production montrent en particulier que les Etats-Unis ont sensiblement accru leurs surfaces ensemencées au lendemain de la sécheresse de 1988 dont les conséquences avaient été amplifiées par la politique de gel des terres pratiquée alors Outre-Atlantique. Alors que les prix du blé à Chicago faiblissaient légèrement ces derniers jours, s'établissant autour de 3,9 dollars le boisseau le 2 mars, les professionnels s'inquiétaient des récents propos tenus à Moscou par M. Oleg Klimov, le président de l'agence soviétique de négoce céréalier Exportkhleb. Selon lui, l'URSS achètera « sensiblement moins de céréales américaines en 1990 qu'en 1989 ». Il est vrai que l'an passé,les achats soviétiques ont atteint le niveau record de 25,7 millions de tonnes, dont 18,5 millions de tonnes de céréales secondaires (maïs, orge), 5,4 millions de tonnes de blé et 1,8 million de tonnes de tourteaux et de graines de soja. Dans la même déclaration parue dans une publication spécialisée des Etats Unis, The Journal of Commerce, M. Klimov a affirmé que dans l'hypothèse où Washington supprimerait ses subventions à l'exportation, les céréales américaines ne seraient plus compétitives sur le marché mondial et l'URSS irait se servir ailleurs. « Les Etats Unis sont nos premiers fournisseurs, précisait -il, mais le meilleur blé est canadien et c'est la Communauté Européenne qui s'adapte le mieux en matière de prix ». Le responsable soviétique concluait en indiquant que Moscou comptait accroître ses achats de céréales en Australie, et poursuivre ses importations en provenance d'Argentine, de Hongrie et même de Chine...

### *Coups de colère*

L'hommage rendu à la souplesse européenne en matière de prix a cependant été écorné par la polémique qui a éclaté fin février entre les exportateurs français de céréales et la Commission de Bruxelles. Les négociants se plaignaient de voir Bruxelles refuser de leur accorder un délai supplémentaire pour des certificats d'exportation de deux millions de tonnes de céréales vers l'URSS arrivant à expiration le 28 février. Ils invoquaient la « force majeure » pour justifier leur impossibilité à décharger leur marchandise avant *cette date, les ports de la Belgique* ayant été encombrés à cause des récentes tempêtes. Si la Commission a refusé d'assimiler ces intempéries à la force majeure, elle n'a toutefois pas empêché la vente des deux millions de tonnes de céréales, comme le laissait entendre le négoce . Elle a en revanche obligé ce dernier à évacuer la marchandise du territoire de la Communauté pour la placer- à ses frais- dans des entrepôts sous douane. C'est cette issue jugée coûteuse qui a provoqué l'émoi des marchands de grain. « Le tout est de savoir si l'on veut garder de bonnes relations avec les Soviétiques et, surtout, leur confiance » expliquait l'un d'eux le 26 février. La livraison concernée porte sur 600 000 tonnes d'orge et 1,3 millions de tonnes de blé tendre, solde d'un contrat de près de 5 millions de tonnes (dont 4,2 millions de tonnes de blé tendre), autorisé par le comité de gestion des céréales de la CEE en décembre 1989 et en janvier 1990.

Au chapitre des coups de colères céréaliers, on notait celui des professionnels français après l'annonce par les Etats- Unis d'une vente de 109 250 tonnes de blé au Maroc, avec une subvention de 32,45 dollars par tonne. Le département américain de l'agriculture a précisé que les autorités de Rabat pourraient encore acheter 670 750 tonnes aux mêmes conditions.

Autre coup de colère, planétaire cette *fois, celui du directeur général* de la FAO (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture) M. Edouard Saouma, à l'occasion de la parution du rapport sur les produits 1989-1990. « *Les pays en développement se sont trouvés de plus* en plus marginalisés dans le commerce mondial des produits agricoles au cours des années 80 » a souligné M. Saouma, la hausse des prix des céréales en 1989 ayant de surcroit alourdi de 2,9 milliards de *dollars la facture de leurs importations*. Pour la seule année 1987, la FAO estime enfin que les pays de l'OCDE ont dépensé 290 milliards de dollars pour la protection de leurs agricultures...

ERIC FOTTORINO

| PRODUITS | COURS DU 2-3 |
|---|---|
| Cuivre h. g. (Londres) Trois mois | 1 490 (+ 66) Livres/tonne |
| Aluminium (Londres) Trois mois | 1 532 (+ 35) Livres/tonne |
| Nickel (Londres) Trois mois | 8 250 (+ 525) Dollars/tonne |
| Sucre (Paris) Mars | 2 444 (+ 34) Francs/tonne |
| Café (Londres) Mars | 650 (+ 27) Livres/tonne |
| Cacao (New-York) Mars | 1 123 (+ 64) Dollars/tonne |
| Blé (Chicago) Mars | 388,75 (- 5,25) Cents/boisseau |
| Maïs (Chicago) Mars | 245,75 (+ 0,75) Cents/boisseau |
| Soja (Chicago) Mars | 159,40 (- 2,40) Dollars/t. courte |

Le chiffre entre parenthèses indique la variation d'une semaine sur l'autre.

## MARCHÉ MONÉTAIRE ET OBLIGATAIRE

# Inquiétantes tensions

Après la folle semaine dernière, un peu de calme semblait revenir sur le marché financier. A Francfort, et sur le marché à terme de Londres (LIFFE), le rendement de l'emprunt fédéral (BUND) à dix ans, qui avait flambé à 9%, redescendait à 8,50% et bien au-dessous.A Paris, le cours de l'échéance mars du MATIF se maintenait au-dessus de 99 et le rendement de l'OAT à dix ans oscillait autour de 10%.

Tout le monde commençait à respirer lorsque, jeudi, la tempête se leva à nouveau, l'ouragan venant, comme la semaine dernière, de Francfort, où le rende*ment du BUND dix ans crevait* le plafond des 9%, à 9,06%, au plus haut depuis sept ans. Motif: les propos contradictoires du gouvernement et de la Bundesbank sur la fusion monétaire de la RFA et de la RDA avec son cortège d'inquié*tudes sur la parité d'échange* des billets, l'inflation, le financement de l'aide, par emprunt sans doute, etc...

Immédiatement le MATIF plongea, se retrouvant, jeudi, à 97,50, tandis que le rendement de l'OAT *à dix ans bondissait de 10% à* 10,35% et que les opérateurs s'abandonnaient à nouveau au pessimisme, avec une consolation, toutefois: l'écart entre les rendements à dix ans diminue entre la France et l'Allemagne.De 2% à la *fin* 1989, il oscille actuellement entre 1,30% et 1,50%, ce qui traduit un «décrochement» progressif du marché français par rapport au marché allemand, dont il ne suit plus obligatoirement l'ascension. Cela rappelle que, la semaine der*nière, pour un BUND dix ans à* 9%, l'OAT dix ans avait bondi à 10,60%. Cette fois-ci, le bond s'est arrêté à 10,35%; c'est nettement plus rassurant.

A la veille du week-end toutefois, le marché allemand réagissait contre un excès de pessimisme et les vendeurs à découvert se mettaient à racheter: on vit le BUND dix ans redescendre un peu, à 8,90%, l'OAT à 10,28%, tandis que le MATIF remontait à 98,40% et que la Bourse de Paris se raffermissait sensiblement. Toutes ces cabrioles ont été plutôt mal accueillies sur le marché obligataire parisien. Le Trésor, qui procédait à son adjudication mensuelle d'obligations assimilables, n'a pas eu de chance: il est tombé juste sur le coup de vent, ce qui lui a coûté cher. Pour 7,65 milliards de F recueillis, les rendements offerts sont passés, en un mois, de 9,63% à 22% pour l'échéance à dix ans et de 9,55% à 10,26% pour celle à quinze ans. Une tranche en écus (225 millions, soit 1,6 milliard de F environ) a été adjugée à 10,78% contre 8,95% en octobre, ce qui traduit la hausse des taux européens, en RFA notamment.

Comme le mois dernier, la demande finale des investisseurs a été presque nulle, les étrangers ont boudé (ils préfèrent du vingt-cinq ans) et les spécialistes en valeur du Trésor (SUT) ont dû, une fois de *plus, faire leur devoir*, se hâtant de se couvrir sur le MATIF, c'est-à-dire de vendre par avance, ce qui a contribué à faire baisser les cours dudit MATIF, jeudi. Les choses allaient si mal que, vendredi, ces pauvres SUT ont renoncé aux soumissions non compétitives, non adjudicatione(?): l'avantage offert aurait été absolument ruineux, le papier étant décoté par avance...

Les autres émetteurs ont également souffert de la tempête, mais à un moindre degré puisqu'ils *s'adressent* moins aux *300 ou 400* gestionnaires de SICAV qui, chaque mois, attendent le Trésor avec une arquebuse, qu'aux grands investisseurs institutionnels et aux ménages. Ces derniers sont très contents avec un rendement de 10%, pour une inflation de 3,5%, ce qui leur laisse un intérêt positif intéressant. Ainsi, le Crédit agricole, avec son très large réseau, a pu placer chez lui sans difficultés 2 milliards d'obligations à huit ans, au taux nominal de 10% et au taux réel de 10,54%. Le même Crédit agricole, chef de file de l'emprunt de 1,2 milliard de F de Crédit local de France, à 10% nominal et *10,35% , a été en mesure d'en placer* une partie. Il faut dire que l'émission CLF a pris de plein fouet le coup de vent, se trouvant très décoté sur le marché gris à la veille du week-end. Le coup de vent mis à part, il a souffert de la nouvelle réglementation des OAT «européens», qui plafonne à 10% de leurs actifs les emprunts d'un même émetteur non garanti par l'Etat.Car le CLFt a beaucoup émis depuis un an, il y a plafonnement. L'établissement, conscient de ce handicap, envisage de se tourner davantage vers les particuliers, via les banques à réseaux et via l'international: cette fois-ci, le Crédit suisse lui a pris du papier. Ledit plafonnement ne jouant pas pour le CEPME, qui jouit de la garantie de l'Etat, il a pu lever assez aisément 1 milliard de F, sous la direction du Crédit agricole.

Signalons enfin que la valorisation des bons du Trésor dans le bilan des banques, c'est-à-dire l'estimation de leur valeur boursière en fin d'année, qui devrait entrer en vigueur pour l'exercice 1989, a été reportée d'un an. Les décotes sont telles (6% et 8% et plus sur les bons à cinq ans) que les pouvoirs publics ont eu pitié des banques, qui auraient dû provisionner les décotes à due concurrence. Quant à la Direction des Impôts, elle en est toute soulagée: une déduction de moins!

F. R.

Le Monde

Les débats de la droite et la préparation du congrès du PS

# Grands principes et petite cuisine...

La semaine qui commence sera celle de toutes les ébullitions.

Ça va mijoter très fort dans la marmite de l'opposition. MM. Valéry Giscard d'Estaing et Jacques Chirac n'ont pas l'intention de laisser MM. Michel Noir et François Léotard parader devant l'électorat centriste. Puisque le maire de Lyon et son compère de Fréjus ont décidé de passer à l'offensive dès lundi 5 mars pour proposer aux Français la création d'une « Coordination pour une force unie » qui puisse préfigurer *« la formation d'une grande structure nouvelle dans laquelle se réuniraient les multiples partis et courants existants »* et constituer ensuite *« une alternative crédible au socialisme mou et ambigu dans lequel notre pays s'enlise »*, l'ancien président de la République et le maire de Paris essaieront de leur barrer le chemin, dès mardi, à l'occasion de la réunion du « Comité de coordination de l'opposition » qui veut, lui aussi, réorganiser la droite mais se trouve d'ores et déjà saisi par le RPR d'une question préalable : la mise au point d'un système d'élections primaires capable d'aboutir à la désignation d'un candidat unique pour la future échéance présidentielle. Il faut donc s'attendre à de nouvelles querelles de cuisine.

En sachant que les « ministres de l'ouverture » du gouvernement de M. Michel Rocard n'entendent pas, eux non plus, rester inertes. La preuve : le ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle, M. Jean-Pierre Soisson, monte aux fourneaux pour concurrencer la *« force unie »* de M. Noir en annonçant le lancement de la *« France unie »*, un nouveau *« mouvement de centre gauche »* dont l'ambition est *« de donner la majorité à la majorité »*. *« Un mouvement*, a tenu à préciser M. Soisson, *pas un parti, un mouvement avec une liberté de pensée et d'allure, une souplesse dans l'organisation que ne connaissent plus les partis politiques. »* Il faut s'attendre à des clapotis.

### Problèmes d'éthique

Ça va bouillir, surtout, dans le chaudron socialiste. Pas seulement parce que le bilan des votes des fédérations sur les sept motions en compétition au congrès de Rennes ne permettra sans doute pas vraiment de clarifier le débat fumeux entre les frères ennemis de feu le courant mitterrandiste mais aussi parce que le sort de l'équipe gouvernementale de M. Rocard dépendra en partie du nouveau rapport de forces à l'intérieur du parti. C'est la raison pour laquelle, au nom des rocardiens, qui se veulent plus rassembleurs que les mitterrandistes, le ministre de la solidarité, de la santé et de la protection sociale, M. Claude Evin, s'est, bien entendu, déclaré, samedi, favorable à la sacro-sainte synthèse, à condition qu'elle ne se résume pas à un simulacre de réconciliation entre les fabiusiens et les jospino-mauroyistes qui interviendrait, *in extremis*, avant le congrès, ce qui pourrait empêcher M. Rocard d'arriver à Rennes en tête du ballottage...

Mais ça risque de déborder, justement, sur les pieds de M. Rocard, à cause de l'affaire du fichier des Renseignements généraux qui met en émoi le monde politique en brouillant les frontières traditionnelles. Qui eût dit qu'on verrait un jour côte-à-côte, pour dénoncer une décision administrative prise sous un gouvernement socialiste, des personnalités aussi diverses que M<sup>me</sup> Simone Veil, M. Charles Pasqua, M. Claude Cheysson, tous d'accord avec le porte-parole du PS, M. Jean-Jack Queyranne, pour opposer à cette décision surprenante en invoquant la défense des libertés individuelles ? Le ministère de l'intérieur aurait voulu apporter de l'eau au moulin de ceux des socialistes qui accusent M. Rocard de déviationnisme droitiste qu'il ne s'y serait pas pris autrement.

*Il fut une époque où M. François Mitterrand lui-même se plaisait à souligner que la différence entre la droite et la gauche se voyait surtout devant les problèmes d'éthique.* Quand on lui signalait des mises en fiche policières ou des écoutes téléphoniques, il disait avec mépris : *« Je ne mange pas de ce pain là... »* Le temps est-il donc venu de voir traiter les grands principes avec la même dérision que les petites salades de cuisine ?

ALAIN ROLLAT

Responsable de l'innovation au ministère de la défense

# L'amiral Le Pichon dénonce le « lobby militaro-industriel »

**Au cours d'un colloque sur le désarmement et la sécurité en Europe, organisé à Paris par la Fondation pour les études de défense nationale, le vice-amiral Hervé Le Pichon a vivement dénoncé, vendredi 2 mars, l'influence politique exercée par les industriels de l'armement dans le monde, et il a critiqué la décision du gouvernement français à propos des intercepteurs Crusader de défense aérienne qui doivent armer les porte-avions.**

Après avoir commandé le groupe aéronaval de la marine nationale, notamment en océan Indien et en Méditerranée, le vice-amiral Le Pichon, aujourd'hui cadre de réserve, a été chargé, par M. Jean-Pierre Chevènement, d'animer une mission « innovation » au sein du ministère de la défense.

Dans une déclaration écrite qu'il a commentée devant une soixantaine de diplomates, militaires et chercheurs européens, qui participaient à ce colloque de la Fondation, présidée par M. Pierre Dabezies, l'amiral Le Pichon a expliqué : *« Alimentées par des budgets gigantesques, sans grandes retombées économiques réelles sur la vie quotidienne, les industries de l'armement ont leur finalité propre qui n'a parfois que peu de rapports avec l'intérêt militaire des matériels qu'ils fabriquent. »*

*« Ce qui compte, à la limite, c'est le chiffre d'affaires, d'où des matériels inutilement sophistiqués et invraisemblablement coûteux »*, a ajouté le responsable de la mission « innovation ». *« Les budgets nationaux, malgré leur énormité, n'étant pas suffisants pour absorber les capacités de production, ou alimenter les crédits d'études, c'est à l'exportation qu'on a recours. Une exportation à tout va, qui devient une fin en soi, au point que, pour ne pas handicaper un nouveau programme d'avions de combat, on n'hésite pas à priver les porte-avions français de défense aérienne pour des années. »*

Par cette allusion, l'amiral Le Pichon s'en est pris au fait que le ministre de la défense a, dans l'attente de la version navale du Rafale en 1997 et par souci de protéger l'avenir de cette production de Dassault, choisi de rénover les vieux Crusader actuels des porte-avions, de préférence à l'achat, ou à la location, d'avions F-18 plus modernes aux Etats-Unis.

*« La France et la Grande-Bretagne sont, après les Etats-Unis et l'Union soviétique, les plus grands fournisseurs d'armes du monde*, a déclaré l'amiral. *La recherche militaire absorbe, en France, 30 milliards de francs chaque année, au moins autant que chez nos alliés britanniques. Comment peut-on imaginer que le lobby militaro-industriel de ces deux pays se laissera dépouiller d'un marché particulièrement fructueux par les deux nations initiatrices des négociations de Vienne* [sur le désarmement classique en Europe] *? Handicap important pour les Européens, ces accords sont pain béni pour les industries d'armement des deux super-puissances, des Coréens, des Japonais ou des Brésiliens. Il faut s'attendre, dans ce domaine*, a-t-il conclu, *à un détournement de fait des dispositions du traité. »*

JACQUES ISNARD

## Le recul des commandes d'armes atteindrait 40 % pour l'année 1989

Selon des évaluations encore provisoires du ministère de la défense, les prises de commandes de matériels militaires reçues de l'étranger par la France ont atteint en 1989 entre 23 milliards et 25 milliards de francs. C'est l'un des chiffres d'affaires à l'exportation les moins élevés depuis le milieu de la décennie 80, où, par exemple, en 1984, on avait enregistré 61,8 milliards de francs de commandes.

Par rapport à 1988, cette première évaluation pour 1989, si elle se confirmait, marquerait un déclin de près de 40 % du montant – en francs courants – des prises de commandes à l'exportation. En 1988, la France avait reçu pour 37,5 milliards de francs de commandes militaires de clients étrangers. Des projections pour l'année en cours donnent à penser que 1990 se situerait dans la même « fourchette » que celle de 1989.

Dans les milieux industriels concernés, on explique cette chute des activités militaires à l'exportation par la contraction des débouchés extérieurs (fin de certains conflits, endettement de la clientèle, création par cette même clientèle de ses propres capacités de production) et par l'existence de négociations – comme celles de Vienne sur la sécurité en Europe – qui incitent des pays à anticiper sur un prochain désarmement.

J. I.

□ **Election municipale à Bastia le 25 mars.** – La date du premier tour de l'élection municipale de Bastia (Haute-Corse) a été officiellement fixée au dimanche 25 mars. (Nos dernieres éditions du 3 mars). Le 23 fevrier dernier, le conseil d'Etat, saisi d'un recours déposé par MM. Emile Zuccarelli, maire (MRG) de Bastia et Pierre Joxe, ministre de l'intérieur, avait confirmé la décision d'annulation du scrutin, prononcée par le tribunal administratif le 16 juin 1989 (*Le Monde* des 25-26 février). Cette décision d'annulation avait été motivée par le fait que huit cents procurations n'avaient pu être acheminées à temps, en raison de la grève des agents de la fonction publique qui paralysait la Corse au moment du scrutin. Une délégation spéciale, composée de sept membres et chargée d'assurer l'intérim jusqu'à l'élection

Imbroglio « sportivo-politique » à Chambéry

# Le déficit des championnats du monde de cyclisme entraîne une information judiciaire pour abus de confiance

**M. Eric de Montgolfier, procureur de la République de Chambéry (Savoie), a ordonné, le vendredi 2 mars, l'ouverture d'une information contre X. pour abus de confiance dans l'organisation des championnats du monde de cyclisme, qui ont eu lieu à Lyon et à Chambéry du 14 au 27 août 1989. Le même jour, le tribunal de grande instance a décidé la liquidation judiciaire du comité d'organisation, confronté à un déficit approchant les 20 millions de francs. Son président, M. Jean Bollon (UDF-PR), s'est démis de son mandat de conseiller municipal.**

CHAMBÉRY

*de notre correspondant*

M<sup>me</sup> Agnès Lupin, juge d'instruction, désormais chargée de vérifier s'il y a eu abus de confiance dans l'organisation des championnats du monde cyclistes, n'aura pas la tâche facile. Un mois après avoir été saisi du dossier, le procureur de la République, M. de Montgolfier, n'a pas réussi à tirer au clair certains aspects suspects de cette affaire, ni à dégager les responsabilités : *« La seule présomption ne traduit pas une fraude reconnue ou existante »*, explique-t-il. La question est quand même posée.

A la fin du mois de janvier, il n'était pourtant question que d'un bilan financier jugé *« peu glorieux »* par le président du comité lui-même. Le budget initial de 35 millions de francs avait dérapé à 53 millions, avec, à la fin, un déficit de 19,5 millions (*le Monde* du 30 janvier). Pour les organisateurs, le maigre succès populaire de cette manifestation, qui n'a enregistré que 43 000 entrées payantes au lieu des 150 000 spectateurs attendus, était la cause essentielle de ce « trou » considérable.

*« Le désordre a atteint l'équivoque »*, selon l'expression du procureur, lorsqu'on a découvert qu'il manquait 516 carnets de 100 billets. Une partie, composée de souches utilisées, a fini par être retrouvée par hasard dans le courant du mois de février, sans qu'il ait été possible de déterminer à quel usage avait été affecté l'argent correspondant. Partagée entre le comité lui-même et la société parisienne Pampelone chargée des contrats commerciaux (33 millions de francs), la répartition de la billetterie, assurée sur le terrain par un millier de bénévoles, n'a jamais pu être clairement établie. Pour M. de Montgolfier, ce simple fait suffisait à engager une procédure.

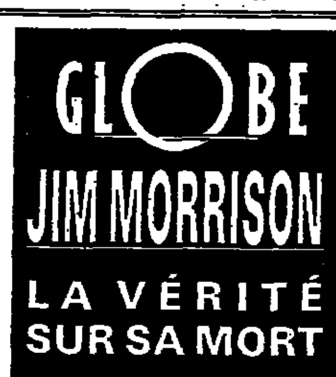
### A des fins électorales ?

En transmettant toutefois le dossier à la chambre criminelle de la cour d'appel de Chambéry, le magistrat a étendu cette procédure à un autre domaine d'investigation : il s'agit désormais de vérifier si les sommes affectées à l'organisation n'ont pas été utilisées à d'autres fins, notamment durant la période précédant les élections municipales, lorsque M. Bollon, président du comité d'organisation, était adjoint au maire et candidat aux élections, au il fut battu par M. Louis Besson, maire (PS) de la ville et ministre du logement. Les faits pourraient toutefois être couverts par la loi du 16 janvier sur le financement des activités politiques.

Le président du comité s'est par avance défendu de cette accusation implicite : *« Je n'ai rien à me reprocher et j'ai toujours évité de mêler ces deux activités »*, a-t-il répété avec force. Quoi qu'il en soit, l'affaire a déjà connu un prolongement politique. Dans la soirée de jeudi, M. Bollon annonçait sa démission du conseil municipal, où il siège dans la minorité. Selon lui, la ville n'a pas consenti les efforts financiers nécessaires pour contribuer à trouver une solution en faveur des quelque cent vingt créanciers qui, depuis la décision de liquidation judiciaire prononcée par le tribunal de grande instance, n'ont guère de chances d'être réglés.

Le maire de Chambéry avait, pour sa part, évoqué son intention de renoncer à un facture de 2,4 millions de francs correspondant aux prestations engagées par la ville, bien que cette éventualité ne fût pas prévue dans la convention signée avec la municipalité d'alors. M. Besson a rappelé qu'il s'en était tenu à l'engagement souscrit par ses prédécesseurs. Malgré la réussite sportive et médiatique de ces championnats du monde, Chambéry craint les retombées négatives d'un événement qui, à l'origine, devait contribuer à son rayonnement.

MICHEL DELBERGHE




## L'ESSENTIEL



La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 3 mars a été tiré à 530 635 exemplaires